

VéLa **rité**

Revue théorique de la IV^e Internationale



**X^e Congrès mondial
de la IV^e Internationale,
congrès ouvert**

**La lutte contre la guerre
et le combat
contre la guerre sociale**

N° 112

Nouvelle série (n° 718) - Mars 2023 - Prix : 5 euros - 6 FS

« La politique du communisme ne peut que gagner à exposer dans toute sa clarté la vérité. Le mensonge peut servir à sauver les fausses autorités, mais non à éduquer les masses. C'est la vérité qui est nécessaire aux ouvriers comme un instrument de l'action révolutionnaire.

Votre hebdomadaire s'appelle "La Vérité". On a assez abusé de ce mot, comme de tous les autres d'ailleurs. Néanmoins, c'est un nom bon et honnête. La vérité est toujours révolutionnaire. Exposer aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la révolution. »

Léon Trotsky
(1929)

VéLa rité

Revue théorique de la IV^e Internationale

- X^e Congrès mondial
– Ouverture de la discussion p. 3
- Premiers éléments de réponse au questionnaire
de préparation à la discussion du X^e Congrès mondial
de la IV^e Internationale p. 5
- Le Chili et le Brésil dans une Amérique latine
secouée par la crise mondiale – Présentation p. 13
- Chili – Trois ans après la révolte populaire p. 15
- Brésil – Le 30 octobre, une nouvelle situation s’est ouverte
– Rapport politique à la direction de *O Trabalho*
(5 et 6 novembre 2022) p. 26
- L’inflation galopante, reflet de la dislocation capitaliste,
attaque contre la classe laborieuse p. 35
- Actualité de la question noire – Première partie :
La traite Atlantique et l’esclavage..... p. 43
- Actualité de la question noire – Deuxième partie :
Eclairages..... p. 57

La Vérité

Revue théorique de la IV^e Internationale

Bulletin d'abonnement

- Quatre numéros : 22 euros

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Complément d'adresse :

Adresse e-mail de contact :



Chèque à l'ordre de ACTE à envoyer à :
ACTE (administration, service abonnements),
87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

Il est désormais possible de s'abonner ou se réabonner à *La Vérité* par virement.

1) Procéder au virement de 22 € (ou plus, si vous souhaitez soutenir) sur le compte de l'IBAN suivant : FR85 2004 1010 0309 9858 5A02 443 (BIC : PSSTFRPPCLE)

Indiquer impérativement dans le motif du virement : « Abo Vérité » ainsi que vos nom et prénom.

2) Ne pas oublier de joindre un mail à ACTE-LV@fr.oleane.com indiquant :

- vos nom, prénom et adresse postale ;
- l'expression de votre souhait de vous (ré)abonner pour 4 numéros à *La Vérité* (formule unique) ;
- que vous réglez par virement 22 € (ou plus, si vous souhaitez soutenir).

L'abonnement ou le réabonnement sera enregistré à la réception du virement.

Les informations qui sont recueillies lors de l'abonnement sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'administration de la revue *La Vérité*. Elles sont conservées pendant la durée de votre abonnement plus une période de trois ans et sont destinées à l'administration de la revue.

Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : ACTE-LV@fr.oleane.com

X^e Congrès mondial de la IV^e Internationale

Ouverture de la discussion

Nous publions en guise d'introduction la lettre du secrétariat international de la IV^e Internationale présentant l'ouverture de la discussion du X^e Congrès mondial de la IV^e Internationale.

NUL d'entre nous, même parmi les plus anciens, n'a l'expérience de ce qu'il est en train de se produire actuellement à l'échelle mondiale. C'est une situation nouvelle, en rupture radicale avec les décennies passées. C'est la remise en cause de ce qui est établi depuis 1945.

C'est dans ces conditions que la IV^e Internationale va tenir son X^e Congrès. La IV^e Internationale est fondée sur le *Programme de transition*, écrit en 1938. Nous allons tous ensemble vérifier de l'actualité ou pas de ce programme. C'est pourquoi nous soumettons à la discussion de tous le *Programme de transition* (*). Parmi les nombreux aspects abordés dans ce programme, il y a notamment :

« *Les forces productives de l'humanité ont cessé de croître* », ce qui signifie qu'au stade impérialiste, celui de l'agonie du capital, le système capitaliste est un facteur de destruction, de régression, de misère et de barbarie.

La situation actuelle est marquée par la marche à l'effondrement du système capitaliste à l'échelle mondiale, qui entraîne de la part des gouvernements à sa botte une offensive sans précédent contre les droits ouvriers et démocratiques, contre l'existence et l'indépendance des organisations de classe.

« *La crise de l'humanité, c'est la crise de la direction révolutionnaire.* » La trahison de la II^e Internationale en 1914, ouvrant la voie de la grande boucherie de 1914-1918, puis celle du stalinisme qui a permis la victoire d'Hitler en 1933 et qui a débouché sur la deuxième grande boucherie de 1939-1945, cette situation, nous en connaissons les conséquences aujourd'hui. La bureaucratie a torpillé l'URSS en 1991, qui s'est effondrée, se disloquant en différentes républiques sur la base du développement du nationalisme, qui débouche sur la guerre actuelle en Ukraine. Il y a dans ce conflit la responsabilité de l'agression de Poutine et celle des Etats-Unis et de l'Otan, qui sont cobelligérants.

Le *Programme de transition* insiste sur **la nécessaire indépendance de classe**. C'est dans ces conditions que les gouvernements, au nom de la défense de l'Ukraine ou de tout autre prétexte, cherchent à imposer une « union sacrée » pour laquelle il

faudrait renoncer aux revendications pour accompagner les « réformes ». Mais les mobilisations actuelles en France contre la réforme des retraites, le rassemblement de masse à l'appel de Sahra Wagenknecht à Berlin contre la guerre, les manifestations à Gênes, à Londres, à Athènes, démontrent le refus de cette union sacrée par des couches de plus en plus larges de travailleurs. C'est pourquoi, depuis le début, nous affirmons : Ni Poutine ni Otan !

Mais cette situation n'est pas propre à l'Europe. Après d'autres pays d'Amérique latine, un soulèvement est en cours au Pérou. La colère et les manifestations de la population chinoise ont contraint la bureaucratie à reculer sur la question du confinement. En Tunisie, une mobilisation massive des travailleurs avec leur organisation, l'UGTT, est en cours contre le gouvernement.

C'est dans cette situation que la IV^e Internationale va tenir son X^e Congrès mondial du 4 au 8 décembre 2023. Il s'agit, en associant tous les militants, ceux de la IV^e Internationale et ceux qui ont une autre origine politique et qui combattent pour la défense des travailleurs, d'élaborer les réponses nouvelles qu'exige cette situation nouvelle. Personne ne peut prétendre avoir les réponses à tout, sauf les petites sectes. La IV^e Internationale n'a pas la prétention de détenir la vérité. Comme tous les militants, nous cherchons à élaborer de premières réponses. C'est le sens des dix questions/réponses, qui, loin de fermer le débat, sont une contribution à la discussion et un appel à l'élaboration.

C'est pourquoi nous disons que ce X^e Congrès mondial de la IV^e Internationale est un congrès ouvert : ouvert aux militants qui n'en sont pas membres, ouvert à la discussion, ouvert à l'élaboration. Nous devons ensemble, militants de la IV^e Internationale et ceux qui ont une autre origine politique et qui combattent ensemble au coude-à-coude, chercher en commun les réponses à cette nouvelle situation.

(*) *L'Agonie du capitalisme et les tâches de la IV^e Internationale, Programme de transition* (« La mobilisation des masses autour des revendications transitoires comme préparation à la prise du pouvoir »), Ed. Sélio, Classiques du marxisme, avril 2013, 192 pages (Ndlr).

Premiers éléments de réponse au questionnaire de préparation à la discussion du X^e Congrès mondial de la IV^e Internationale

1 Pourquoi les Etats-Unis, qui sont bien loin de l'Europe, s'impliquent-ils à ce point dans la guerre entre la Russie et l'Ukraine ?

Dès la Première Guerre mondiale, les Etats-Unis n'ont eu de cesse de s'impliquer dans tous les conflits pour avancer leurs positions et défendre leurs intérêts. Ce fut Cuba pour y déloger l'Espagne et tenter de contrôler leur « cour intérieure » que sont les Caraïbes. Quelques semaines après la victoire de la révolution d'Octobre, les Etats-Unis décidèrent d'envoyer leurs soldats en Europe pour « aider » la France et la Grande-Bretagne contre l'Allemagne. En réalité, les Etats-Unis, à cette occasion, prenaient la main sur les deux pays pour défaire l'impérialisme allemand qui leur apparaissait comme un concurrent dangereux.

Lors de la Deuxième Guerre mondiale, l'intervention des Etats-Unis, de nouveau, vise à éliminer le concurrent impérialiste allemand et à s'ériger comme gendarme du monde. Face à la montée révolutionnaire en Europe, à l'issue de la guerre, les Etats-Unis financent le plan Marshall (1) contre le danger de révolution sociale, reconstruisant ainsi les Etats européens mais sous leur contrôle et leur indiquant la voie pour la mise en place de la Communauté européenne.

Ce fut alors le tour du Pacifique, avec les bombes sur Nagasaki et Hiroshima (2) pour éliminer le concurrent impérialiste japonais, notamment en Asie. Puis, face à l'URSS et à la Chine, surtout, ce fut la guerre de Corée, puis celle du Vietnam à la suite de la défaite de l'impérialisme français.

Plus récemment l'Irak, l'Afghanistan, le Moyen-Orient, au nom de l'ordre mondial et de la domination politique du gendarme américain qui aboutit au contrôle des matières premières.

C'est à nouveau au tour de l'Europe. Certes, la mise en place de l'Union européenne ne les menace guère, mais les affaires sont les affaires. Que l'industrie européenne, pour l'essentiel allemande, soit la victime collatérale de la guerre en Ukraine du fait de la hausse du prix de l'énergie, notamment du gaz, n'a pas échappé aux investisseurs américains.

2 Qui est exactement Poutine et pourquoi a-t-il décidé de tenter d'envahir l'Ukraine ?

Officier du KGB, principal service de renseignement de l'URSS poststaliniennne, il est en poste à Dresde au moment de la chute du mur de Berlin. Il commence sa carrière politique à la mairie de Saint-Pétersbourg, puis devient l'un des plus proches conseillers du président Boris Eltsine, qui fait de lui le directeur du Service fédéral de sécurité (FSB) en 1998, puis le président du gouvernement de la Russie (ou Premier ministre) l'année suivante.

A partir du 31 décembre 1999, à la suite de la démission de Boris Eltsine, il assure les fonctions de président de la Fédération de Russie par intérim.

(1) Du nom du secrétaire d'Etat américain George Marshall, qui présenta son plan à l'université Harvard le 5 juin 1947 (Ndlr).

(2) Des 6 et 9 août 1945 (Ndlr).

En 1999, quand Poutine arrive au pouvoir, la Russie est un pays exsangue. Dirigés par Eltsine, ceux qu'on appelle la « famille », composée de membres de sa propre famille et d'oligarques, profitent de son pouvoir pour privatiser et s'enrichir par le vol de la propriété sociale. C'est la naissance du règne de ces grands oligarques.

Le clan Poutine et les oligarques contrôlent les secteurs décisifs de l'économie, comme le pétrole et le gaz, qui leur rapportent des sommes considérables. Ils n'ont aucun intérêt à ouvrir le capital de ces grandes entreprises qui pourraient voir l'entrée de capitaux étrangers pour s'implanter en Russie. C'est au contraire leur pré carré qu'il leur faut défendre, avec comme moteur et raison sociale le pillage, la liquidation de tous les droits, de toutes les conquêtes sociales.

Pourquoi envahir l'Ukraine ? Poutine porte la responsabilité de l'agression criminelle contre l'Ukraine, mais les Etats-Unis avec l'Otan portent également la responsabilité de ce conflit sanglant. Depuis la chute de l'URSS, les Américains se sont investis massivement en Ukraine pour faire pièce à la Russie.

Depuis 2014 et la crise du Donbass, ils ont pris en main la reconstitution de l'armée ukrainienne. Les intérêts de cette guerre sont avant tout politiques : l'affirmation de la domination américaine, avec bien entendu des conséquences économiques. Zelensky prévoit un plan de reconstruction de l'Ukraine d'un montant de mille milliards de dollars où les pays partenaires pourront devenir des « mécènes », et il a confié le 10 novembre la gestion des investissements privés en Ukraine au fonds d'investissement Blackrock.

Concernant l'énergie, la guerre permet de créer une spéculation sans précédent sur les prix. Par exemple, le prix du gaz russe en Europe est passé de 15 euros avant la guerre à 350 euros ces derniers mois.

Pour ce qui est de l'industrie d'armement, elle ne s'est jamais aussi bien portée : pour la première fois, en 2021, les dépenses militaires ont dépassé 2 100 milliards de dollars (source SIPRI – 25 avril 2022), soit 2,5 % de la production mondiale, une aubaine pour les capitaux consacrés aux armes.

3 Qui est exactement Zelensky, qui représente-t-il vraiment ? Pourquoi est-il à ce point armé, encouragé, soutenu par les Etats-Unis ?

Zelensky est le produit tout à la fois de la corruption en liaison avec les oligarques (en 2015, *The Guardian* a estimé que l'Ukraine était le pays le plus corrompu d'Europe) (3) et de la pénétration du capital financier en Ukraine. Le principal sponsor de Zelensky, Igor Kolomoisky, est le plus riche oligarque d'Ukraine, champion de la corruption. Kolomoisky est le principal actionnaire de la holding pétrolière Burisma, qui employait Hunter, fils de Joe Biden, pour 50 000 dollars par mois.

Kolomoisky a fait la carrière d'acteur de Zelensky. Il est impliqué dans l'affaire des *Pandore Papers* révélée en octobre 2021 : la chaîne de télévision de l'oligarque avait payé 40 millions de dollars à sa star Zelensky depuis 2012. Avant d'être élu président en promettant de mettre fin à la corruption, Zelensky avait transféré des sommes considérables sur des comptes offshore, tout en acquérant trois appartements à Londres pour 7,5 millions de dollars.

Zelensky a muselé les médias : en février 2021, il a fermé trois chaînes d'opposition. Il a décimé ses principaux adversaires : Medvedchuk, puis Porochenko. Le 3 mars 2022, ce sont des militants de la Gauche Lizivizia qui ont été emprisonnés par dizaines. Le 19 mars 2022, la répression s'est abattue sur la gauche ukrainienne : onze partis de gauche ont été interdits.

En 2022, Zelensky balaie les droits de la classe ouvrière ukrainienne avec deux lois.

La loi 2136, « loi sur les relations de travail dans les conditions de guerre », permet aux employeurs de « suspendre le contrat de travail » pour cause de force majeure causée par la guerre. Ils peuvent laisser le travailleur sans rémunération et le rappeler en cas de besoin. La loi habilite les entreprises à suspendre les conventions collectives. Elle interdit les manifestations de rue des syndicats.

(3) Olivier Bullough, « Welcome to Ukraine, the most corrupt nation in Europe » (« Bienvenue en Ukraine, la nation la plus corrompue d'Europe »), *The Guardian*, vendredi 6 février 2015, consultable sur le site www.theguardian.com (Ndlr).

La loi 5371 permet aux entreprises comptant jusqu'à 250 travailleurs d'établir des contrats individuels qui ne respectent pas les conditions minimales requises par la loi, y compris les normes minimales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Dans ces cas, les employeurs auront toute latitude pour négocier individuellement avec le travailleur les salaires, les heures de travail et les conditions contractuelles. Elle permet également à l'Etat de confisquer les biens et les sièges des syndicats.

Défenseur de la souveraineté de l'Ukraine ? En mai 2019, le nouveau président a mis fin à un moratoire gelant la privatisation des terres agricoles et a lancé un programme de privatisation massive du sol de quarante millions d'hectares. D'énormes groupes financiers ayant à leur tête un oligarque, mais très souvent déclarés au Luxembourg, à Chypre, aux Pays-Bas, sont en train d'accaparer les terres d'Ukraine par centaines de milliers d'hectares.

Sur le plan de l'économie, Zelensky suit à la lettre la feuille de route que l'Union européenne a obtenue : un accord d'association entré en vigueur en 2017, qui, sur 2135 pages, détaille la politique à appliquer (selon le *Monde diplomatique* [4]) : « Modernisation et restructuration de l'industrie » (art. 379), « restructuration du secteur du charbon » (art. 339) — crucial pour l'économie du Donbass —, « restructuration et modernisation du secteur ukrainien des transports » (art. 368), suppression des aides d'Etat « qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence » (art. 262), « garantir une protection adéquate et efficace des investisseurs » (art. 383). A la lecture des quarante-quatre annexes qui détaillent les renoncements de l'Ukraine à sa souveraineté économique, les cris d'amour européens lancés depuis l'invasion russe à ce « pays frère » qui « défend nos valeurs » apparaissent soudain un peu hypocrites. « Ces accords d'association reflètent en quelque sorte un esprit colonial », avait reconnu en 2013 un diplomate occidental en poste à Kiev.

Loin de défendre la souveraineté de l'Ukraine, le régime de Zelensky livre son pays à la pénétration du capital financier, en particulier américain.

4 Pourquoi l'Union européenne et l'Otan se sont-elles rangées derrière Zelensky et les Etats-Unis ? Tous les pays qui constituent l'Union européenne font-ils bloc ?

L'Otan, fruit du partage du monde ordonné à Washington en avril 1949, est basée sur les faits suivants :

1) L'impérialisme américain a le droit d'intervenir à chaque fois qu'il le décide dans le monde.

2) Il ne rend de comptes à personne (cf. Hiroshima, Nagasaki, ou plus récemment l'Irak, la Syrie).

Si le cadre de l'Union européenne — à savoir, au prétexte de maintenir à 3 % du Produit intérieur brut (PIB) le déficit, permettre toutes les contre-réformes nécessaires à la baisse du « coût du travail » et à la remise en cause des acquis de 1945 sur tout le territoire européen — ne suffit pas, l'Otan se réserve le droit d'intervenir par la destruction militaire (l'ex-Yougoslavie et les Balkans dans les années 1990, l'Ukraine aujourd'hui...).

Cela ne se fait pas sans contradictions. Ainsi, si Angela Merkel déclare à *Die Zeit* (5) que « les accords de Minsk en 2014, sous l'égide de l'Otan, pour mettre fin au conflit du Donbass, n'étaient en réalité qu'un moyen pour l'Ukraine de se renforcer militairement avant l'affrontement d'aujourd'hui », l'industrie allemande est celle qui en Europe a le plus à perdre dans cette guerre.

Macron, lui, se rend à Washington comme on se rend à Canossa (6) assurer Biden de son plein soutien, fait voter par l'Assemblée nationale une motion de soutien à l'Otan et envoie les troupes françaises en Roumanie sous commandement américain.

Les pays Baltes et les pays satellites de l'ex-URSS (Pologne, Roumanie, Bulgarie) soutiennent à fond une intervention directe de l'Otan en Ukraine.

(4) Pierre Rimbart, « L'Ukraine et ses faux amis », *Le Monde diplomatique*, octobre 2022, pp. 1 et 8 (Ndlr).

(5) *Die Zeit*, entretien du 7 décembre 2022 (Ndlr).

(6) Expression qui signifie que l'on se soumet aux injonctions de son adversaire, cela en référence à l'empereur d'Allemagne qui a dû s'agenouiller devant le pape Grégoire VII à Canossa en janvier 1077 pour marquer sa soumission et son allégeance.

Mais même parmi les oligarques, il y a des contradictions. Les ventes des terres ukrainiennes, l'accord de Zelensky avec Blackrock pour la reconstruction future de l'Ukraine sont une indication que tous ne figureront pas parmi les heureux élus.

Les sections de la IV^e Internationale combattent partout et inconditionnellement pour la sortie de l'Otan et de son commandement.

5 Cette guerre ne concerne-t-elle que les pays européens ? Y a-t-il déjà des conséquences dans les autres pays du monde ? En Afrique, en Amérique latine ? Si l'on en croit les déclarations du général de l'état-major américain Mark Milley, la Chine n'est-elle pas aussi concernée ?

Il est encore trop tôt pour pouvoir établir un bilan précis des dépenses militaires pour l'année 2022, mais il est clair que la première conséquence dans les autres pays du monde, c'est une accélération de la hausse des budgets militaires dans les principales puissances. En Europe, vingt pays ont annoncé en 2022 une augmentation de leur budget militaire. Le 27 février, l'Allemagne a annoncé + 106 milliards de dollars et 2 % du PIB.

Le chef de l'Otan a indiqué que des discussions étaient en cours pour que l'objectif de 2 % du PIB soit un minimum. En 2023, le budget de l'Otan est en augmentation de 26 %.

En juin dernier, les Etats-Unis et le Maroc, pays hôte, ont lancé le plus grand exercice militaire en Afrique (« African Lion 2022 »), qui mobilise plus de 7 500 soldats originaires de dix nations, dont le Brésil, le Tchad, la France et le Royaume-Uni, dans un climat de tension avec l'Algérie.

Toutes les puissances mondiales sont concernées par cette guerre, à commencer par la Chine, qui s'est lancée dans une véritable course à l'armement avec les Etats-Unis.

Avec le deuxième budget militaire du monde, elle dispose désormais d'une armée capable de se déployer à l'extérieur. En quatre ans, Pékin a construit l'équivalent de la marine française. En nombre, sinon en tonnage, la Chine aurait désormais plus de

navires que l'US Navy. En nombre d'hommes, avec quelque 2 millions de soldats, la Chine est en tout cas déjà numéro un mondial.

Ouverture d'une base militaire à Djibouti, mise au pas de Hong Kong, menaces sur Taiwan, militarisation des îles Spratleys et Paracel en mer de Chine, conflits à la frontière indienne... Et maintenant, depuis la mi-juin, la Chine enchaîne les activités militaires aux environs du Japon, le secrétaire général adjoint du gouvernement japonais, Seiji Kihara, ayant fait savoir sa « grande préoccupation » auprès de Pékin.

Si la première rencontre entre Xi Jinping et Joe Biden en novembre dernier a fait baisser temporairement la tension, la « confrontation au long cours » (*Le Figaro*, 15 novembre 2022) est toujours menaçante.

6 Qu'en est-il de la guerre qui se profile entre la Turquie et la Grèce ?

Des deux côtés de la frontière gréco-turque, les troupes sont placées dans un état d'alerte permanent. Pour la seule année 2022, la Grèce annonce 8 880 violations de son espace aérien. Depuis 2019, Athènes a dépensé 10,3 milliards en équipements militaires face à la Turquie, alors même que les gouvernements grecs successifs plongent leur population dans la misère.

Les gouvernements Mitsotakis et Erdogan organisent cette escalade guerrière et demandent, chacun, sur le plan intérieur, l'unité nationale sur cette question.

Il y a la question des eaux territoriales, la question de plusieurs îles, la question de Chypre, les séquelles des conflits passés et des déplacements de population.

Ces mêmes questions n'ont cessé d'être ravivées dans tous les Balkans depuis des dizaines d'années, et des tensions majeures risquant de déboucher sur des conflits armés sont entretenues au Kosovo avec la Serbie, sur la question de la Macédoine...

La propagande bien utile aux grandes puissances impérialistes attribuera ces tensions à des haines prétendument ancestrales.

La réalité est toute autre.

Il y a plus d'un siècle, les puissances impériales, Empire austro-hongrois et Grande Russie, n'ont cessé, pour leurs pro-

pres intérêts, de « diviser pour régner » dans les Balkans, au point que cette domination sur les Balkans était qualifiée de « *Prison des peuples* ».

Aujourd'hui, la domination impérialiste sur les Balkans est d'abord celle des Etats-Unis, au moyen d'une occupation militaire par l'Otan. Laquelle possède des bases non seulement en Grèce et en Turquie, mais aussi en Bulgarie, en Macédoine du Nord, au Monténégro, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, en Slovénie, en Albanie, au Kosovo. L'Otan n'a pas de bases en Serbie, mais un accord.

L'accroissement des bases de l'Otan, loin d'être un facteur de paix, s'est accompagné de la multiplication des conflits armés, des massacres, des bombardements de populations et des atrocités.

Comment aborder la question nationale aujourd'hui ?

En 1992, nous écrivions (7) :

« Au point de décadence où il est arrivé, l'impérialisme ne peut non seulement régler aucune question nationale, mais il ne peut que les aggraver : car sous l'effet de sa propre crise de décomposition, il doit écraser l'ensemble des économies nationales en soumettant ces pays, en en faisant exploser le cadre national à travers une nouvelle forme de colonisation. Une nouvelle forme de colonisation, car l'ancienne s'inscrivait dans une économie mondiale qui, au XIX^e siècle, s'est constituée sur l'industrialisation dans laquelle s'engageaient les pays. Toute l'économie mondiale reposait sur les échanges, la circulation et la consommation de marchandises ; aujourd'hui, elle repose sur la spéculation, les capitaux fictifs. »

Illustration extrêmement brutale de cette « nouvelle forme de colonisation » : le mémorandum, au seul bénéfice du capital financier, imposé par Bruxelles au peuple grec en 2015 malgré sa résistance. Ce qui soulève la question de la trahison de son mandat par le gouvernement Syriza pour ne pas rompre avec la finance et les diktats de Bruxelles.

La résolution adoptée en 1920 par le congrès constitutif de la « Fédération communiste balkanique » déclarait (8) :

« Seule la révolution garantira aux petites nations une existence libre et un développement indépendant. Elle les débarrassera des dettes énormes de l'Etat, libérera les forces productives de tous les pays en les sauvant des limites des frontières d'Etat et ouvrira une issue à l'espace ainsi ouvert en unissant

les nations dans une unité économique. La libération des nations balkaniques de la domination politique, financière et économique de l'impérialisme, leur liberté nationale et leur unité, la création des conditions nécessaires pour le développement de leurs forces productives, tout cela ne peut être réalisé que si ces nations s'unissent pour former une république socialiste des Balkans. »

Avancer aujourd'hui pour stopper l'escalade guerrière dans les Balkans, et plus particulièrement entre la Grèce et la Turquie, nécessite un combat sans concessions pour refuser de plonger dans l'union nationale, et de combattre tant en Turquie qu'en Grèce contre les gouvernements fauteurs de guerre, contre les budgets de guerre. Mais aussi de combattre pour la fermeture des bases de l'Otan, pour en finir avec les plans néocoloniaux du Fonds monétaire international et de l'Union européenne.

C'est à juste titre que le NAR pour la libération communiste en Grèce, le Parti du travail (Emep) et le Parti des travailleurs de Turquie (Tip) ont lancé un appel commun conjoint (9) contre les préparatifs de guerre et les discours nationalistes des gouvernements, autant grec que turc, où ils estiment notamment :

« Le moment est venu de construire un pont d'amitié et de solidarité entre les peuples et les travailleurs des deux pays. Syndicats, associations, organisations sociales, clubs de jeunes, initiatives environnementales, mouvements et collectifs anti-guerre et démocratiques, mouvements de femmes et féministes, toutes les personnes qui veulent la paix entre les peuples, nous unissons notre voix pour exiger que l'orgie d'armements cesse, contre les bases américaines, et que nos pays sortent de l'Otan, que la mer Egée et la Méditerranée deviennent des mers de paix et non des "parcelles" d'exploitation, d'antagonismes et de guerre.

Nos peuples peuvent vivre pacifiquement et librement des deux côtés de la mer Egée, en luttant contre l'exploitation, l'oppression, le fascisme, le nationalisme et le racisme.

(7) Lucien Gauthier, « La question nationale dans le miroir de la Yougoslavie », *La Vérité*, n° 4, octobre 1992, page 72 (Ndlr).

(8) Résolution adoptée en janvier 1920 à Sofia au congrès constitutif de la « Fédération communiste balkanique » et citée dans l'article ci-dessus (cf. note 7), *La Vérité*, n° 4, page 61 (Ndlr).

(9) « Grèce et Turquie – Déclaration commune contre la guerre », *Informations ouvrières*, n° 743, semaine du 9 au 15 février 2023, page 12 (Ndlr).

Dans toutes les langues du monde, le plus beau mot est Paix. »

7 Comme dans les deux premières guerres mondiales, ne sont-ce pas déjà les peuples, les travailleurs qui en sont les principales victimes ? N'est-ce déjà pas le cas par la politique intérieure menée par chaque gouvernement dans chaque pays ?

Qui est agressé ? Qui est victime ? Qui meurt sous les bombes ? Les peuples, et des deux côtés. On déplore en fin d'année 2022 100 000 morts de chaque côté, en Ukraine et en Russie. Les Ukrainiens meurent, vivent la barbarie de la guerre. Et aussi ces milliers de jeunes soldats russes envoyés à la boucherie et qui, pour beaucoup, se sont enrôlés dans l'armée tout simplement parce que, à cause de la terrible situation sociale en Russie, ils ne voyaient pas d'autre issue. Et surtout, ces centaines de milliers de jeunes Russes qui, du fait de l'appel à la mobilisation, ont été enrôlés de force dans les troupes de Poutine.

La guerre et les sanctions précipitent l'Europe dans une crise sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les conséquences sont très importantes sur l'industrie européenne : réduction de production, fermetures, licenciements. La demande de gaz a chuté de 25 % en Europe.

Dans son rapport sur les salaires 2022-2023 daté du 30 novembre 2022, l'Organisation internationale du travail (OIT) dénonce « une baisse brutale des salaires réels ». Le journal patronal *Les Echos* précise même le 2 décembre 2022 que « les salaires vont moins vite que les prix pour la première fois depuis 55 ans ».

En Ukraine, en pleine guerre, le Parlement ukrainien a adopté la loi 5371 qui prive les salariés des entreprises de moins de 250 employés d'un contrat de travail en liaison avec le Code du travail (ils concluront à la place un contrat individuel et les licenciements sont laissés à la discrétion de l'employeur). Cela concerne 70 % des salariés ukrainiens (Cf. *question 3*).

Dans plusieurs pays d'Europe, des budgets faramineux sont votés pour envoyer des armes en Ukraine ou augmenter les budgets de la défense (plusieurs milliards en France, en Allemagne, en Italie) et, à l'inverse, aucun moyen supplémentaire n'est donné

aux services publics de santé, d'éducation, de transport. « L'austérité » est la ligne directrice des gouvernements européens quand il s'agit des salaires et des services publics, mais pas quand il s'agit de l'armement.

Par exemple, aux Etats-Unis, les différents chefs de groupes parlementaires ont conclu un accord qui fait passer le budget militaire 2023 à 858 milliards de dollars, 817 milliards dédiés au ministère de la Défense. La politique militaire consiste à accroître la capacité de production de l'industrie militaire dans les domaines des achats et des chaînes d'approvisionnement militaire.

8 Dans toutes les guerres, les gouvernements belligérants en appellent à l'union nationale pour défendre la patrie, est-ce encore cette fois le cas ? Les travailleurs et les peuples dans le monde y sont-ils sensibles ? En particulier en Ukraine et en Russie ? Et les partis politiques, les organisations syndicales sont-ils favorables à cette politique d'union nationale ?

Rien de nouveau dans les appels à l'union nationale de la part des gouvernements s'engageant dans une guerre impérialiste. Précisons que pour une guerre de libération, la question serait toute autre.

En 1914, les gouvernements préparant la grande boucherie de millions de prolétaires et de paysans massacrés sur les champs de bataille exigeaient l'Union sacrée pour défendre la patrie et l'obtenaient auprès de l'immense majorité des députés de la II^e Internationale.

Aujourd'hui, les gouvernements des pays de l'Otan en appellent aussi à l'union nationale pour se ranger derrière le commandement américain de l'Otan et derrière l'armée de Zelensky. La politique criminelle de Poutine sert utilement de repoussoir. Les gouvernements obtiennent un soutien de ce qui reste des PS et des partis ex-staliniens dans nombre de pays. En France, quand Macron a fait voter une déclaration va-t-en-guerre le 30 novembre à l'Assemblée, la totalité des députés PS, PCF, écologistes ont voté pour, sur un axe pro-Otan, exigeant l'envoi de toujours plus d'armes.

Mais 2022 n'est pas 1914, les différences sont importantes. Le dispositif militaire, côté ukrainien, est maintenant totalement sous le contrôle de l'impérialisme américain. Les décisions du gouvernement américain concernant les sanctions, l'approvisionnement en énergie, visent à la destruction des industries, de la souveraineté dans les différents pays. Il est plus facile à un gouvernement bourgeois d'en appeler à l'union nationale pour défendre la patrie que d'en appeler à cette même union nationale pour accélérer la destruction du pays et l'abdication de sa souveraineté, pour le seul bénéfice du capital américain.

Cela entraîne des tensions dans tous les pays, dans les gouvernements, dans les institutions étatiques, dans les partis, et particulièrement en Allemagne au cœur de ces questions.

Des manifestations se sont multipliées en particulier à l'Est, contestant lesdites « sanctions contre la Russie ». 915 soldats allemands, engagés ou réservistes, ont refusé d'être envoyés sur des zones de guerre hors d'Allemagne.

Et malgré les menaces de la direction de Die Linke, Sahra Wagenknecht et sept députés Die Linke, ainsi que des députés SPD ont refusé de voter pour la guerre et pour les 100 milliards supplémentaires de crédits de guerre.

Au Royaume-Uni, la direction du Labour a interdit à tous ses députés la moindre déclaration contre l'Otan, mais Corbyn et de nombreux militants du Labour, regroupés avec *Stop The War*, ont pris position contre la guerre et appellent à manifester contre en condamnant Poutine et l'Otan.

Cette question est majeure : dans tous les pays d'Europe s'opèrent depuis un an des différenciations, des crises et des craquements dans les organisations se réclamant du mouvement ouvrier sur la question du refus de se ranger derrière les gouvernements fauteurs de guerre.

Des organisations, des partis ou des morceaux de partis, des groupements de militants refusent l'union nationale. A chaque fois, le refus de la guerre va de pair avec le refus de la guerre sociale, le refus des mesures brutales prises par les gouvernements pour faire payer à la population laborieuse le coût de la guerre.

L'appel « *Halte à la guerre !* », lancé en décembre 2022, rencontre un écho formidable auprès de militants d'origines très di-

verses, précisément parce que les délimitations anciennes sont bouleversées. Conforter les liens organisés de combat avec les signataires est une aide pour rétablir le mouvement ouvrier sur un axe indépendant.

La propagande démente pour présenter Zelensky et les armées de l'Otan comme le camp de la paix, combinée avec la capitulation complète de la majorité des vieux partis, a créé une pression sur les opinions des peuples et chez les travailleurs, mais elle n'a jamais débouché sur une paix sociale avec le mouvement ouvrier. Les dirigeants des organisations syndicales ont le plus souvent accepté de couvrir l'escalade de l'Otan, voire de se ranger derrière. Mais dans aucun des pays la bourgeoisie n'a obtenu depuis le 25 février 2022 de pacte social, de trêve dans les conflits de classe.

Tous les pays, Belgique, Allemagne, Etat espagnol, Portugal, Suisse, France, Grande-Bretagne... sont secoués par des mouvements grévistes, souvent sur les salaires. Ils sont parfois organisés avec les syndicats, parfois les débordent, mais qui tous contribuent à une situation où les appareils syndicaux se prononcent contre les conséquences désastreuses de la guerre sur le prolétariat, et souvent appellent à des mobilisations pour y résister, tant la guerre en Europe est synonyme de chaos et de régression brutale, ne laissant pas d'espace pour les négociations.

Y a-t-il un rapport, un impact entre cette guerre et les questions qui nous inquiètent aussi : le réchauffement climatique, les crises énergétiques, la destruction de la nature ?

D'entrée de jeu, la guerre a eu comme conséquence que le gaz de fracturation et le gaz de schiste sont devenus la part la plus importante d'utilisation de gaz dans l'industrie, dans l'énergie, comme conséquence du boycott du gaz russe. Or ces gaz étaient considérés comme bien plus dangereux pour la nature et la planète que le gaz naturel.

La seconde conséquence de ce boycott est que les pays dépendant du gaz russe ont dû relancer leur production de charbon.

Les émissions de CO₂ ont explosé. 2022 est l'année où l'humanité a produit le plus d'émissions de CO₂.

Quant à la guerre proprement dite, elle a vu dans tous les pays la production d'armes de guerre exploser. Les ventes ont considérablement augmenté. Les Etats-Unis viennent de décider l'installation de missiles sur la totalité des îles du Pacifique face à la Chine. Dans l'économie capitaliste, il ne suffit pas de produire une marchandise pour gagner de l'argent. Il faut la vendre. Et pour continuer à vendre, il faudra bien à un moment ou l'autre pouvoir l'utiliser. C'est valable pour les armes comme pour n'importe quelle marchandise.

Enfin, est-il besoin de préciser qu'un tel déferlement de bombes aurait des conséquences sur la nature, la santé des gens, leur vie tout court ? Les représentants de l'écologie politique votent partout l'augmentation des crédits de guerre comme les soutiens à l'Otan.

10 La volonté affirmée de tous les gouvernements européens d'augmenter considérablement les budgets des armées alors qu'ils coupent sur les budgets sociaux, est-ce seulement pour la guerre extérieure ?

Le but de « l'austérité » et des coupes sur les budgets sociaux est de faire passer toutes les contre-réformes : retraites, Code du travail, baisse des salaires, fermetures

de services publics ou privatisations, fermetures d'usines et d'industries. Emmanuel Macron a d'ailleurs parlé en France « d'économie de guerre » avec sa fameuse formule : « *C'est la fin de l'abondance.* » Comme nous l'avons vu, ce n'est pas la fin de l'abondance pour les industries d'armement ou les entreprises du CAC 40, mais cela doit l'être pour la majorité de la population : c'est cela, l'économie de guerre.

Nous pouvons citer l'intervention de la députée allemande Sahra Wagenknecht, de Die Linke, au Bundestag. Elle dit (9) :

« L'idée que nous puissions punir Poutine en plongeant des millions de familles allemandes dans la pauvreté et en détruisant notre industrie, alors que Gazprom réalise des bénéfices records, n'est-ce pas le summum de la bêtise ? Il faut en finir avec ces désastreuses sanctions économiques. »

(9) Discours prononcé par Sahra Wagenknecht le 8 septembre 2022 au Bundestag, *Informations ouvrières*, n° 723, semaine du 15 au 21 septembre 2022, page 12 (Ndlr).

Le Chili et le Brésil dans une Amérique latine secouée par la crise mondiale

Présentation

LES lecteurs de cette revue de la IV^e Internationale trouveront dans les pages qui suivent des articles sur la situation ouverte dans deux pays importants d'Amérique latine, le Chili et le Brésil, qui, avec leurs particularités nationales, expriment une situation d'ensemble dans la région marquée par la résistance des travailleurs et des peuples à la domination historique de l'impérialisme des États-Unis.

L'article de Luis Mesina, dirigeant syndical et porte-parole de la Coordination nationale « No + AFP », candidat indépendant à la Convention constitutionnelle au Chili, cherche à tirer les leçons des trois dernières années de lutte de classes dans son pays qui ont commencé avec « l'explosion sociale » d'octobre 2019, à la base des développements qui ont eu lieu jusqu'à aujourd'hui avec les référendums constitutionnels et l'élection de Gabriel Boric comme président en décembre 2021, après un second tour contre le « pinochétiste » José Antonio Kast, ainsi que les contradictions qui marquent son gouvernement depuis mars 2022.

Le second article, celui d'Antonio Luna, est le rapport politique présenté et discuté à la réunion de la Direction nationale du courant *O Trabalho*, section brésilienne de la IV^e Internationale, après la victoire historique de Lula contre Bolsonaro au second tour de l'élection présidentielle du 30 octobre dernier. Vingt ans après sa première élection comme président de la République — après treize années successives de gouvernements dirigés par le PT interrompues par le putsch « blanc » qu'a représenté la destitution de la présidente Dilma Rousseff, après avoir passé 580 jours en prison, victime d'un procès judiciaire manipulé (« *lawfare* ») (1) —, Lula revient au pouvoir dans le pays clé qu'est le Brésil pour l'Amérique latine.

Le 8 janvier de cette année, confirmant l'instabilité de la situation politique au Brésil, s'est produite une tentative de putsch où des milliers de bolsonaristes, avec l'indulgence et la complicité de secteurs militaires et policiers du District fédéral, ont envahi les sièges des trois pouvoirs, le Palais du Planalto, le Congrès et la Cour suprême, à Brasilia. La réaction du gouvernement Lula, décrétant l'intervention fédérale dans l'appareil de la sécurité publique de la capitale, a permis de rétablir le contrôle de la situation pour le moment (voir en page 33 l'encadré avec la note du Dialogue et Action pétiste [DAP], regroupement animé par la section de la IV^e Internationale).

Une situation nouvelle qui n'est pas une répétition

L'Amérique latine, en raison de la profonde inégalité sociale qui la caractérise, a été l'une des régions de la planète où les masses populaires ont le plus souffert de la combinaison de la crise mondiale du capitalisme qui existait déjà avec l'écllosion de la pandémie de Covid-19. Parmi les conséquences politiques de ce phénomène de dégradation exponentielle des conditions de vie des peuples figure ce que la grande presse appelle la « vague rose ».

Une telle « vague rose » serait — vingt ans après une « vague rouge » qui a débuté avec l'élection de Chávez à la présidence du Venezuela en 1998, suivi par Evo Morales en Bolivie, Rafael Correa en Équateur et Lula au Brésil — l'émergence d'un ensemble de gouvernements « progressistes » au cours des deux dernières années, mais avec des programmes ou des orientations plus modérés (d'où le terme « rose »), s'accompagnant d'une situation économique mondiale beaucoup plus difficile (rappelons qu'il y a vingt ans, il y avait le prétendu boom des matières premières).

Comme d'autres expressions journalistiques — il suffit de se souvenir du « printemps arabe » —, celle de la « vague rose » est très loin de dépeindre la situation complexe et difficile de la lutte de classes dans les pays de la région.

(1) Tactique visant à instrumentaliser la justice (*Ndt*).

Il est certain qu'en juillet 2021, de façon surprenante et avec une marge minime de voix, le syndicaliste Pedro Castillo a été élu président du Pérou contre la droitière Keiko Fujimori, s'ajoutant à Luis Arce, qui, en octobre 2020, avait repris la présidence de la Bolivie des mains des putschistes pour le MAS d'Evo Morales.

Un peu plus d'un an plus tard, en décembre 2021, Gabriel Boric est élu au Chili et prend ses fonctions en mars 2022. En juin de cette année, il y a eu l'élection, également dans un second tour polarisé avec la droite, de Gustavo Petro comme président de la Colombie — pays décisif pour le dispositif de domination des Etats-Unis dans la région, avec des bases militaires sous le prétexte de lutter contre le trafic de drogue et base d'opérations pour des agressions contre le Venezuela voisin. L'année s'achève, comme pour couvrir la « vague progressiste », avec l'élection de Lula au Brésil.

Il est certain que c'est la résistance des masses, dans chacun des pays mentionnés et dans toute la région, qui a été à la base des victoires électorales de la gauche ou du centre-gauche. En somme, ce que les différents gouvernements « progressistes » élus au cours de la dernière période vont faire du mandat reçu des masses populaires n'est pas prédéterminé. Il s'agit d'une question ouverte qui, comme toujours, sera résolue par la lutte des classes.

Au Pérou, Castillo, qui a été élu face au monde politique officiel sous la bannière de la Constituante, est resté prisonnier d'un Congrès à majorité réactionnaire qui a fini par voter le 7 décembre dernier la « vacance » (2) du président qui avait tenté de dissoudre le Parlement, approfondissant la crise politique du pays. En réponse au putsch parlementaire, les masses exploitées et opprimées par l'oligarchie et l'impérialisme sont entrées en mouvement contre la présidence de Dina Boluarte, imposée grâce au soutien de l'ambassade des Etats-Unis, pour la fermeture du Congrès et pour une Assemblée constituante. Un soulèvement populaire qui se poursuit en ce début d'année 2023, au sein duquel la section péruvienne de la IV^e Internationale intervient en cherchant à aider à la centralisation du mouvement dans un commandement qui réunisse la CGTP (centrale syndicale historique) et toutes les organisations de lutte du peuple, et qui organise une marche sur la capitale, Lima, avec l'exigence que soient satisfaites les revendications sociales et de souveraineté nationale et d'élections immédiates pour une Constituante. Ce processus est en plein développement à l'heure où nous écrivons cette présentation.

Un trait commun des récentes élections sud-américaines est l'effondrement des partis et formations politiques traditionnels des bourgeoisies locales, remplacés par des mouvements de droite ou d'extrême droite, ce qui accroît le degré d'instabilité d'une situation qui n'est pas identique dans tous les pays.

La lutte de classes qui va se développer sur une scène mondiale est marquée par l'incapacité de l'impérialisme des Etats-Unis à surmonter la crise structurelle du système capitaliste et sa propre crise interne, ce qui amène le gouvernement Biden à jouer la carte de la guerre en Ukraine, avec tous les risques que cela entraîne pour la stabilité mondiale dans une situation déjà précaire pour sa domination. Ce qui est un élément central pour les pays d'Amérique latine, « arrière-cour » historique des Etats-Unis.

Il est remarquable que le même Joe Biden, qui a fait courber les gouvernements de l'Union européenne devant les exigences guerrières des Etats-Unis dans le « Vieux Continent », ait rencontré des difficultés avec le fiasco diplomatique qu'a été le Sommet des Amériques en juin de cette année, lequel s'est réduit à l'adoption d'un vague plan pour contenir les migrations qui, via le Mexique, viennent en particulier d'Amérique centrale.

De toute façon, les leçons que nous pouvons tirer de ce qui s'est passé au Chili et au Brésil seront utiles à tous les groupes et sections de la IV^e Internationale en Amérique latine et au-delà.

Julio Turra
10 janvier 2023

(2) C'est-à-dire la destitution du président (*Ndt*).

CHILI

Trois ans après la révolte populaire

D'APRÈS des chiffres de la Banque mondiale (2021), le Chili affiche un revenu par habitant (PPA) de 29 104 dollars, l'un des plus élevés d'Amérique latine, bien plus élevé que celui du Brésil, du Mexique, de l'Argentine et de la Colombie, alors qu'il s'agit d'un pays d'une superficie beaucoup plus petite que ces quatre nations, avec un nombre d'habitants nettement inférieur et un produit intérieur brut nettement plus faible.

Ces données peuvent nous aider à comprendre pourquoi le Chili a été présenté comme un modèle de développement à suivre par les organismes internationaux — Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale, BID, etc. — au cours des trente dernières années. Il est cependant nécessaire de situer le contexte dans lequel s'est réalisé ce « boom chilien », qui a fini par être remis en cause avec l'explosion du 18 octobre 2019.

Le Chili a été l'un des derniers pays de la région à se libérer d'une dictature, après avoir subi dix-sept ans de tyrannie. En 1990, alors que le dictateur était toujours au pouvoir, une transition « pactisée » a débuté, qui, comme le prévoyait la Constitution frauduleuse d'Augusto Pinochet, établissait que le dictateur resterait général en chef des Forces armées et conserverait ensuite un poste de sénateur à vie.

La période de « transition », dirigée par Patricio Aylwin, a duré trente ans et a nécessité un accord préalable entre les forces politiques de l'époque, la Concertation de partis pour la démocratie (1) d'une part, et les partis pinochetistes de la droite d'autre part.

En substance, l'accord exigeait le respect sans restriction de la Constitution politique frauduleuse de 1980, un engagement total dans le « modèle économique » mis en place par la dictature, que la Concertation s'engageait à respecter, à approfondir et à consolider.

Le « modèle économique » chilien a été et est resté déterminant pour la concentration de la richesse et pour permettre au pays de se positionner par rapport au reste de l'Amérique latine comme un « pays de réussite », considéré comme l'un des meilleurs élèves et le

plus avancé dans l'application des recettes du « consensus de Washington ».

De fait, le pays avait entamé le processus de transformations structurelles avant même que Reagan et Thatcher ne commencent à appliquer la stratégie « néolibérale » qui a culminé avec la chute du mur de Berlin et la désintégration de l'URSS.

En effet, Pinochet a régné en tyran de 1973 à 1990. En 1980, il a imposé par la fraude la Constitution politique qui est toujours en vigueur aujourd'hui. En novembre de cette année-là, il a privatisé la Sécurité sociale, donnant naissance aux Administratrices de fonds de pension (*Administradora de Fondos de Pensiones* — AFP) et aux Institutions privées de santé prévisionnelle (*Instituciones de Salud Previsional* — ISAPRES). Peu de temps après, il a poursuivi la décentralisation de l'enseignement public en le retirant au ministère de l'Éducation pour le transférer aux municipalités, et en établissant un « enseignement privé subventionné » qui donne lieu à l'émergence d'une industrie de marchandisation de l'enseignement.

Durant le premier gouvernement de la Concertación dirigé par Patricio Aylwin, l'un des « dogmes monétaristes » a été réaffirmé, celui de la plus grande efficacité du secteur privé par rapport au secteur public. Non seulement les systèmes de santé et de Sécurité sociale sont restés aux mains du privé, mais d'importantes réformes de renforcement y ont été introduites. De même, les privatisations opaques, frauduleuses et irrégulières des entreprises publiques de télécommunications, d'électricité, de sidérurgie et d'énergie ont été validées et légitimées, laissant impuni tout le pillage provoqué contre l'État.

(1) La « *Concertación de Partidos por la Democracia* » s'est constituée le 2 janvier 1988. Initialement appelée « *Concertación de Partidos por el NO* » (Concertation de partis pour le non), elle était composée de seize partis et groupements politiques opposés au régime militaire au pouvoir dans le pays depuis 1973. Y ont participé la démocratie chrétienne, les radicaux, les socialistes, les sociaux-démocrates, les libéraux, la gauche chrétienne, les humanistes et un parti instrumental, le Parti pour la démocratie (PPD). Le PC et le MIR n'ont pas fait partie de cette coalition, qui a gouverné avec quatre présidents : Aylwin, Frei, Lagos et Bachelet par deux fois.

Le deuxième gouvernement (1994-2000), dirigé par Frei Ruiz Tagle, a donné le coup d'envoi de la plus grande destruction du patrimoine public avec la privatisation de l'eau et des entreprises de distribution sanitaire d'eau potable. De même, une partie de la plus grande société de cuivre du monde (*Corporación Nacional del Cobre — CODELCO*) a été privatisée, avec le transfert de milliers d'hectares de gisements secondaires à des sociétés étrangères.

L'Etat a entrepris de promouvoir l'initiative privée dans tous les domaines. Il a ouvert sans aucune restriction les frontières au capital transnational et a signé des centaines d'accords de libre-échange qui ont attiré les investissements privés. Le pays connaissait une législation du travail anti-ouvrière promulguée par la dictature en 1979, qui réduisait le syndicalisme et son champ d'action aux seules limites de l'entreprise, l'avait décimé et en avait affaibli complètement les forces.

Les gouvernements suivants, dirigés par les socialistes Ricardo Lagos (2000-2006) et Michelle Bachelet (2006-2010 et 2014-2018), ont maintenu le modèle basé sur un Etat subsidiaire dont le rôle fondamental était de prendre en charge les dépenses sociales et de faciliter les affaires du secteur privé.

En vingt ans, le Chili avait fait preuve de son aptitude à s'insérer dans la mondialisation mieux que tout autre pays de la région. Cela s'est renforcé avec les deux gouvernements du millionnaire de droite Sebastián Piñera (2010-2014 et 2018-2022), qui ont parachevé trente-deux années de gouvernement au cours desquelles la privatisation de pratiquement tous les domaines de la société a été développée et consolidée, ce qui a donné lieu à l'une des sociétés les plus inégalitaires de la région.

Si l'indicateur du revenu par habitant présente le Chili comme un pays prospère, ce qu'il cache, c'est la profonde inégalité sur laquelle s'est édifié le pays en près d'un demi-siècle d'histoire.

AU BOUT DE 30 ANS D'INÉGALITÉS, LE MODÈLE S'EST ESSOUFFLÉ

Les trois décennies qui ont précédé la révolte populaire du 18 octobre 2019 se sont généralement déroulées dans un climat de « paix sociale ». Une paix sociale garantie par des partis politiques adaptés au modèle et un syndicalisme obséquieux soumis aux accords entre les sommets des partis qui composaient

la Concertación et qui, depuis l'entrée en fonction du premier gouvernement de transition dirigé par Aylwin, a cherché à assurer une stabilité au « retour de la démocratie » en émoussant l'intensité du conflit social. Cela s'est traduit par l'ajournement des revendications les plus pressantes du mouvement ouvrier, comme par exemple la suppression du Plan du travail mis en place en 1979 qui limitait les actions du syndicalisme.

Cependant, à la fin des deux premières décennies d'action disciplinée du mouvement syndical et social, le « modèle chilien » a commencé à s'essouffler.

Le premier mandat de Bachelet a dû faire face à la « révolution des pingouins », peut-être l'une des mobilisations les plus significatives des lycéens, tant par son caractère massif que par le contenu des revendications : abrogation de la LOCE (2), fin de la municipalisation de l'éducation, passe scolaire gratuit. C'était le prélude à une nouvelle étape, où les structures sur lesquelles reposait le modèle chilien commençaient à être remises en question par de nouvelles générations qui prenaient la « classe politique » par surprise. Bachelet a pu surmonter cette crise, temporairement, en abrogeant la LOCE et en inaugurant la LGE (3), qui, en substance, a maintenu l'enseignement privé pour l'essentiel et a maintenu la marchandisation de l'éducation.

Au début des années 2010, avec l'investiture de Sebastián Piñera (2010-2014), la réalité avait creusé les inégalités à des niveaux sans précédent, ce qui a été la base sur laquelle la protestation sociale a commencé à se forger. Cette décennie a montré, comme jamais auparavant, l'irruption du mouvement social dans ses différentes expressions. Une marque nouvelle caractérisait ce mouvement qui compliquait les choses pour le pouvoir. Même si ce n'était pas le cas de tous, la majorité de ses dirigeants se déclaraient indépendants des « partis de l'ordre » et donc plus difficiles à « domestiquer ».

(2) Loi organique constitutionnelle de l'éducation (*Ley Orgánica Constitucional de Enseñanza — LOCE*), publiée en mars 1990, quelques jours avant que la dictature ne transfère le pouvoir au gouvernement de Patricio Aylwin. Elle renforçait la liberté d'enseignement plutôt que le droit à l'éducation, reconnaissant des droits à l'initiative privée pour pénétrer dans le secteur de l'éducation.

(3) La Loi générale de l'éducation (*Ley General de Educación — LGE*), promulguée par Michelle Bachelet en 2009, a abrogé la LOCE tout en maintenant intacts les principes mercantiles dans l'éducation et en renforçant le rôle de simple observateur de l'Etat.

Une nouvelle couche d'acteurs sociaux était en train de naître, qui, tout au long de la décennie, allait remettre en question les piliers essentiels du modèle économique, politique, social et culturel imposé par la tyrannie et perfectionné pour durer au cours de ces trente années.

En 2011, de grandes mobilisations pour l'environnement ont eu lieu contre les tentatives de construction de centrales hydroélectriques dans le sud du pays. Ils ont été des milliers à se dresser pour réclamer l'arrêt des projets affairistes qui avaient transformé le territoire national. Cela a permis de sensibiliser au respect de l'environnement et à la nécessité de lutter contre les entreprises qui menacent l'écosystème. Cette action a été suivie de mobilisations dans le nord du pays sur le mot d'ordre « *Nous produisons du cuivre, nous restons pauvres* », qui exigeaient que 5 % des bénéfices de l'industrie nationale du cuivre restent dans la ville.

Cependant, la manifestation la plus puissante a eu lieu à la mi-2011 avec l'irruption massive du mouvement universitaire, qui a rassemblé des centaines de milliers de personnes à travers le pays, qui non seulement rejoignaient les marches de protestation, mais reprenaient aussi à leur compte comme légitimes les revendications avancées par les lycéens, en particulier la fin de la LGE, l'augmentation des dépenses publiques pour l'éducation, la fin du profit, la démocratisation du système d'enseignement supérieur et l'appel à une Assemblée constituante souveraine. Ces mobilisations étaient dirigées par les leaders étudiants Giorgio Jackson, Camila Vallejos et Gabriel Boric. Les deux premiers sont aujourd'hui ministres et Boric président de la République.

La montée croissante de la lutte sociale n'allait pas s'arrêter. En 2016, le Comité national de coordination NO+AFP a fait irruption avec force dans tout le pays, exigeant la fin de l'une des principales causes de la pauvreté des personnes âgées : le système privé d'épargne forcée géré par les AFP.

Puis, au cours des années 2018 et 2019, le mouvement féministe allait faire irruption au Chili avec une grande force. Une caractéristique prépondérante de ce mouvement, qui rassemble de nombreuses expressions du féminisme, est qu'il a placé le travail non rémunéré, les soins et la reproduction au centre des revendications féministes.

L'EXPLOSION DU 18 OCTOBRE : CE NE SONT PAS 30 PESOS, MAIS 30 ANS

L'explosion du 18 octobre a été précédée pendant plusieurs jours par d'intenses mobilisations des lycéens. Le détonateur en a été la hausse des tarifs du métro, mais, immédiatement, a surgi une foule de revendications que les mouvements sociaux avaient formulées pendant toute la décennie. L'élément le plus caractéristique de toute cette révolte est peut-être l'absence de partis politiques dans les mobilisations, ce qui confirme incidemment leur déconnexion du monde réel.

Il est donc clair que l'explosion d'octobre 2019 trouve appui dans les milliers de revendications non satisfaites par l'Etat. Elle est spontanée dans la mesure où elle a éclaté sans direction politique traditionnelle, mais elle s'inscrit dans la continuité de toutes les luttes lancées au début de la décennie par le mouvement social. Cette continuité est confirmée par le fait que les revendications qui ont émergé quelques jours après le 18 octobre, tant dans l'Unité sociale que dans les assemblées auto-convoquées et les assemblées territoriales, mettent au centre les retraites, la santé, le logement, l'éducation, le respect de l'environnement et, surtout, l'exigence d'en finir avec la Constitution félonne par le biais d'une Assemblée constituante souveraine.

Le 18 octobre est le résultat de luttes fragmentées qui ont convergé dans ce réveil. Il est la synthèse des luttes environnementales, sociales, lycéennes et universitaires, du mouvement des retraites NO+AFP, du monde féministe.

Pour la première fois dans l'histoire, les luttes du mouvement social se relient à la lutte du peuple mapuche, en s'appropriant nombre des revendications que ce peuple a soulevées depuis des siècles, comme le droit à l'autonomie territoriale, la récupération des terres ancestrales, la liberté économique-productive et la reconnaissance de son identité culturelle, qui ont été reprises non seulement symboliquement dans leurs chants et sur leurs drapeaux, mais aussi comme faisant partie des revendications sociales et politiques avancées après le soulèvement.

Il est donc clair que l'explosion du 18 octobre est l'aboutissement d'une longue période de luttes commencées au début de la dernière décennie qui, bien que très importantes, n'avaient pas réussi à ébranler toute la structure du pouvoir comme l'a fait la mobilisation après

octobre, atteignant son point culminant avec la « grève générale » du 12 novembre, qui a donné lieu 48 heures plus tard à l'« Accord pour la paix et la nouvelle Constitution », où le rôle prépondérant a été joué par Gabriel Boric, aujourd'hui président.

LE 12 NOVEMBRE, POINT CULMINANT DE LA RÉVOLTE POPULAIRE

La semaine du 14 au 18 octobre 2019 a été très intense, des milliers de lycéens ont pris d'assaut les stations de métro, sautant les tourniquets en rébellion ouverte contre l'augmentation du ticket de 30 pesos. Au cours de cette mobilisation, de nouvelles revendications étaient intégrées, qui se heurtaient toutes au modèle économique et au régime politique, dont la seule recette était la répression. Toutefois, comme pour tout processus révolutionnaire, on ne sait jamais quelle ampleur il prendra, et encore moins quel impact il aura.

Le vendredi 18 octobre marque l'entrée en scène de l'ensemble du mouvement social d'un bout à l'autre du pays, avec des millions de personnes descendues dans la rue pour protester de manière énergique et décidée, avec force et violence, en signe clair de protestation contre non plus seulement l'augmentation de 30 pesos du ticket de métro, mais aussi contre les 30 années d'abus et d'impunité sur lesquelles le modèle chilien de spoliation, d'abus et d'exploitation s'était bâti. Le peuple du Chili s'était soulevé contre les institutions décadentes de continuité de la dictature qui en avaient perpétué le modèle économique et le régime politique.

Pendant trois semaines intenses, le peuple s'est mobilisé sans relâche contre le gouvernement de Piñera, remettant en cause le pouvoir constitué et réduisant complètement au silence les partis politiques de l'« ordre » qui n'avaient pas la légitimité pour diriger le processus.

L'Unité sociale, un organisme créé en juin de la même année, avait été formée par différents acteurs sociaux, des lycéens et des étudiants, des féministes, des écologistes, NO+AFP, la centrale syndicale, des enseignants. Elle a assumé en partie la direction du processus qui, par son intensité et sa violence, dépassait toute tentative de reconnaître à quiconque la possibilité d'en diriger le développement.

Les divers mouvements liés au mouvement ouvrier, après un débat intense, réussirent à se mettre d'accord pour convoquer une grève générale pour le 12 novembre. Celle-ci s'est avérée un succès total en termes de nombre de participants et d'effets sur le régime politique, qui a montré des signes non plus seulement d'épuisement, mais aussi de confusion ouverte dans la direction des institutions de l'Etat. Le régime politique faisait eau de toutes parts, le pays était en train de s'effondrer, la violence contre les institutions s'exprimait quotidiennement avec une intensité inimaginable.

L'oligarchie, les grandes entreprises et les partis politiques étaient dépassés par la mobilisation. Piñera essaya dans une tentative désespérée de recourir à un « auto-coup d'Etat » en déclarant dans sur une chaîne nationale que le Chili était en guerre, situation immédiatement démentie par le général de l'armée alors en charge de la sécurité du pays, car l'état de siège avait été déclaré en raison de l'incendie de plusieurs stations de métro.

L'impact de la grève générale a été tel que la rumeur d'un soulèvement militaire a commencé à prendre de l'ampleur. Le pouvoir constitué devenait incapable de contrôler le pays, les mobilisations se multipliaient chaque jour dans tout le pays, le niveau de violence exprimait la fureur accumulée d'un peuple qu'on avait catalogué pendant trente ans comme étant soumis et indolent puisqu'il supportait tant d'abus. Or ce peuple s'était réveillé et exigeait des changements qui lui avaient été refusés des années durant.

Le pouvoir constitué, face à l'absence de direction du mouvement social, s'est restructuré, et, aux premières heures du 15 novembre, un accord a été conclu entre l'exécutif et le législatif, appelé « Accord pour la paix et la nouvelle Constitution », qui n'était rien d'autre que l'escamotage de l'Assemblée constituante souveraine au profit d'une Convention constitutionnelle limitée. C'était le moyen qu'avait trouvé le régime avec ses institutions pour enfermer la protestation sociale, en affaiblir l'intensité et finalement la contrôler.

Cependant, malgré cet accord qui a réussi à réduire l'adhésion à la protestation sociale, celle-ci a continué à se développer chaque semaine. Les milliers de combattants ont dû affronter la répression brutale qui a provoqué des dizaines de lésions oculaires, plusieurs morts, des centaines de personnes torturées et des centaines de personnes en

prison soumises à des procès absolument partiels qui violaient les droits de l'homme les plus élémentaires.

LE PLÉBISCITE DU 25 OCTOBRE 2020

L'Accord pour la paix et la nouvelle Constitution du 15 novembre avait établi un plan pour la tenue du processus constituant, dont un plébiscite à son début et un plébiscite à la fin. Le plébiscite d'entrée demandait s'il y avait un accord sur une nouvelle Constitution et quel était le meilleur organe pour la rédiger.

Le plébiscite d'entrée du 25 octobre 2020 a eu lieu un an après le début du soulèvement du 18 octobre 2019. Dans un contexte complexe, alors qu'une pandémie avait maintenu la quasi-totalité de la population confinée pendant près de cinq mois en pleine crise économique et sanitaire. A cela s'ajoute une crise politique d'une telle ampleur que si la pandémie et le confinement de la population n'étaient pas intervenus, la situation politique aurait pu s'aggraver au point de faire tomber le régime politique (Sebastián Piñera) en raison de la force acquise par la mobilisation sociale.

Malgré le confinement, la conscience des secteurs mobilisés restait active et exigeait les changements réclamés lors de la révolte populaire.

Le résultat retentissant du 25 octobre 2020 n'a donc été que l'expression de ce mécontentement.

Résultats avec vote volontaire. Deux questions, proposant chacune une alternative.

Première question : *Voulez-vous une nouvelle Constitution ? Alternative : 1. J'approuve. 2. Je rejette.*

J'approuve	5 892 832	78,28 %
Je rejette	1 635 164	21,72 %
Votes valablement exprimés	7 527 996	99,46 %
Votes nuls	27 637	0,37 %
Votes blancs	13 449	0,18 %
Total des votes exprimés	7 569 082	100 %
Electeurs inscrits/ taux de participation	4 855 719	50,95 %

Deuxième question : *Quel type d'organe devrait rédiger la nouvelle Constitution ? Alternative : 1. Une Convention constitutionnelle mixte, composée à 50 % de parlementaires en exercice et à 50 % de personnes élues. 2. Une Convention constitutionnelle*

composée uniquement de membres de la Convention élus par le peuple.

Option Convention mixte	1 502 726	21,00 %
Option Convention constitutionnelle	5 653 542	79,00 %
Votes valablement exprimés	7 156 268	94,62 %
Votes nuls	283 558	3,75 %
Votes blancs	123 512	1,63 %
Total des votes exprimés	7 563 338	100 %
Taux de participation des électeurs inscrits	14 855 719	50,91 %

Lors des deux consultations, près de 80 % des participants ont voté pour une nouvelle Constitution et pour qu'elle soit rédigée par une Convention élue par le peuple. Le rejet des partis politiques et du Congrès était clairement ratifié.

Sept mois plus tard, les 15 et 16 mai 2021 allaient apporter la vérification de la disposition des secteurs populaires contre le système avec l'élection de conventionnels indépendants chargés de rédiger la Constitution. En effet, le résultat de cette élection a montré que la conscience de la nécessité de dépasser le modèle économique et politique restait vivante, que la méfiance envers les institutions dominantes allait croissant.

Cela s'est exprimé dans l'élection d'un nombre considérable de conventionnels issus du mouvement social et populaire, indépendant des partis politiques traditionnels. Les secteurs liés au gouvernement et les défenseurs de la Constitution pinochétiste ont été réduits à moins d'un tiers de l'ensemble des conventionnels élus (155).

C'est-à-dire que dans deux processus électoraux, tenus à seulement sept mois d'intervalle (octobre-mai), le peuple s'est catégoriquement prononcé en faveur du changement.

LE PLÉBISCITE DE SORTIE DU 4 SEPTEMBRE 2022

Pendant exactement un an, entre le 4 juillet 2021 et le 4 juillet 2022, la Convention constitutionnelle s'est donnée pour tâche de rédiger une nouvelle Constitution politique pour le pays.

Cette année-là, ce sont des centaines de rencontres qui se sont tenues pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs revendications, dont beaucoup ont été reprises, notamment

celles concernant la Sécurité sociale, les droits des travailleurs, l'éducation, la santé, le logement, l'eau.

Cependant, un fort contenu identitaire imprimé à la Charte fondamentale a donné à la droite une raison de lancer dès le premier jour de la Convention une campagne intense pour le rejet.

Résultats avec vote obligatoire. Une question : *Approuvez-vous le texte de la nouvelle Constitution proposée par la Convention constitutionnelle ? Alternative : 1. J'approuve. 2. Je rejette.*

J'approuve	4 860 266	38,13 %
Je rejette	7 886 434	61,87 %
Votes valablement exprimés	12 746 700	97,86 %
Votes nuls	200 811	1,54 %
Votes blancs	77 281	0,59 %
Total des votes exprimés	13 024 792	100 %
Electeurs inscrits/ taux de participation	15 173 929	85,81 %

Nombre total de votants 13 024 792, soit 85,81 % des listes électorales actuelles. Il s'agit d'un taux de participation historique qui n'a pas été atteint depuis le retour à la démocratie (1989), bien qu'en nombre d'électeurs, il s'agisse du taux de participation le plus élevé de l'histoire du pays.

Contrairement au premier plébiscite, où près de 80 % avaient voté en faveur d'une nouvelle Constitution, 61,87 % l'ont rejetée lors du second plébiscite.

QUE S'EST-IL ALORS PASSÉ ?

En plein processus constituant, le 21 novembre 2021, des élections présidentielle, sénatoriales et législatives avaient été organisées. Et le 19 décembre, le second tour avait lieu, qui a porté Gabriel Boric à la présidence de la République avec un vote de 4,6 millions de personnes, ce qui était alors l'un des plus élevés de ces dernières années. Le danger que l'emporte au second tour son concurrent Kast (néo-fasciste), arrivé en tête au premier tour, a conduit au déploiement d'une série de forces politiques et sociales pour l'en empêcher. Le spectre d'une victoire d'un Trump ou d'un Bolsonaro a alerté et mobilisé beaucoup de monde dans tous les domaines. C'est ainsi que Kast, qui incarnait le néofascisme, a été vaincu. Aujourd'hui, si l'on regarde rétrospectivement, on peut conclure clairement que

Boric n'a pas été élu parce qu'il aurait compté avec un soutien populaire important. Au contraire, jusqu'à la mi-2021 il provoquait un malaise significatif parmi la population, surtout chez ceux qui se mobilisaient, car il était considéré comme l'un des principaux responsables de l'hypothèque réalisée par la Convention constitutionnelle sur l'Assemblée constituante souveraine à travers l'« Accord pour la paix et la nouvelle Constitution » du 15 novembre 2019. Pour parvenir à la présidence, Boric a dû remporter une primaire contre le candidat du PC Daniel Jadue, qui apparaissait comme le favori dans les sondages, après une campagne intense où Boric a trouvé pour alliée la politique anti-communiste et a ainsi battu le prétendant de l'alliance politique « J'approuve la dignité » (4).

Plusieurs consultations nationales ont été organisées en moins de deux ans. On peut dire que trois d'entre elles sont qualitativement favorables aux secteurs qui exigent des transformations et sont l'expression de la révolte d'octobre : celle du 25 octobre 2020, celle de mai 2021 et celle de décembre 2021. Seule la dernière, celle du 4 septembre, présente un résultat contraire à cette tendance transformatrice.

LES FAKE NEWS ET LE CARACTÈRE IDENTITAIRE DE LA CONVENTION

Dès le début du processus constituant, en juillet 2021, la Convention constitutionnelle (CC) a dû faire face à des attaques soutenues et systématiques de la part de la droite et des secteurs les plus réactionnaires du pays. Dans un grand pacte entre grands patrons, les AFP, les députés et sénateurs de droite et de l'ancienne Concertación se sont attelés à la tâche de faire dérailler le processus. Des campagnes à coups de millions basées sur des mensonges ont été développées, qui, pas à pas, ont miné la Convention constitutionnelle et ont fait circuler parmi les citoyens des idées aberrantes aussi absurdes que « *les logements allaient être supprimés* », « *l'épargne retraite allait être expropriée* », etc. Cette campagne a sans aucun doute sapé la confiance du peuple dans la Convention constitutionnelle.

(4) *Apruebo Dignidad* (AD) est une coalition politique initialement composée du Frente Amplio et du Parti communiste, créée le 11 janvier 2021. Depuis le 11 mars 2022, elle est la coalition au pouvoir du gouvernement du président Gabriel Boric aux côtés de Socialisme démocratique.

La nature de la Convention constitutionnelle a en quelque sorte déterminé son mode de fonctionnement. Ce n'était pas une Assemblée constituante à l'origine : elle n'a pas été souveraine. Elle a toujours été, d'une certaine manière, dépendante du pouvoir constitué, qui conditionnait et limitait l'étendue de ses pouvoirs au point qu'elle ne pouvait pas traiter de questions telles que les traités de libre-échange ou les questions relatives au pouvoir judiciaire. Ses ressources financières étaient également contrôlées, ce qui a limité son champ d'action, rendant difficile son lien direct avec la population et la transformant, de fait, en un autre « pouvoir » d'Etat limité par le pouvoir constitué, un pouvoir éloigné des citoyens, qui débattait à huis clos.

Le facteur supplémentaire qui, à partir de la Convention constitutionnelle elle-même, a contribué à renforcer la campagne de la droite pour la discréditer est la forte caractéristique « identitaire » de son propos. Déclarer le pays plurinational s'est heurté à la réalité : 12 % seulement de la population se reconnaît un statut indigène. Exacerbée par les secteurs les plus réactionnaires, cette question est devenue l'un des « chevaux de bataille » de la droite chilienne, qui a installé le fake new qu'il y aurait deux justices dans le pays, l'une indigène et l'autre chilienne, et cela a pris en profondeur dans les secteurs populaires en particulier. L'atmosphère de polarisation s'est accentuée à mesure que les délais de remise du texte se raccourcissaient. La Convention constitutionnelle elle-même et certains de ses membres ont également contribué à son discrédit, notamment un secteur de la « Lista del pueblo » (5).

ABSENCE DE DIRECTION POLITIQUE

C'est peut-être la principale cause de l'immense défaite subie par le peuple et les travailleurs chiliens. On commence peu à peu à mesurer l'ampleur de la défaite. En moins d'une semaine, le gouvernement a réorganisé ses pièces, réinstallant la Concertación de Partidos Políticos, celle-là même que l'explosion d'octobre avait désignée comme responsable des trente ans d'abus, d'exploitation et d'impunité.

De plus, le gouvernement de Boric, qui n'est au pouvoir que depuis six mois, annonce la signature du TPP-11, un accord commercial honteux qui porte atteinte à la souveraineté nationale et met en péril l'indépendance et la souveraineté alimentaires du pays. Boric lui-

même et son programme n'avaient jamais proposé quoi que ce soit qui y ressemble, même de loin.

Cependant, avec l'arrivée de Carolina Toha (6) à la vice-présidence de la République, ce qui arrive c'est Ricardo Lagos Escobar, ce à sa suite tout le cortège de patrons et de grandes entreprises nationales et transnationales.

Par conséquent, un effet immédiat de la défaite du 4 septembre est le virage à droite à 180 degrés du programme et du gouvernement de Gabriel Boric.

Pour en revenir au facteur déterminant de la défaite du 4 septembre, l'élément central est peut-être le manque de représentation du monde du travail au sein de la Convention. Cela, ajouté au caractère identitaire de cette Convention, a fait que les travailleuses et les travailleurs ne se sont pas sentis proches du texte qui a été soumis à référendum le dimanche 4 septembre. En revanche, le patronat a uni ses forces et s'est attaché dès le premier jour à jeter le discrédit sur la Convention constitutionnelle, car il savait que tout texte constitutionnel différent de celui en

(5) *La liste du peuple*. C'est un phénomène qui est apparu avec la révolte du 18 octobre. Une liste de secteurs de gauche influencés par certaines conceptions antisystème qui ont lancé des slogans contre le pouvoir constitué et qui faisaient sens à l'époque pour les citoyens qui se joignaient à l'ample mobilisation sociale intense qui a balayé le pays. Certains personnages sont devenus des symboles du processus, ils représentaient la nouveauté, la lassitude face au pouvoir dominant. Ils sont devenus célèbres en se rendant chaque vendredi à la Plaza Dignidad ou à la Plaza Italia pour affronter la police. Il s'y est créé une sorte de mystique que l'on a appelé la « ligne de front », faisant allusion au fait que ce sont eux qui ont contenu la force répressive des policiers en s'affrontant à eux avec des bâtons, des pierres et des boucliers en fer. Ils étaient les faibles contre les puissants. Certains personnages y ont émergé, comme « Tante Pikachu » qui se déguisait dans la tenue de ce personnage japonais. Un autre, le « Pelao Rojas Vade », qui est apparu comme l'emblème de la revendication d'une santé publique en se présentant comme un malade du cancer et atteint par une leucémie, ce qui s'est avéré faux. Il n'était pas malade et lorsqu'il a été découvert, cela a causé un immense préjudice à la Convention constitutionnelle. Cette liste, apparue comme expression de la révolte d'octobre, représentait les citoyens et s'opposait aux partis traditionnels et au pouvoir établi. Le fait qu'ils soient tous « indépendants » des partis politiques correspondait à ce que les gens recherchaient et souhaitaient. Cependant, il est vite apparu que les organisations sans contenu politique finissent par s'avérer des proies faciles pour le pouvoir. Ils ont constitué une liste nationale pour la Convention, remportant plus de 27 délégués à la Convention sur 155. (6) Militante du Parti pour la démocratie, PPD fondé par Ricardo Lagos. Elle a été députée, maire et ministre sous le gouvernement Bachelet, et occupe aujourd'hui le poste de ministre de l'Intérieur.

vigueur depuis quarante ans mettrait en péril ses intérêts.

L'importance donnée aux droits de la nature, des animaux, des peuples indigènes et du monde féministe au même niveau de hiérarchie que les droits des travailleuses et des travailleurs dans la proposition de nouvelle Constitution a fait qu'une relation étroite n'a pas été établie entre les travailleurs et le processus constituant. Pourtant, il est important de souligner que le texte a bel et bien pris en compte des aspects importants pour les travailleurs en leur reconnaissant des droits qui sont absolument interdits dans la Constitution actuelle. Cependant, insister tellement sur les autres droits identitaires — même s'ils sont importants — a divisé le débat et a servi d'argument supplémentaire à la droite pour les utiliser en guise de propagande contre l'approbation.

POUVOIR CONSTITUANT OU POUVOIR DESTITUANT ?

L'analyse des résultats des cinq élections qui ont eu lieu dans le pays permet de conclure que ce qui a prévalu, c'est le caractère de rupture, destituant, contre l'ordre établi.

Lorsqu'en octobre 2020, un an après la révolte, le peuple a voté à près de 80 % pour en finir avec la Constitution de Pinochet et a voté pour qu'elle soit rédigée par un organe indépendant du pouvoir constitué, ce qui s'exprimait alors, c'était son profond mépris et sa méfiance envers les structures du pouvoir, le gouvernement de Piñera, le Congrès, les partis politiques, y compris le PC et le Front large.

Il l'a confirmé lorsqu'en mai 2021 il a élu un nombre important de conventionnels indépendants, issus de mouvements sociaux liés aux mondes environnemental, féministe, indigène, etc. Lors de cette élection est apparu un phénomène nouveau, objet d'analyse à un autre moment : aucun dirigeant syndical n'a été élu, dans aucun secteur et dans aucune région du pays. Et en décembre de la même année, l'élection de Boric contre Kast peut aussi être lue comme un signe que le mouvement populaire et social qui a déclenché la révolte d'octobre 2019 n'a pas été imprégné par la campagne et la propagande de la droite, et persiste à avancer vers des changements profonds. Boric, bien que n'étant pas du goût de la majorité, représentait à ce moment-là une force différente des secteurs de l'ex-Concertación présentant des candidats, et bien sûr une force différente de la droite.

Le 4 septembre, la majorité a fait preuve de lassitude envers le processus constituant dont elle n'a pas été partie prenante. Outre la campagne de « fake news » de la droite, le peuple en général exprime son dégoût pour tout ce qui peut sentir le pouvoir, l'ancien pouvoir. C'est peut-être la manifestation la plus claire que ce qu'exprime un secteur important de la société chilienne, c'est son dégoût contre tout ordre social, contre tout pouvoir constitutionnel corrompu, qui ne répond pas aux revendications soulevées en octobre 2019.

La défaite en ce sens tient davantage à un aspect subjectif, l'absence d'une « direction politique » capable de prendre en main les revendications populaires et syndicales, et les mener vers un objectif clair.

La réalité est qu'après ce résultat, la droite s'enhardit et s'en prend au gouvernement et à une partie importante des revendications soulevées en octobre : la Sécurité sociale, les traités internationaux comme le TPP-11, etc.

Un scénario qui peut bien conduire le peuple à voter contre la droite ou contre la gauche. Les résultats du comportement du pays lors des quatre dernières élections sont autant de signes que cela pourrait se reproduire.

En résumé, pendant des années, le peuple a voté pour la gauche, en espérant des transformations sociales au bénéfice de la majorité de la population, mais il a reçu des réponses évasives et la violation de ses droits, davantage d'inégalité sociale et d'incertitude quant à l'avenir immédiat et une plus grande concentration des richesses entre les mains de quelques-uns. C'est peut-être pour ces raisons que le peuple s'est lassé de voter pour la gauche.

LES PERSPECTIVES ET LE GOUVERNEMENT BORIC

Huit mois ont passé depuis qu'il a accédé à la présidence du pays. Après la défaite du plébiscite du 4 septembre, une atmosphère d'épuisement est perceptible chez une grande partie des militants les plus en avant dans les mobilisations de la révolte. De même, la désillusion est grande au sein du mouvement syndical, qui n'a toujours pas réussi à se remettre de la défaite, émiétté et désarticulé, avec une centrale syndicale dépourvue d'éclairages pour comprendre le processus et qui est grossièrement obséquieuse envers le gouvernement et les partis.

Avec une gauche de plus en plus en fonction dans l'ordre politique, économique et juridique, en manque de direction et de convictions pour représenter les exigences des secteurs populaires et totalement déconnectée de la réalité que vivent des millions de travailleurs.

Avec un gouvernement qui dérape chaque jour un peu plus à droite, reprenant l'agenda fixé par les secteurs patronaux et renonçant à une part importante de ce qui avait été promis dans le programme qui lui a fait gagner les élections, il ne fait qu'accélérer le mécontentement populaire grandissant en conséquence de la crise économique qui touche les produits de première nécessité et augmente le chômage, affectant directement la classe travailleuse.

Boric est prisonnier de ses propres ambiguïtés. Il a promis de mettre fin au système de capitalisation individuelle privé qui a été l'une des plus grandes escroqueries en matière de retraite, et il a présenté une proposition qui, formellement, change le modèle, mais qui, sur le fond, maintient intacte l'épargne prévisionnelle des travailleurs pour l'injecter sur le marché de capitaux. De même, après s'être engagé à titre personnel à rejeter l'accord trans-Pacifique TPP-11, il a fini par le soutenir. Récemment, il a, sans vergogne, nommé procureur national un individu donnant toutes les garanties aux secteurs les plus réactionnaires du pays. Ce faisant, Boric porte un coup aux organisations de défense des droits de l'homme qui ont été en partie responsables de la victoire qui l'a porté à la présidence. De même, sous la pression de l'oligarchie et des secteurs de l'extrême droite, il s'est soumis à eux en déclarant la zone du WallMapu zone militarisée. Cela même qui était critiqué contre Piñera, Gabriel Boric a fini par le concrétiser, encore plus intensément, ce qui annonce à court terme un niveau de répression plus élevé contre le peuple mapuche et contre les secteurs qui soulèvent des revendications sociales.

En matière économique, aucune transformation majeure n'est perceptible, ce qui signifie que l'année prochaine, nous devons faire face à des problèmes qui se sont aggravés, comme la délinquance qui a considérablement augmenté, sans qu'on aperçoive une issue, et l'augmentation de l'immigration qui accélère les comportements xénophobes, ouvrant de grandes possibilités aux secteurs de l'extrême droite qui font monter le discours nationaliste et détériorent les relations au sein de la société.

IL EST NÉCESSAIRE DE FORMER D'URGENCE UNE NOUVELLE DIRECTION POLITIQUE

2023 sera une année de contestations, d'une part pour la création d'une nouvelle direction légitime du mouvement syndical qui représente de façon indépendante les intérêts des travailleurs par opposition à la bureaucratie syndicale qui n'a fait que maintenir et cautionner le modèle de pillage. Et d'autre part, pour contester les partis de l'ordre, y compris ceux du gouvernement qui font de plus en plus virage à droite et s'éloignent du mouvement social et du peuple, qui exigent des solutions.

On ne peut prédire exactement l'avenir, mais il est clair que les problèmes du monde du travail seront un enjeu de la lutte sociale, où, comme toujours, les travailleurs devront arracher par la lutte la part de richesses que s'approprient les patrons. C'est la lutte des classes. Elle ne peut être résolue ni par des décrets ni par des gouvernements dits de gauche, car l'histoire montre de plus en plus que si le peuple vote pour la gauche, celle-ci, par adaptation, s'acharne toujours plus à gouverner pour maintenir le statu quo et non pour obtenir des transformations.

Les démocraties bourgeoises ou libérales sont à l'évidence à bout de souffle dans cette dernière période, en conséquence des crises mondiales qui affectent l'économie dans un panorama complexe aggravé par la guerre en Ukraine, les tensions des Etats-Unis et de l'OTAN avec la Russie et la guerre commerciale avec la Chine.

Les illusions des stratégies réformistes keynésiennes n'ont pas place dans l'économie mondiale. La domination du capital financier ferme toute initiative dans cette direction. Elle aggrave au contraire les relations capital-travail avec l'intensification de la tendance à spolier la classe ouvrière. Les courants « petits-bourgeois de gauche » n'ont, eux non plus, aucune ouverture : ils doivent s'aligner sur les diktats des Etats-Unis et sur la politique de l'OTAN. C'est ce qu'a fait Boric récemment avec la signature du TPP-11 et avec sa position permanente contre les gouvernements non reconnus aujourd'hui par les Etats-Unis comme Cuba, le Venezuela, le Nicaragua, et avec la remise en cause toute récente du gouvernement du Pérou.

A ce tableau s'ajoute le rôle décadent du syndicalisme mondial, qui, dans une large

mesure, ne sert qu'à accompagner les gouvernements dans leurs plans anti-ouvriers.

Dans ce contexte, le gouvernement Boric a abandonné pratiquement tout son programme, et la coalition politique qui le soutient, composée du Frente Amplio et du Parti communiste, joue le rôle éhonté de justifier toute droitisation ainsi que l'augmentation de la répression contre le peuple, en particulier l'offensive contre le peuple Mapuche, les immigrants et les pauvres.

Alors que la crise économique et politique s'annonce imminente, le peuple et les travailleurs se trouvent totalement orphelins. C'est pourquoi un regroupement des forces de gauche, en particulier celles qui se réclament du monde du travail, s'impose d'urgence. Les discours réformistes n'ont pas leur place aujourd'hui. Il n'y a là aucune possibilité, et cela a été démontré avec Boric. Le syndicalisme actuel et les partis du Frente Amplio et

du PC jouent le rôle de gardiens du système, ne cherchant que des réformes mineures qui, en substance, ne transforment pas le modèle chilien.

Il est donc urgent de constituer une nouvelle force politique, indépendante du capital national ou étranger, sur un programme qui prenne en main les exigences les plus urgentes du peuple qui s'est levé le 18 octobre, pour donner une continuité face aux tâches toujours non réglées qui ne seront résolues qu'avec le dépassement du modèle capitaliste actuel. Ce n'est qu'avec les travailleuses et les travailleurs qu'il sera possible d'avancer et de surmonter cette société d'exploitation. Cela nécessite comme condition préalable de se doter le plus rapidement possible d'une nouvelle direction politique. C'est le défi de l'heure.

Luis Mesina

Santiago, le 22 novembre 2022

**Les « partis de l'ordre », depuis le Parti communiste jusqu'à la droite pinoché-
tiste, ont signé un pacte qui constitue une véritable attaque contre la démocratie,
intitulé « Accord pour le Chili ».**

Cet accord rendu public le 12 décembre dernier, est l'œuvre du pouvoir constitué, l'exécutif et le Congrès. Ces derniers, et en particulier le Sénat, sont actuellement les institutions les plus illégitimes aux yeux de la société. Par conséquent, leur compétence pour soumettre une nouvelle Constitution à l'approbation de la population est, par essence, illégitime, donc fallacieuse, tout comme l'est la Constitution de 1980 rédigée sous la dictature.

Le contenu de la proposition, intitulée « *Les bases constitutionnelles* », apparaissant dans cet accord est l'expression la plus claire de ceux qui croient en une démocratie « protégée » ou « sous tutelle », comme le croyait et le soutenait Pinochet : la souveraineté ne peut reposer sur le peuple pour déterminer, par exemple, quel type de régime politique il souhaite pour la nation ou pour pouvoir se prononcer sur les fondements essentiels du modèle économique, puisque les principes actuels sont a priori considérés comme inamovibles. Le principe de « responsabilité budgétaire » est établi, qui dispose que tout gouvernement qui à l'avenir aurait l'intention de se lancer dans des transformations structurelles au profit de la majorité de la population, y compris les droits sociaux, devra compter avec des budgets déterminés. Afin de sauvegarder ce principe, l'accord stipule qu'on ne doit pas toucher au Sénat, institution garante de l'ordre établi. Par conséquent, il y a une harmonie totale entre les principes du modèle économique qui seront garantis par une banque centrale autonome et par celui qui continuera à fonctionner comme le gardien de ces principes : le Sénat.

LES ORGANES DU PROCESSUS

D'abord, un « Conseil constitutionnel » composé de cinquante personnes élues, dont les pouvoirs seront limités à l'approbation d'une proposition de nouvelle Constitution élaborée par la « commission d'experts » de 24 membres choisis, dont une moitié est désignée par la Chambre des députés et l'autre moitié par le Sénat. Cette commission commencera à fonctionner en janvier, et en avril, lorsque les 50 conseillers seront élus, ce sera la commission d'experts qui leur présentera l'avant-projet de Constitution.

En d'autres termes, les 50 conseillers seront purement décoratifs, car en réalité, ce seront ceux qui auront été désignés par les deux chambres du Congrès qui rédigeront la nouvelle Constitution. C'est la réplique des principes établis par les rédacteurs de la Constitution de 1980 dans le sens de garantir que les choses puissent changer, mais jamais au point de transformer les institutions antidémocratiques qui nous régissent jusqu'à ce jour. Un pur scénario digne du Guépard : que tout change pour ne rien changer. Et en cas de faux pas et si jamais la commission d'experts s'oubliait à établir une règle qui, de l'avis du Sénat et des puissants, attenterait à leurs intérêts, alors la « commission technique d'admissibilité » est créée, composée de 14 personnes, toutes choisies (« nommées ») par le Sénat, dont la fonction sera de vérifier que les règles adoptées sont admissibles et ne remettent pas en cause les bases constitutionnelles de l'accord.

Comme on le verra, cette proposition révèle le mépris d'une classe politique envers le peuple. Elle ne lui reconnaît pas la capacité d'élaborer un texte constitutionnel et elle s'en arroe donc la prétendue faculté comme rôle exclusif du pouvoir constitué. Le Chili n'a pas pu avancer en quatre décennies, et, avec cette proposition, il ne le fera pas non plus.

Le « processus constitutionnel raté » n'est pas parvenu à voir le jour en raison de la campagne forcenée de la droite le 4 septembre, qui craignait de tout perdre, et parce qu'un secteur non négligeable, qui gouverne aujourd'hui, a mis en doute par des mensonges le caractère transformateur de la proposition. Ces mêmes secteurs prétendent maintenant nous faire croire que nous nous dirigeons vers un nouvel ordre constitutionnel, alors qu'en réalité, cette caricature de processus constituant ne fera du Chili que la risée de la communauté internationale.

La société chilienne, et en particulier ses travailleuses et travailleurs doivent poursuivre sur la voie ouverte il y a de nombreuses années lorsqu'ils ont exigé la démocratie face au dictateur. Ils l'ont réaffirmé le 18 octobre en se mettant debout, et bientôt, très bientôt, ils se lèveront à nouveau pour plus de démocratie, plus de justice et plus d'égalité, malgré l'opposition du pouvoir constitué qui continuera à s'obstiner dans sa superbe pour refuser ces droits à la majorité.

Santiago,
le 16 décembre 2022

BRÉSIL

Le 30 octobre, une nouvelle situation s'est ouverte

Rapport politique à la direction de *O Trabalho*
(5 et 6 novembre 2022)

“LULA À NOUVEAU,
AVEC LA FORCE DU PEUPLE !” (1)

PARMI les masses comme parmi l'avant-garde, il y a aujourd'hui de la joie et une disposition de lutte, tout comme il y a aussi des pressions et de la confusion. La lutte des classes exige de la clarté au sein de la section de la IV^e Internationale, en l'occurrence, sur la nouvelle situation ouverte le 30 octobre. La clarification entre nous doit être l'axe de notre cohésion dans la situation cahotique où nous sommes en train d'entrer, qui est, qu'on ne s'y trompe pas, sans équivalent dans l'histoire récente du pays. Elle exige également une appréciation concrète de l'organisation bolchevique dont nous disposons.

Le cadre de la crise économique internationale s'étend. Les conséquences mondiales de la guerre dominant l'Europe en raison des coûts par rapport à l'armement et à l'énergie, dans le contexte de la pression militaire américaine sur la Russie et de la pression économique sur la Chine. La crise alimente une vague de grèves revendicatives et les trois principales puissances sont touchées : l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France (avec la marche de 140 000 manifestants derrière Jean-Luc Mélenchon). Mais la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui vient de la crise internationale, risque de peser davantage sur l'Amérique latine que sur l'Europe.

Comme chaque pays est différent, au Brésil, il n'y a pas pour le moment de vague inflationniste (il y a une augmentation importante du panier alimentaire de base) et le chômage a un peu diminué. Mais c'est le produit de l'opération électorale 2022 du ministre de l'Economie, Guedes, en faveur de la réélec-

tion de Bolsonaro, jouant sur la précarisation du travail, avec le soutien du patronat et de l'agrobusiness : ils ont contenu la consommation auparavant, pour créer une « meilleure » situation lors de l'élection. Mais à présent, la facture de la manœuvre arrive sous la forme d'un trou financier géant dans le budget 2023. Une année qui ne sera pas une année « grasse » pour les matières premières, avec un ralentissement en Chine et une stagnation en Europe et aux Etats-Unis.

Alors, la tendance est à ce que le nœud financier se resserre « brusquement » au Brésil, y compris pour faire du chantage sur le nouveau gouvernement, ce que le « marché », la Bourse, le dollar et les « spécialistes » ont commencé à faire avant même le résultat électoral prévu par les sondages en exigeant l'annonce de mesures fiscales d'austérité en nommant les ministres qui en sont chargés.

Voyons en détail : les « amendements secrets » du Budget fédéral ont distribué 44 milliards de réaux (1 dollar américain = 5,30 réaux - *Ndt*) depuis 2020, et arrosé les mairies et les entreprises fantômes du Nordeste, qui, à leur tour, ont financé la campagne 2022 dans tout le pays. Le versement de septembre, à la veille des élections, a atteint à lui seul 3,5 milliards de réaux entre les mains des parlementaires « alliés » à Bolsonaro. Le Auxílio Brasil (2) à visée électorale a distribué 35 milliards de réaux depuis août-septembre. On estime

(1) « *Lula de novo, com a força do povo !* » était le mot d'ordre du regroupement Dialogue et action pétiste sur l'avenue Paulista, la nuit des commémorations de la victoire électorale - (*Ndt*).

(2) Auxílio Brasil est un programme d'aide institué en octobre 2021 par Bolsonaro se substituant et « amplifiant » le programme Bolsa Família, qui avait été créé sous le gouvernement Lula et liquidé par Bolsonaro - (*Ndt*).

que les bons de gaz, la subvention aux camionneurs, l'aide aux chauffeurs de taxi, les réductions, sur les carburants et autres PEC et PL (3), ajoutés aux « amendements secrets » et aux « bontés » atteignent 100 milliards de réaux.

Le Congrès national a tout voté, le Tribunal suprême fédéral (STF), le Tribunal suprême électoral (TSE) et la Cour des comptes de l'Union (TCU) ont tout légitimé !

D'où sortiront les ressources pour couvrir cela dans le budget 2023 ? Des investissements étrangers, pas maintenant, avec les taux d'intérêt élevés aux Etats-Unis. Du boom des matières premières, pas maintenant. Taxer les riches, le Congrès ne le votera pas. Il pourrait peut-être même être aisé pour le Congrès actuel d'autoriser le dépassement du plafond fiscal « constitutionnel » (dispositif créé par les putchistes après la destitution de Dilma). Mais qu'en sera-t-il en 2023 de toutes les demandes réprimées et encore des engagements de campagne de Lula qui ne sont pas des « bontés » ?

Rappelons que le budget 2023 négocié par Bolsonaro avec la majorité réactionnaire de l'actuel Congrès national doit être voté d'ici la fin décembre, et que le président bolsonariste de la Chambre n'accepte de négocier que quelques éléments d'intérêt populaire. Le nouveau Congrès encore plus réactionnaire entre en fonction en février 2023.

Le PT, à la Chambre, a augmenté de 20 % en octobre, mais le système — vote uninominal, financement privé, disproportion de représentation, etc. — fait que même avec le centre-gauche inclus, Lula n'aura que 125 députés fidèles sur les 513 parlementaires... avant l'éventuelle alliance « plus large » à droite.

Cette situation risque tôt ou tard d'aboutir à une crise majeure comme produit de l'opération de l'Etat menée pour faire réélire Bolsonaro, mais qui n'a pas réussi. Car le résultat a été Lula de nouveau, avec la force du peuple.

UNE VICTOIRE POPULAIRE

Il y a ceux qui, à gauche et à droite, disent que la victoire n'a pas été si grande, que 2 % seulement, « *c'est une petite marge* », comme certains « sociologues », et qu'en réalité « *personne n'a été qualifié* », comme le dit le maire de droite de Rio supporteur de Lula...

A gauche, ce sont ceux qui croyaient à la magie des larges alliances sans programme (la

coalition n'a pas de programme final) qui disent cela. Ou, pire, ce sont ceux qui cherchent un accord avec le bolsonarisme (peut-être sans le groupe des fils de Bolsonaro), une « union nationale » qui ferait de la droite, au sein du futur gouvernement, le fléau de la balance de la « gouvernabilité » face à une l'extrême droite enragée.

Mais la vérité est que la force du peuple a triomphé du budget d'urgence voté par l'opposition (PT, PSOL et PCdoB) face à la pandémie en 2020, elle a triomphé de la démoralisation produite par la canalisation du « *Dehors Bolsonaro* » dans la procédure d'une impossible destitution (*impeachment*) en 2021. La force du peuple a triomphé du budget secret (2020-2021-2022), des « bontés » du PEC Kamikaze en 2022 (4). Le peuple a triomphé de la pression des généraux contre les urnes électroniques, de la campagne d'intimidation et des assassinats des cadres du PT. Le peuple a triomphé des milliards dépensés en fake-news, comme il a aussi triomphé de la manœuvre du « FGTS Futuro » (5), réglementée pour le besoin par les centrales syndicales (CUT, FS et l'UGT).

En fin de compte, dans les derniers jours de campagne, la conversation spontanée dans les usines a rassemblé les travailleurs alarmés par la menace rendue publique par la presse, et reprise par Lula, de la désindexation du salaire minimum et des pensions, ainsi que de la suppression des déductions des frais de santé et d'éducation pour l'impôt sur le revenu.

La force du peuple en marches imposantes les dernières semaines a triomphé des 2 000 patrons faisant l'objet de 2 566 plaintes formelles pour harcèlement électoral (huit fois plus qu'en 2018). Elle a triomphé des cas notoires « d'achat de votes » dans l'intérieur du pays que la chaîne de télévision Globo a été obligée de montrer, des milliers de prêtres « conservateurs » et de pasteurs réactionnaires qui ont illégalement prêché en chaire. Et elle a triomphé, enfin, du coup méprisable de la

(3) PEC : Projet d'amendement constitutionnel et PL : Projet de loi - (Ndt).

(4) Le PEC Kamikaze fait référence à la loi que Bolsonaro a fait voter en 2022, peu avant les élections, augmentant de façon importante le Auxilio Brasil et d'autres aides accordées aux pauvres, afin de récupérer leurs suffrages - (Ndt).

(5) Le « FGTS Futuro » est un dispositif créé en septembre 2022, destiné à permettre aux travailleurs de financer l'achat de leur habitation en conditions d'endettement au grand bénéfice des entrepreneurs du privé - (Ndt).

Police routière fédérale (PRF) sur les routes le 30 octobre essayant de retenir les électeurs, avec Alexandre Morales (6) lui-même passant l'éponge sur la tête du chef de la PRF à la télé le jour même de ce fait criminel.

Personne ne connaîtra jamais les chiffres exacts de la défaite de l'un et de la victoire de l'autre. Mais la réalité est claire : Lula à nouveau au second tour de la présidentielle a été une **extraordinaire victoire des travailleurs**, de la jeunesse, des femmes, des Noirs, des indigènes, des LGBT, enfin, de tous les opprimés. Le décompte des voix a été faussé par l'ensemble des conditions décrites, mais même ainsi, le peuple s'est imposé.

Cette victoire a été le produit du déplacement à gauche de l'électorat des grands centres du Sud-Est. Il s'est joint au vote du Nordeste dès le premier tour, exprimant la volonté souveraine du peuple d'en finir avec Bolsonaro et sa politique avec l'instrument qu'il avait en main : Lula.

Grâce à la force du peuple, et non aux néo-alliés de la dernière heure et aux putschistes à peine repentis. C'est tout cela que les médias cachent derrière le supposé « soutien décisif » de la sénatrice Tebet, du MDB, de la soi-disant candidate « troisième voie » (avec le chiffre misérable de 4 % des voix des inscrits au premier tour), tout comme ils propagent des préjugés de type raciste contre le Nordeste, bastion de Lula, pour tenter d'amoinrir le caractère national de la victoire populaire du 30 octobre.

Avec 60 millions de voix au second tour (39 % des inscrits), Lula a gagné 13 millions de voix par rapport à Haddad (candidat du PT) en 2018. Presque 8 millions de plus à São Paulo, Minas et Rio, le Sud-Est. Mais Bolsonaro, lui, est resté avec les mêmes 58 millions de voix de 2018 (en réalité, 2 % de moins des inscrits), tandis que l'abstention, les bulletins blancs et les nuls sont tombés de 4,5 millions d'inscrits (total de 38 millions, 24 % des inscrits). La victoire est claire et nette.

Dans ces conditions, le soutien final à Lula de Rede Globo, de quelques industriels et banquiers, comme une certaine « aide » d'Alexandre de Moraes et de la Cour des comptes de l'Union (TCU), s'inscrivent d'abord dans un lien de subordination à l'impérialisme « fraction Biden », qui ne voulait pas d'un allié de Trump au Palais du Planalto (siège du gouvernement à Brasília).

Mais cette « aide » est très utile dans la recherche d'un accord de « transition » sûr, qui les préserverait de l'élan populaire pour

l'examen de leurs crimes et de leur complicité avec les bolsonaristes depuis le putsch de 2016. Ils craignent plus les ouvriers des favelas et les partisans organisés qui ont détruit quelques barrages routiers bolsonaristes que des transporteurs et des coxinhas (7) jaune-vert (8) qui ont paralysé certaines routes après leur défaite électorale.

La victoire populaire de Lula — et non l'étendue des alliances — est le fait marquant. C'est pourquoi elle a eu un tel retentissement international, énorme en Amérique latine. C'est aussi pourquoi, au niveau national, elle domine largement la scène électorale par rapport aux résultats « victorieux » de l'extrême droite au Congrès, dans les Assemblées législatives des États et chez les gouverneurs d'État (*le Brésil est une fédération - Nda*).

C'est de là, de cette victoire, qu'est issue la plus importante manifestation politique jamais vue sur l'avenue Paulista la nuit du 30 octobre. Plus grande que dans le mouvement Diretas-Já (1984) et dans la manifestation Fora Collor (1991). Comparable peut-être à juin 2013 (contre les « 20 centimes »), avec la différence notable qu'elle n'était pas une révolte dispersée : au contraire, elle était une manifestation ciblée sur un objectif politique : enterrer Bolsonaro et sa politique de destruction, et consacrer l'élection de Lula, l'issue politique nationale aux yeux des masses pour conquérir l'avenir qu'elles méritent.

Cela a été une victoire chargée, au-delà des revendications les plus immédiates et connues, de profondes aspirations des masses à la souveraineté nationale et à la justice sociale. C'est de là, de cette victoire, que se révèle comme **jamais auparavant** à ce degré de contradiction — **Lula du PT élu dans les deux tours versus la régression du Congrès élu le plus réactionnaire de l'histoire** — la pourriture des institutions de l'État, de la « République », de la prétendue démocratie depuis plus d'un siècle sous la tutelle des militaires impunis.

Rappelons que l'arrivée de la République au Brésil en 1889 fut le produit d'un putsch militaire contre la monarchie des « Orléans e Bragança » (la reine étant « Bourbon-Deux-

(6) Alexandre Moraes est le président du Tribunal suprême électoral (TSE) - (Ndt).

(7) « Coxinhas » désigne soit des petits-bourgeois de droite, soit des policiers - (Ndt).

(8) Jaune-vert est la couleur du drapeau brésilien, mais aussi la couleur arborée par Bolsonaro et ses partisans - (Ndt).

Sicules »). Un juriste nommé par les militaires a écrit la première « Constitution », il n'y a jamais eu une Assemblée constituante souveraine, et par conséquent un Parlement vraiment démocratique. Jamais.

“J'ESPÈRE NE PAS TRAHIR VOS RÊVES”

Revenant sur la force des célébrations nationales la nuit du 30 octobre dans les banlieues, les capitales et les petites villes, elles sont beaucoup plus qu'une « fête civique ». C'est pourquoi les médias ne leur ont pas donné la place qu'elles méritaient. Elles ont exprimé la force des aspirations d'un peuple partiellement conscient, mais, il faut le dire, aussi partiellement inconscient. Inconscient du fait des « illusions démocratiques » et du fait aussi de ce qui s'est exprimé dans le vote bolsonariste, produit de la frustration née des treize années de gouvernements du PT, et qui a tant facilité la campagne de calomnies et de poursuites contre Lula lui-même, le PT, les syndicats, les organisations et les différents mouvements.

Mais le principal, c'est la victoire du peuple. Au second tour, elle est encore plus claire qu'au premier et on ne peut tergiverser et se détourner de la tâche d'ouvrir la voie à la souveraineté populaire contre les institutions pourries. Sinon, faudrait-il accompagner passivement la politique de « pacification »-union nationale représentée par Geraldo Alckmin, un politicien bourgeois de centre-droit (Opus Dei) nommé par Lula comme vice-président et chargé de la « transition » des gouvernements. Parce que, oui, il y a une autre voie, la voie de la souveraineté de la volonté populaire.

D'autre part, il y a aussi une montée des illusions progressistes en 2022 que nous devons prendre en compte, différente de ces stupidités qui ont fait élire Bolsonaro en 2018.

Lula a prononcé deux discours de victoire. Pour l'heure, tactiquement, nous restons sur le second discours, celui destiné à la marée humaine sur l'avenue Paulista vers minuit, où il a « exhibé » Dilma, héroïne de la résistance, et où il a assené « *J'espère ne pas trahir vos rêves* ». Mais nous ne pouvons pas oublier le premier discours à l'hôtel trois heures avant, écrit pour l'establishment (en signe de « pacification »), où il réclame des « *investisseurs nationaux et internationaux* ».

Quant à nous, nous ne serrons pas les mains sales de Biden, de Xi Jinping, de

Scholz et de Macron. Nous ne partageons pas le « *risque de rupture du consensus par l'extrême droite* » (comme l'a dit un député envoyé par le SPD le jour de la victoire). Avec cet ordre mondial de privilèges exorbitants, de la baisse du « coût du travail » et de guerres, nous pensons qu'il ne peut y avoir de consensus, ni dans sa version extrême droite, ni dans sa version « civilisée ».

LA DIRECTION N'A PAS CHANGÉ DE POLITIQUE

Les dirigeants du PT et d'autres disent que Bolsonaro a utilisé « *de façon illégale l'argent public et les mensonges comme méthode* », ils protestent contre « *les conditions inégales à une échelle inédite de l'utilisation de la machine publique* ». Nous sommes d'accord. Mais se limiter à cela équivaudrait au pieux commentaire d'un séminariste qui ne veut pas voir le diable dans ce pays, les institutions pourries de la domination séculière de l'impérialisme. C'est la ligne Alckmin du « *ballon en avant* ».

Il y a des bureaucrates qui tentent encore de transiger en « contextualisant » les crimes électoraux car, après tout, « *il y a toujours eu du harcèlement dans les entreprises au Brésil* ». Ceux qui disent cela sont complices du Colonélisme (9) renaissant au XXI^e siècle. Ils indiquent ainsi qu'ils ne veulent pas non plus faire progresser les accusations et contraindre la justice par des actions collectives pour punir ces patrons, ils veulent seulement suivre leurs propres carrières confortables. Cela donne la nausée !

“C'EST LE FOUET DE LA CONTRE-RÉVOLUTION QUI FAIT AVANCER LA RÉVOLUTION” (LÉON TROTSKY)

Depuis la nuit du 30, qu'est-ce que le blocage sauvage des routes avec la couverture bolsonariste de la Police routière fédérale a montré ?

L'émergence d'une « *opposition radicale de l'extrême droite* », comme le disent les centristes ? Comme hypothèse institution-

(9) Le Colonélisme (« *Coronelismo* » en portugais) était le système politique du Brésil sous la Vieille République (1889-1930). Le pouvoir local était confié à des propriétaires fidèles au gouvernement brésilien, les « *coroneis* » - (Ndt).

nelle, c'est discutable. Nombre de ceux qui criaient contre le « néofascisme » hier sous-estimaient à présent la question. En fin de compte, ce n'est pas parce que Bolsonaro s'est fait nommer « président d'honneur » du Parti libéral (PL) que les bolsonaristes vont se cantonner au jeu des fractions parlementaires.

L'exemple de la PRF pose une autre question : qui va débolsanariser l'Etat ? Qui va balayer cette bande qui s'est emparée de positions après le putsch de 2016 ? Qui va renvoyer en particulier les généraux et les 8 000 militaires installés sur des fonctions civiles un peu partout ?

La polarisation a été posée entre les rues de la victoire et les routes du blocage par les réactionnaires, c'est le « nous contre eux » que les sommets politiques (que le PT accompagne) et Globo en panique veulent dissoudre dans le chant de « l'amour » et de « l'union ». De même avec cette impossible « réunification » du pays proposée par le manifeste électoral du Forum des centrales syndicales.

Attention aux éléments de **fascisation du bolsonarisme** apparus dans les derniers jours :

A. C'est Bolsonaro lui-même qui revendique « *les actuels mouvements populaires* ». Il ne le formulait pas ainsi avant. C'est un discours pour la force de la rue, pas pour les institutions. Dans l'histoire, le fascisme s'est formé de l'extérieur pour attaquer et démanteler les institutions de l'Etat, avec la complicité d'organes de l'Etat. C'est la situation dans laquelle il va se trouver bientôt.

B. Il y a des évidences de participation populaire, noire et pauvre, aux blocages et aux manifestations pour une « intervention militaire » : il y a plusieurs facteurs à cela, mais le discrédit des organisations qui sont « restées à la maison » pendant la pandémie a certainement joué, alors même que le peuple qui a le plus souffert est allé travailler.

C. Enfin, c'est face à la « menace communiste » que la plèbe s'est rassemblée dans les casernes depuis le 2 novembre et reste là, réclamant une « *intervention militaire* » — techniquement un crime de par la loi — sous le silence gênant des généraux ; pendant ce temps, les tribunaux ordonnent des délais et des enquêtes, mais rien ne se passe qui soit efficace jusqu'à présent.

Le fascisme, selon Léon Trotsky, n'est pas une politique pour les temps de paix sociale : en réalité, c'est l'ultime recours face à la révolution, avec le Front populaire. Telle n'est pas la situation actuelle (la révolution à la porte),

mais c'est dans cette dynamique que s'inscrit la situation : catégoriquement, le rapport de forces ultra-défensif avec la succession des défaites depuis 2016 (en réalité, depuis la prise de fonctions de Dilma II en 2015) s'est modifié ; et l'on a vu que la « conscience insuffisante » des masses a évolué.

Nous aurons le temps d'approfondir cette réflexion dans les instances du courant et de la IV^e Internationale.

En fin de compte, la victoire du peuple avec Lula au Brésil n'est pas seulement un « maillon de plus » de ce que les médias nomment la « *vague rose* » en Amérique latine. C'est beaucoup plus.

En juin, en Colombie par exemple, dans un pays occupé par des bases militaires des Etats-Unis, après une dure bataille pourtant, le gouvernement de droite est sorti sans bruit, il a cédé le pouvoir à une coalition « progressiste » dont le leader est Gustavo Petro ; et à part des incidents localisés, il n'a même pas essayé de remettre en cause le processus électoral, contrairement au vacarme qui a été fait au Brésil (et qui n'est pas encore terminé).

Mais attention, la difficile victoire populaire au Brésil peut donner lieu à une frustration plus grande que celle qui se déroule aujourd'hui avec Gabriel Boric au Chili (élu en décembre 2021), elle peut aller jusqu'à déboucher sur le fascisme. Mais elle peut aussi — et nous y travaillons — donner lieu à la déstabilisation de la domination impérialiste en Amérique latine, en relation avec les autres peuples du continent, dans une véritable vague rouge (révolutionnaire) dans l'arrière-cour des Etats-Unis, et pas seulement une vague « rose ».

LA PHASE ACTUELLE

Mais ne brûlons pas les étapes.

Dans cette phase, du « cabinet de transition » jusqu'à l'investiture le 1^{er} janvier, dans 50 jours, un mot d'ordre nécessaire est le **respect du vote populaire**, parce qu'il y a une remise en question par les bolsonaristes, même si elle est improbable, mais elle existe.

Un des axes, c'est la revendication politique de la **punition des crimes électoraux** dans les différentes sphères judiciaires et législatives, et aux différents niveaux de l'Etat — fédéral, des Etats et des municipalités —, en exigeant l'enquête et la punition des responsables. Il ne suffit pas de les dénoncer. Il faut exiger l'emprisonnement pour les assassinats, l'épuration de la PRF,

la punition du harcèlement patronal et autres... Cela doit s'intégrer à la mécanique du « cabinet de transition » des gouvernements, sinon c'est à nouveau le signe de la conciliation.

L'**autre axe** de la période, ce sont les questions sociales immédiates posées dès maintenant au « cabinet de transition » : l'augmentation du salaire minimum ; arrêter la privatisation du port de Santos ; la recomposition des programmes sociaux dans le budget 2023 (bourses, cantine de l'école, pharmacie populaire, etc.) ; la correction de l'impôt sur le revenu ; le salaire plancher infirmier ; l'augmentation du salaire des fonctionnaires et autres qui, additionnés, dépassent au moins de 200 milliards de réaux le plafond « constitutionnel » de dépenses (le « marché » l'estime à 400 milliards de réaux).

Il est important de réfléchir : dans cette période de 50 jours, il n'est pas possible, dans ce scénario institutionnel, de faire abroger l'article 142 (10) ou la réforme de la loi du travail — ce sont des demandes adressées au nouveau gouvernement élu à partir du 1^{er} janvier —, mais il est juste et nécessaire d'exiger (via l'amendement constitutionnel dit « de transition » ou une « autorisation » du TCU ou autrement) que le « cabinet de transition » envisage déjà dans le budget 2023 l'augmentation du salaire minimum, le salaire plancher infirmier, le réajustement des fonctionnaires et l'interruption de la privatisation du port de Santos, par exemple. Un exemple pédagogique pour l'agitation : tandis que le salaire plancher infirmier coûte 8 milliards par an, le budget secret atteint 19 milliards — c'est inacceptable et facile à comprendre !

CARAVANES LE 1^{er} JANVIER

Quelles que soient les décisions de la « transition », nous préparons dès à présent l'investiture en proposant directement dans les syndicats et les mouvements populaires, les organisations de jeunesse, en tant que Dialogue et action pétiste (DAP) ou en tant que Jeunesse Révolution, l'organisation de caravanes à Brasilia portant les revendications des catégories professionnelles et les aspirations du peuple et de la jeunesse.

Dans cette phase, le contenu démocratique et social ci-dessus est intégré dans l'exigence du **respect du vote populaire**. Ce mot d'ordre a pour vocation de préparer l'étape suivante avec le **défense du mandat populaire**, c'est-à-dire la défense des aspirations pro-

fondes inscrites dans le vote pour Lula, dans ce cas la **défense contre** les généraux, le Congrès réactionnaire et le capital financier dans une hypothèse ; ou la **défense contre** la conciliation, dans l'autre hypothèse où le président élu déçoit ; ou dans un scénario plus complexe dans lequel se **combinent des éléments des deux** hypothèses ci-dessus.

Ce qui est certain, c'est que depuis la préparation de l'investiture, nous commençons à entrer dans la deuxième phase — **car il n'y a pas de muraille de Chine entre les deux** — avec des exigences d'abrogation des réformes de la Sécurité sociale et de la loi du travail, d'abrogation du plafond « constitutionnel » des dépenses, de l'article 142, de démilitarisation des polices, de réforme agraire, de démarcation des terres indigènes et d'attribution de titres de propriété aux quilombolas, la révocation des lois de déforestation, etc.

Comme l'explique la note politique de la commission exécutive de *O Trabalho* (CE-OT) aux militants le 1^{er} novembre, nous aurons l'opportunité d'actualiser les 13 points du DAP en fonction des revendications qui viendront du mouvement des masses en relation à l'attitude des forces de la réaction. C'est la lutte politique qui donnera le « tempo » de la lutte pour la Constituante souveraine pour soulever les obstacles que nous connaissons déjà, quand la grande masse les ressentira de façon directe et crue, la question passant du plan de la propagande à celui de l'agitation.

Il est important de considérer ce qui est le plus probable : la tendance à un scénario de turbulence politique et sociale, avec un gouvernement « progressiste » qui cherche l'union nationale, contesté de l'extérieur par l'extrême droite mais entravé en son sein par la droite, avec laquelle la direction du PT s'est accommodée pendant les élections et avec laquelle il ne va pas rompre facilement.

Froidement, la solution à cette équation politique est ouverte — même si nous avons l'expérience des treize années de gouvernement du PT —, elle reste **l'hypothèse théorique** du *Programme de transition* : « *Il est cependant impossible de nier catégoriquement par avance la possibilité théorique de ce que, sous l'influence d'une combinaison tout à fait exceptionnelle de circonstances (guerre, défaite, krach financier, offensive révolutionnaire des masses, etc.), des partis petits-bour-*

(10) Article de la Constitution concernant la tutelle militaire - (Ndt).

geois, y compris les staliniens, puissent aller plus loin qu'ils ne le veulent eux-mêmes dans la voie de la rupture avec la bourgeoisie. »

Les masses donneraient le dernier mot. Lula se déterminera lui-même. C'est pour la force de la classe que nous nous disposons sur le terrain du PT à travers le DAP.

BILAN POLITIQUE

Je réaffirme, pour conclure le bilan électoral, la vérification de la ligne générale de la période allant de la 36^e Rencontre nationale de *O Trabalho* (avril) jusqu'au succès du Rassemblement national du DAP pour les 13 points avec 1 000 participants venus de treize Etats (le 2 juillet), telle qu'elle a été formulée par la direction nationale d'août à l'ouverture de la campagne électorale sur trois axes :

a) Revendications et mesures d'urgence :

— par conséquent, dialogue à partir des aspirations sociales profondes, pas seulement des revendications syndicales et étudiantes, qui ont symboliquement explosé lors des célébrations du 30 octobre ;

b) Constituante avec Lula :

— jamais auparavant n'avait été à ce point mise à jour la pourriture des institutions, la sous-représentation, les déformations, la corruption et les complexités des organes de l'Etat, comme on a pu largement le vérifier ;

c) Respect du vote populaire :

— depuis l'alliance de 9 partis, et sans remettre réellement en cause vraiment les menaces militaires, tout a été mis en place pour réaliser « l'union nationale » dans un pays « fracturé » ; il reste à le faire.

Nous avons donc une continuité dans l'orientation politique générale de la période, malgré des oscillations et des équivoques importantes : qu'on discute librement, pour approfondir le dialogue avec les masses, regrouper et reprendre la croissance.

Pourquoi sur le terrain du PT ?

La réalité politique est qu'il reste **deux partis nationaux avec base de masse dans le pays – le PT et le bolsonarisme**. Il est évident que les sommets du PT et les médias vont tenter encore une fois d'inventer un « centre démocratique » avec les luxueux moyens de l'Etat. L'extrême gauche cherchera sa place. Mais depuis ce jour du 30 octobre, ces deux partis émergent, dans une polarisation qui incommode la classe dominante et

l'impérialisme. Nous sommes pour la développer afin de vaincre avec les masses dans le chemin de leur auto-organisation.

TOUTES NOS FORCES DANS LE REGROUPEMENT DANS LE DAP

A partir de maintenant, aucun cercle de *O Trabalho* ne doit rester en dehors d'un groupe de base présentiel du DAP. Nous ne régresserons pas au stade des « grands assemblées » du DAP, bien au contraire, nous avancerons vers la multiplication de groupes de base et nous finirons par dépasser le « mode virtuel ». Nous allons nous concentrer sur la construction de groupes présentiels pour la lutte de classe réelle, qui elle est présente.

A commencer par la préparation de l'investiture de Lula. Nous déploierons la mobilisation avec un cortège sur l'Esplanade des Ministères avec les banderoles contenant les 13 points. Nous irons à l'investiture avec les organisations en autobus et nous chercherons à nous y disposer avec des pancartes et banderoles dans la manifestation qui sera massive.

Les Fronts Brésil populaire (MST, CUT, UNE, PT et PCdoB) et Peuple sans peur (MTST, PSOL, gauchistes, féministes et identitaires) ont fait faillite lors de la canalisation du mouvement « *Dehors Bolsonaro !* » dans la procédure impossible de destitution (impeachment) l'année dernière. Dans la campagne électorale de Lula, ils étaient le « comité de mobilisation » externalisé par le PT et la CUT dans les « comités populaires » et les « brigades », généralement vides de monde. A présent, ils ont refusé l'action contre les blocages de routes menées par certains partisans, avec l'argument dangereux que « *cela relève du rôle de l'Etat* »... Mais ils ont déjà sauté en « convoquant » l'investiture, qu'ils entendent contrôler d'en haut, avec un ordre du jour générique (qui ne demande pas la punition des crimes électoraux, par exemple).

Comme membres du PT et de la CUT, nous répondrons scrupuleusement aux appels à manifester lors de l'investiture, mais nous le ferons de manière autonome, dans les syndicats avec leurs revendications, et dans le DAP avec nos pancartes et banderoles de façon à préparer la prochaine étape.

Antonio Luna,
7 novembre 2022



Face à l'attaque fasciste à Brasilia

Dialogue et action pétiste (DAP) s'adresse à tous les membres du PT pour partager l'indignation contre l'invasion facile de milliers de vandales aux sièges des pouvoirs, hier, 8 janvier, à Brasilia, une attaque dont la cible politique était le nouveau gouvernement.

Avec la direction du parti, nous appelons à la défense du gouvernement. Avec Lula, nous accusons Bolsonaro d'être responsable de cette action fasciste. Cette opération putschiste n'est pas encore claire sous tous ses aspects mais, pour l'heure, elle a échoué. Le moment est donc venu pour le gouvernement de passer à l'offensive pour affirmer son mandat, lequel bénéficie du soutien populaire.

Il faut punir les actes de vandalisme **OBSCURANTISTE** perpétrés contre le patrimoine national. Il faut **DÉBOLSONARISER** l'État. Cela implique de nettoyer la chaîne de commandement policier et militaire qui, par complicité ou omission, a permis de tels actes.

Après l'intervention décrétée par le président Lula dans la Sécurité publique du district fédéral (DF) et la suspension par le Tribunal suprême fédéral (STF) du gouverneur Ibaneis, le maintien en place du ministre de la Défense, José Mucio, responsable de la garde du palais du Planalto, est source d'étonnement.

Il faut, de plus, atteindre les financeurs de cette grande opération nationale putschiste, qui doivent être punis, y compris par la **CONFISCATION** (indisponibilité de leurs biens selon les termes de la loi). De simples amendes n'empêcheront pas qu'ils continuent à agir pour remettre à nouveau en question le gouvernement, comme ils l'annoncent déjà. Il n'y a ni union ni pacification possible. Il est temps de couper le mal à la racine.

PAS D'AMNISTIE, LES PUTSCHISTES EN PRISON !

Il faut également réaliser le calendrier des **MOBILISATIONS** populaires, qui aujourd'hui débute dans différentes villes, de façon à isoler les fascistes et à les chasser de la rue. Le gouvernement, nous voulons le croire, saura comment poursuivre l'agenda des **MESURES** populaires et des engagements de campagne où il puise son principal soutien. Nous n'avons pas confiance dans le discours actuel d'alliés de Bolsonaro encore dans l'élection. Nous avons pu voir, toute la semaine dernière, la pression du « marché » pour s'emparer du gouvernement pour l'austérité fiscale. Alors que les mesures sociales urgentes et connues sont à l'ordre du jour !

Enfin, nous vous appelons tous à l'action unitaire et nous invitons ceux qui sont intéressés à discuter avec nous dans les réunions de **GROUPE DE BASE** de DAP des urgences de la situation.

Le 9 janvier 2023
Agir comme le PT agissait !
Dialogue et action pétiste



Couvertures du dernier numéro de *La Vérité* édité simultanément en six langues : français, portugais, espagnol, arabe, anglais, allemand.

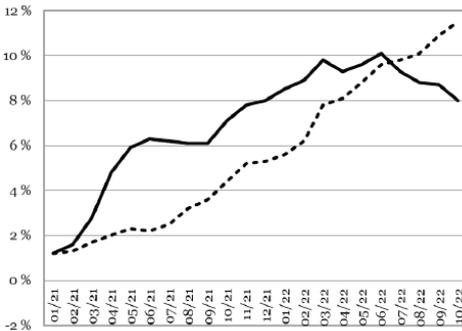
L'inflation galopante, reflet de la dislocation capitaliste, attaque contre la classe laborieuse

« La zone euro est confrontée à une crise du coût de la vie. Une part croissante des revenus des personnes est consacrée aux achats essentiels tels que l'alimentation et l'énergie. Dans le même temps, les pressions sur les prix s'accroissent et les salaires nominaux ne suivent pas la hausse des prix. Il en résulte une perte marquée du pouvoir d'achat de la population et une diminution de la part du travail dans les revenus (...). Par rapport au troisième trimestre de l'année dernière, les salaires réels ont baissé de près de 5 % (...). Les ménages à faibles revenus sont les plus durement touchés (...). Les bénéficiaires dans un large éventail d'industries ont nettement augmenté (...). Cela signifie que, jusqu'à présent, de nombreuses entreprises ont été en mesure d'augmenter leurs prix au-delà de l'augmentation des salaires nominaux et, dans de nombreux cas, même au-delà de l'augmentation des coûts énergétiques. »

NOUS reproduisons ce long extrait éloquent du 30 septembre dernier, d'autant que son auteur est Isabel Schnabel, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE) (1). L'inflation est à nouveau en hausse dans l'économie mondiale, avec l'impact social correspondant. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) d'octobre 2022, le taux d'inflation mondial sera de 8,8 % (plus pour les économies sous-développées — 9,9 %). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour sa part, prévoyait en septembre une baisse des salaires réels en 2022 de 2,6 % en Allemagne, 3,1 % en Italie, 4,5 % en Espagne et 6,9 % en Grèce (2).

Graphique 1 : Inflation aux Etats-Unis (—) et dans l'Union européenne (---)

Source : Eurostat



Pourquoi cela se produit-il, quelles en sont les implications, qu'est-ce que cela nous apprend sur l'économie mondiale capitaliste d'aujourd'hui, que peut faire la classe laborieuse (3) ?

L'INSTABILITÉ ET LES CONFLITS, TRAITS INHÉRENTS AU CAPITALISME

Nous ne révélons rien d'original en affirmant que l'économie capitaliste est désor-

(1) Cf. <https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2022/html/ecb.sp220930~9dac17b1fe.en.html>.

(2) OCDE (2022) : « Payer le prix de la guerre », *Perspectives économiques*, rapport intermédiaire septembre 2022, cf. <https://www.oecd.org/economic-outlook/september-2022/>.

(3) L'inflation, une hausse soutenue du niveau général des prix, est donc la réduction du pouvoir d'achat de la monnaie, d'une monnaie donnée. L'analyse économique bourgeoise — plutôt la propagande — n'aborde pas l'arrière-plan des prix et de la monnaie ; un arrière-plan qui est lié, comme tout le reste, aux contradictions du capitalisme. Pour s'attaquer à cet arrière-plan, pour traiter sérieusement le problème de l'inflation et des monnaies, comme le fait le marxisme, il faut un certain développement théorique qui peut finalement s'avérer ardu. Mais en aucun cas inaccessible à tout travailleur ayant la volonté de les comprendre. Dans les premières sections de cet article, quelques considérations théoriques sont avancées, comme seul moyen de mettre en « ordre explicatif » aux causes de ce problème. Pour faciliter leur compréhension, nous pouvons nous référer au chapitre 3, « Le mode de production capitaliste : fondements, contradictions et limites historiques », dans Xabier Arrizabalo, *Capitalisme et économie mondiale*, IME, Madrid, 2017, pp. 103 à 153.

donnée et instable, par définition. En fait, son anachronisme se révèle clairement dans l'absence de planification et l'inefficacité ; il suffit de penser à sa surproduction constante de marchandises — expression de la suraccumulation — ou au chômage perpétuel qu'elle provoque. Elle provient des intérêts individuels des propriétaires capitalistes, qui tournent uniquement autour de la rentabilité. Il en résulte une trajectoire historique qui, aujourd'hui, après plus de cent ans de régime impérialiste, conduit à la dislocation du marché mondial. C'est l'expression d'une sorte de crise chronique du capitalisme (chronique au sens où, depuis déjà un demi-siècle, les crises se succèdent de manière de plus en plus fréquente et aiguë, de sorte qu'il n'y a jamais de période d'expansion entre elles).

L'instabilité, et en particulier l'instabilité des prix, est inhérente aux économies capitalistes, car elles sont régies par deux conflits insolubles — bien que d'importance différente. Tout d'abord, et surtout, il y a la lutte entre la classe capitaliste et la classe laborieuse pour l'appropriation de la nouvelle valeur produite à chaque période (le produit intérieur brut [PIB]) qu'apporte le travail vivant pendant la journée de travail. Seule une partie de celle-ci revient aux travailleurs qui la produisent. C'est le salaire, qui dépend de la valeur de la force de travail (c'est-à-dire de la valeur des marchandises dont l'achat et la consommation permettent de reproduire la force de travail — la capacité productive de la classe ouvrière). L'autre partie reste impayée, car il s'agit de la prolongation de la journée de travail au-delà de la valeur de la force de travail, et que s'approprie la classe capitaliste ; cette valeur supplémentaire, cette plus-value, constitue l'essence de l'exploitation.

Cette exploitation est la forme particulière que prend le travail non rémunéré dans le capitalisme, car du travail non rémunéré, il y en a dans toute société fondée sur la domination de classe (dans le féodalisme, par exemple, le travail non rémunéré prenait la forme de travaux que les petits paysans devaient effectuer gratuitement sur les terres du seigneur féodal). La contribution décisive de Marx a été de découvrir que, sous le capitalisme, le profit est l'appropriation de ce travail non rémunéré ou plus-value, c'est-à-dire qu'il y a du profit parce qu'il y a de la plus-value, et il y aura autant de profit qu'il y aura de plus-value (4), même si sa réparti-

tion va provoquer une lutte acharnée entre capitalistes dans une concurrence féroce. Ce que Rosa Luxemburg résume en disant que les capitalistes font preuve d'une grande solidarité entre eux contre la classe ouvrière, et d'une forte tension entre eux dans la concurrence (5).

Mais la masse totale de la plus-value, qui est appropriée comme profit total, est divisée en profits individuels de chaque capital. Cette distribution a lieu sur le marché, à travers la lutte concurrentielle entre les capitaux. Être compétitif pour tout capital est un impératif de vie ou de mort, car il consiste en la nécessité de se valoriser — devenir rentable — dans la proportion qui lui permettra de continuer à exister. C'est pourquoi les capitaux mécanisent de plus en plus leur activité, afin d'augmenter ainsi la productivité et, en abaissant le prix de la production, mettre leurs marchandises sur le marché à un moindre coût, dans sa quête de compétitivité. Cela devrait entraîner une baisse des prix, mais le marché — tel qu'il existe aujourd'hui, le marché mondial — comme nous l'avons expliqué dans les articles précédents de *La Vérité*, est trop petit pour pouvoir absorber les besoins de valorisation de tous les capitaux. De sorte que la lutte concurrentielle, qui conduit à la guerre commerciale et à la concentration voire au monopole, stimule l'inflation, qui sert également à réduire le salaire réel. Et cette lutte est exacerbée au point de conduire à des guerres proprement dites.

A partir de ces prémisses, Marx conclut son analyse en formulant la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, en laquelle réside le caractère — non seulement contradictoire, mais de plus en plus contradictoire du capitalisme — de « fuite en avant » déjà si débridée que la destruction des forces productives devient de plus en plus systématique. C'est dans ce cadre que s'inscrit la situation actuelle de crise et le phénomène spécifique de l'inflation.

(4) Marx découvre la plus-value, c'est-à-dire l'exploitation, sur la base de la méthode scientifique (rationnelle, systématique, précise, vérifiable) concrétisée dans la dialectique appliquée à une conception matérialiste du monde. Ainsi, la notion d'exploitation n'est pas en premier lieu une formulation idéologique mais scientifique, qui définit la pierre angulaire sur laquelle est construite la société capitaliste, à savoir l'oppression du capital.

(5) Franz Mehring, *Vie de Karl Marx*, édition traduite, annotée et commentée par Gérard Bloch, tome 2, Ed. Syllepse-Page 2, 2018 (dans la petite partie écrite par Rosa Luxemburg), p. 1072.

COMMENT LES PRIX SONT-ILS DÉTERMINÉS ? POURQUOI SONT-ILS INCONTRÔLABLES ?

Les prix ne sont pas déterminés « techniquement » mais « socialement ». Les prix sont l'expression monétaire de la valeur (le temps de travail nécessaire pour produire une marchandise dans une société donnée) et, tant dans la formation de cette valeur que dans le passage des valeurs aux prix, il se passe la même chose dans une société marchande comme l'est la société capitaliste : on peut gagner ou perdre. Par conséquent, dire que les prix ne sont pas déterminés techniquement mais socialement signifie que les prix sont déterminés de manière conflictuelle. Il y a conflit pour établir la valeur de chaque marchandise, en particulier la valeur de la force de travail — résultat de la lutte des classes — qui fait partie intégrante, comme nous l'avons dit, de la valeur totale. En fait, les porte-parole du capital prétendent souvent attribuer la cause de l'inflation à la hausse des salaires... ce qui est évidemment impossible lorsque les salaires, comme on le voit actuellement, n'augmentent pas. Mais il y a aussi conflit dans le passage des valeurs aux prix, tant dans le commerce entre capitalistes comme en général, et surtout dans la vente de la force de travail des marchandises grâce à la consommation desquelles, comme nous l'avons souligné, la classe ouvrière survit en préservant sa capacité de travail (reproduisant sa force de travail).

Du point de vue du capital, l'une des pires choses qui puisse arriver est la déflation, c'est-à-dire une baisse générale du niveau des prix. Dans ce cas, face à la prévision qu'une marchandise deviendra moins chère plus tard, les décisions de consommation sont reportées, ce qui rend plus difficile pour les capitalistes d'achever le processus de valorisation, qui exige que soit réalisée la vente des marchandises qui font partie de la plus-value (en outre, avec la déflation, pour baisser le salaire réel, il faut réduire le salaire nominal lui-même). C'est pourquoi l'objectif que se donnait la Banque centrale européenne était une inflation de 2 %. En d'autres termes, un niveau « manipulable », dans le sens où il servirait à stimuler la consommation tout en maintenant l'instabilité à l'intérieur de faibles marges. Cependant, tel un apprenti sorcier, le capital a d'abord provoqué certaines tendances déflationnistes et

finalement, aujourd'hui, il est incapable d'empêcher l'inflation de s'emballer. « Apprenti sorcier » en raison de la prétention de mettre de l'ordre dans quelque chose qui est désordonné par nature : le capitalisme. Si en permanence des entreprises font faillite parce que leurs prix sont trop élevés par rapport à la moyenne et sortent du marché, le problème devient aigu lorsque la baisse des prix devient générale (déflation) comme en 1930, et bloque l'accumulation du capital.

La situation de crise chronique du capitalisme est clairement révélée en observant la trajectoire des quinze dernières années de l'économie mondiale. Depuis l'éclatement en 2007 de la crise qui était déjà latente depuis la fin du siècle, il n'y a pas eu la moindre période que l'on pourrait qualifier d'expansionniste (pas même, à proprement parler, si l'on remonte au début des années 1970, lorsqu'éclate la crise annoncée notamment dans la déclaration du 15 août 1971 par le président américain Richard Nixon de l'inconvertibilité du dollar en or [6]).

Après l'intervention de la BCE à partir de 2015 injectant des fonds, des déclarations pompeuses ont annoncé que la crise appartenait au passé. Mais aussitôt — en 2017 et 2018 —, le FMI reconnaissait l'existence de nuages à l'horizon (7).

Dans ce contexte général, la prétention à la stabilité des prix était irréaliste. Parce que la lutte des classes s'intensifie, face à l'exigence redoublée du capital de dévaloriser la force de travail. Il était donc impossible que cela ne déclenchât pas le mécanisme de la hausse des prix des produits de base. Et parce que la lutte concurrentielle entre les capitaux est si aiguë qu'elle a également rendu impossible un scénario de stabilité des prix. En ce sens, la guerre en Ukraine a pour principal facteur la lutte pour le marché européen de l'énergie entre les Etats-Unis et la Russie. Ou, pour le dire plus précisément : la lutte entre l'impérialisme américain au service de ses multinationales et l'Etat russe — dans lequel des secteurs de la vieille bureaucratie stalinienne occupent une place

(6) Voir « Déclaration du bureau politique de l'Organisation communiste internationaliste du 20 août 1971 », publiée dans *La Vérité*, n° 109, septembre 2021, pp. 9 à 12.

(7) Voir Xavier Arrizabaló, « La dislocation du marché mondial comme expression de la crise du capitalisme », *La Vérité*, n° 110, février 2022, pp. 29 à 37.

de choix, au premier rang desquels Poutine lui-même — qui cautionne l'appropriation des richesses du pays par une petite oligarchie, pour laquelle ils cherchent un espace sur le marché mondial. Une oligarchie qui ne devient pas une « bourgeoisie nationale », parce qu'elle exporte seulement les fruits de la spoliation de ce qui était la propriété du peuple.

PERTE DE VALEUR DES MONNAIES, REFLET DE LA DISLOCATION MONDIALE ET ATTAQUE DES SALAIRES

On peut mieux comprendre l'arrière-plan de l'inflation si l'on pose la question de manière inversée. Cela nous conduit à identifier ce qui se cache derrière chaque monnaie nationale — ou supranationale dans le cas de la zone euro. La monnaie est, à l'origine, une marchandise qui, parce qu'elle est une marchandise, a une valeur (le temps de travail socialement nécessaire pour la produire) et peut donc être comparée à d'autres marchandises (disons, par exemple, que si l'or est la marchandise établie comme monnaie, une once d'or est équivalente à 50 paires de chaussures). Ce n'est pas le cas des billets de banque actuels ou de la monnaie électronique, droit d'achat (créance) sur les marchandises garanti par l'Etat (cours forcé), qui ne sont qu'une représentation de la vraie monnaie, qui est la valeur de l'économie dont la monnaie est sa représentation en pouvoir d'achat.

Alors pourquoi préférons-nous conserver nos économies en dollars américains plutôt qu'en lempiras, qui est la monnaie hondurienne ? Evidemment, parce que derrière le dollar — et son taux de change — il y a l'économie américaine, sa valeur qui, au-delà de ses faiblesses, continue d'être la première puissance mondiale. Sa valeur qui est liée à sa productivité et à la position qui en découle dans la division internationale du travail, en raison du degré de mécanisation et de développement technologique de sa production ainsi que de la qualification de sa force de travail et d'autres aspects — comme sa puissance militaire —, qui lui assurent une place privilégiée sur le marché mondial, ce qui se reflète également dans la hiérarchie entre les différentes monnaies. Avec les accords de Bretton Woods en 1944 le dollar est adopté par tous les pays comme monnaie de paie-

ment internationale, ce qui renforce son attrait, son utilité, mais accentue les contradictions de l'économie mondiale. Derrière le lempira, il y a l'économie du Honduras, un pays dominé avec une place très subordonnée dans l'économie mondiale, liée à son statut de primo-exportateur, etc. Par conséquent, afin de préserver la valeur de cette épargne, il est moins risqué de la conserver en dollars.

Ainsi, lorsque nous observons l'inflation dans la plupart des économies, et en particulier dans celles qui sont historiquement les plus développées, nous constatons la perte de valeur de leurs monnaies respectives, qui exprime à leur tour le résultat de la lutte concurrentielle effrénée qui empêche un scénario de stabilité minimale sur le marché mondial.

En d'autres termes, la dislocation déjà mentionnée du marché mondial, dont l'une des composantes est l'énorme degré de concentration et de centralisation du capital. Mais ce n'est pas tout : car en plus de l'inflation, la perte de valeur de la monnaie s'accompagne en fait d'une diminution du pouvoir d'achat des salaires, qui, de manière récurrente, augmentent moins que les prix, comme l'illustrent les données de l'OCDE mentionnées au début de cet article. Il s'agit donc d'une réduction du salaire réel, celui qui compare le salaire nominal — l'argent que chaque travailleur reçoit à la fin du mois — et les prix des produits qu'il achète pour consommer. En d'autres termes, une attaque contre les moyens de subsistance de la classe laborieuse, contre ses conditions de vie.

L'effet de l'inflation sur les salaires réels est donc évident, et immédiat : il diminue lorsque le salaire nominal n'augmente pas au même rythme que les prix. Qu'arrive-t-il avec un salaire nominal qui n'est pas préétabli mais dépend de la lutte de la classe laborieuse, qui est, comme on l'a expliqué, le déterminant de la valeur de la force de travail dont dépend son prix, c'est-à-dire le salaire ?

La position de toute direction d'une organisation politique ou syndicale qui renonce à maintenir au moins le pouvoir d'achat des salaires est profondément réactionnaire. A cet égard, celle des directions des deux principaux syndicats espagnols, Comisiones Obreras (CCOO) et Unión General de Trabajadores (UGT) est très significative. Malgré le fait que l'inflation impliquait déjà une baisse des salaires réels d'environ 5 % au début de 2022, les salaires augmentant d'un peu plus de 1,5 % alors que l'IPC (*Indice des prix à la consom-*

ation, Ndlr) (8) cumulé en 2021 augmentait de 6,5 %, seulement dix mois plus tard, en novembre, ils proposent une campagne qu'ils appellent « Le salaire ou le conflit ». Mais le problème n'est pas seulement celui de sa lenteur, mais aussi et surtout le fait qu'il s'agit d'une campagne mensongère, qui en réalité devrait s'appeler « Ni salaire ni conflit ». Prenons l'exemple des employés du secteur public, pour lesquels il a été convenu d'une augmentation salariale qui, sur trois ans (2022-2024), atteindra un total de 8,2 % et éventuellement, en fonction du comportement de l'inflation et du PIB, jusqu'à 9,5 %. En d'autres termes, alors que le FMI prévoit déjà une inflation de 8,8 % pour la seule année 2022, ce qui est convenu c'est que les salaires ne dépasseront pas 8,2 % à 9,8 % cumulés sur trois ans (au niveau mondial, le FMI prévoit également une inflation de 8,8 % en 2022, de 6,5 % en 2023 et de 4,1 % en 2024, soit un cumul de 19,4 % [9]).

Donc, d'un côté, il n'y a pas de « salaire », pas le même salaire, car il est réduit. Et, de l'autre, il n'y a pas de « conflit », parce qu'on renonce à organiser la mobilisation la plus élémentaire de la classe laborieuse, celle qui se bat pour préserver au moins le pouvoir d'achat du salaire. A ce stade, nous sommes confrontés au problème du manque de démocratie dans nos organisations, car les militants de base des deux syndicats n'ont pas été consultés. Ce manque de démocratie découle de l'engagement des dirigeants syndicaux envers le gouvernement, qui à son tour est lié aux exigences du capital financier, de sorte que la subordination des revendications au dit engagement signifie que, *de facto*, celles-ci sont abandonnées.

INFLATION ET POLITIQUE ANTI-INFLATIONNISTE : DES TENAILLES CONTRE LA CLASSE LABORIEUSE

L'attaque qu'implique la réduction des salaires par le biais de salaires nominaux qui n'augmentent pas en fonction de l'inflation n'est pas le seul mal dont souffre la classe laborieuse au titre de l'inflation. Elle souffre également de l'adoption d'une politique monétariste au titre de l'inflation, une politique qui pourrait se résumer à l'idée que pour éliminer la maladie, on élimine le malade.

Qu'est-ce qu'une politique monétariste ? Contrairement à l'explication que nous avons donnée des causes profondes de l'inflation, fondée sur la méthode marxiste, les divers courants de l'économie bourgeoise éludent ces causes, se concentrant sur des formulations superficielles, attribuent l'inflation à un excès de la demande de produits par rapport à l'offre disponible ou la rapportent à une augmentation des coûts, ou encore la rapportent à un excès d'argent dans l'économie. Il est évident qu'en certaines occasions, certains de ces éléments peuvent être présents et contribuer à l'inflation : ils seraient alors les causes immédiates d'une flambée des prix donnée, soit en général, soit dans un secteur particulier, mais n'expliqueraient jamais le contexte plus profond de l'inflation.

Chacune de ces prétendues explications de l'inflation a sa propre logique, mais toutes coïncident parfaitement dans leur contenu, à savoir des attaques contre le pouvoir d'achat de la classe laborieuse. Dans le cas d'une demande excessive, le moyen de la combattre serait de réduire cette demande, ce qui pourrait notamment se faire par une réduction des salaires. Il en va de même pour l'appel à l'augmentation des coûts, que l'on fait retomber en particulier sur les salaires (« coût du travail », c'est-à-dire salaire direct, salaire indirect et salaire différé), ce qui se heurte au fait brutal que dans la période récente, comme dans d'autres, le point de départ n'a pas été une augmentation des salaires, mais bien le contraire. Enfin, prétendre que le problème de l'inflation est dû à un excès d'argent, de masse monétaire, c'est faire valoir que la politique nécessaire, c'est le monétarisme... c'est-à-dire une politique monétariste de récession.

(8) L'indice des prix à la consommation (IPC) ne reflète pas la réalité pour la classe ouvrière, car pour elle le poids des dépenses de nourriture, d'eau, d'électricité, de loyer, pèse relativement plus que pour les capitalistes. Et souvent leurs prix sont ceux qui augmentent le plus. Par exemple, en Espagne, l'augmentation de l'IPC en novembre 2022 est de 7,3 %, alors que celle de l'alimentation est plus du double, soit 15,4 %. Au Chili, pendant la dictature, le Programme d'économie du travail (PET), calculait « l'indice des prix à la consommation pour les pauvres » avec 38 produits les plus consommés par les 20 % de la population aux revenus les plus bas. Entre 1975 et 1989, cet indice a augmenté en moyenne chaque année de 13,5 % par rapport à l'indice général des prix.

(9) FMI, « Tackling the cost-of-living crisis », *World Economic Outlook Reports*, Washington, octobre 2022, <https://www.imf.org/es/Publications/WEO/Issues/2022/10/11/world-economic-outlook-october-2022>.

La politique monétaire est gérée principalement par les banques centrales. C'est pourquoi l'imposition de statuts d'autonomie (de la banque centrale par rapport aux gouvernements ou aux parlements) n'était pas pour eux une question mineure. Il s'agissait de l'autonomie vis-à-vis de toute instance de contrôle plus ou moins démocratique qui, dans le cas de l'Union européenne, est imposée comme une exigence de Maastricht :

« Dans l'exercice des pouvoirs et dans l'accomplissement des missions et des devoirs qui leur sont conférés par les traités et les statuts du SEBC et de la BCE, ni la Banque centrale européenne, ni les banques centrales nationales, ni aucun membre de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions, organes ou organismes communautaires, des gouvernements des Etats membres ou de tout autre organisme. Les institutions, organes et organismes communautaires ainsi que les gouvernements des Etats membres s'engagent à respecter ce principe et à ne pas chercher à influencer les membres des organes de décision de la BCE et des banques centrales nationales dans l'accomplissement de leurs missions » (10).

Cependant, il n'y a pas d'autonomie par rapport aux exigences du capital financier, comme l'illustre très clairement la revendication récurrente de la Banque d'Espagne dont le gouverneur, après avoir reconnu que « dans la pratique, les travailleurs subissent une perte de pouvoir d'achat », exige qu'« il serait souhaitable d'éviter les formules d'indexation automatique des salaires sur l'inflation passée ou des clauses de sauvegarde » (11). En d'autres termes, une plus grande réduction des salaires réels.

Les requêtes du capital financier passent notamment par le FMI, dont la première sous-directrice générale et donc « numéro 2 », Gita Gopinath, fixe les tâches aux banques centrales :

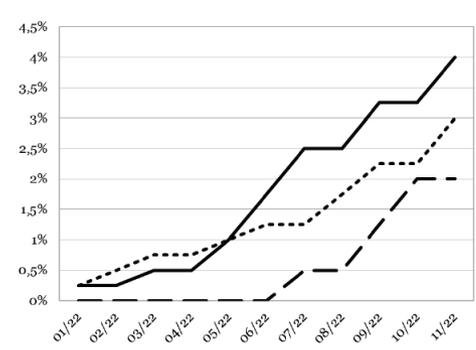
« Les banques centrales devraient indiquer qu'elles vont "garder le cap" et maintenir une politique stricte tant que l'inflation restera élevée. Et si l'inflation se révèle d'une persistance inattendue, elles devraient souligner leur détermination à appliquer des mesures plus agressives, même si cela signifie un fort refroidissement de l'économie et une hausse du chômage » (12).

Tâches que les banques centrales, en particulier la Réserve fédérale américaine et la BCE, exécutent immédiatement. La Fed, qui les avait déjà relevés de 0 % le 16 mars 2020 à 1,50 % le 16 juin 2022, à 2,25 % le 28 juillet, à

3 % le 22 septembre et, suivant l'indication du Fonds, les relève à 3,75 % le 3 novembre. La BCE, pour sa part, les relevait également, trois fois en trois mois seulement, de 0 % avant le 27 juillet à 2 % à partir du 2 novembre, conformément à l'exigence du capital financier.

Graphique 2 : Taux d'intérêt

Sources : Fed américaine (—), BCE (---) et Banque d'Angleterre (- - -).



(10) Article 107 du traité sur l'Union européenne, également repris à l'article 7 du protocole sur les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne (www.ecb.int/ecb/legal/pdf/es_statute_2.pdf), qui stipule : « Ni la BCE, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions, organes ou organismes de l'Union, des gouvernements des Etats membres ou de tout autre organisme. » C'est pourquoi la Suède ne participe pas à l'euro, qui ne permet pas de garanties démocratiques. L'exception de la Suède est due au fait que sa Constitution l'interdit expressément. En effet, l'article 13 du chapitre 9 de l'« Instrument de gouvernement », l'une des quatre lois fondamentales de la Suède qui constituent la Constitution, stipule : « La Riksbank est la banque centrale de la nation et une entité publique sous l'autorité du Riksdag. La Riksbank est responsable de la politique monétaire. Aucune autorité ne peut déterminer comment la Riksbank doit décider des questions relatives à la politique monétaire » (www.riksdagen.se/sv/Dokument-Lagar/Lagar/Svenskforfattningssamling/Kungorelse-1974152-om-beslu_sfs-1974-152/). Il en est de même dans la loi 1988/1385 régissant le fonctionnement de la Riksbank, dans plusieurs articles faisant référence à cet article 13. En résumé, la banque centrale est sous l'autorité expresse et unique du Parlement. Pour le dire clairement : sur ce point, la législation suédoise est trop démocratique pour les exigences radicalement antidémocratiques de la zone euro.

(11) Hernández de Cos, Pablo, *Un pacto de rentas en España : por qué y para qué*, Séville, 26 avril 2022, consultable sur l'adresse <https://www.bde.es/f/webbde/GAP/Secciones/SalaPrensa/IntervencionesPublicas/Gobernador/IIPP-2022-04-26-hdc-1.pdf>.

(12) Gopinath, Gita, « How Will the Pandemic and War Shape Future Monetary Policy ? », *Jackson Hole Symposium*, 26 août 2022, sur <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/08/26/sp-gita-gopinath-remarks-at-the-jackson-hole-symposium>.

La situation actuelle est analogue à celle du début des années 1980, avec les politiques de Thatcher et de Reagan, dont le résultat est en gros ce que l'on peut prévoir (à moins que l'intervention de la classe laborieuse ne puisse changer le cours des événements). D'une part, un nouveau ralentissement de l'accumulation, avec plus de chômage et la souffrance qui en découle pour la classe ouvrière dans son ensemble (directement pour les membres de la classe ouvrière qui sont expulsés du marché du travail ou ne parviennent pas à y entrer ; indirectement pour les autres, qui verront leurs salaires subir les pressions dues à la baisse). D'autre part, une aggravation de la situation de la dette des pays les plus endettés, sous l'alibi de nouvelles exigences d'ajustement de la part du FMI.

La situation est, en somme, plus que menaçante pour la classe laborieuse, en raison du caractère anachronique du capitalisme, dans lequel, par définition, toute planification du processus d'accumulation dans son ensemble est absente (point de départ pour comprendre l'inflation, l'instabilité dans les prix).

C'est sa « crise chronique » qui s'exprime dans la dislocation du marché mondial, un cadre dans lequel tant l'inflation que la politique prétendument anti-inflationniste imposée par le capital financier constituent des tenailles néfastes pour la majorité. Cette politique constitue ce qu'indiquait la vieille chanson attribuée au poète républicain espagnol Antonio Machado : « *Ni avec toi ni sans toi ne peuvent guérir mes maux, avec toi parce que tu me tues, sans toi parce que je meurs.* »

Face à ce chaos, le capital cherche à tirer profit de l'inflation ou de la déflation et de son utilisation comme alibi pour des mesures régressives. Pour contenir la déflation due à la surproduction, les Etats font des « relances » via les déficits budgétaires qui aident le capital à redresser ses profits, les champs d'accumulation parasites (comme l'armement, cf. *La Vérité*, n° 111) sont ainsi utilisés. Puis au nom de l'équilibre budgétaire, les Etats serrent la ceinture des travailleurs et renforcent l'offensive de baisse du « coût du travail » par les contre-réformes de liquidation des acquis ouvriers.

Ainsi, la prétendue lutte contre l'inflation est une tentative de réorganisation pilotée par le capital financier (à travers les banques centrales, le FMI, la Banque mondiale et les gou-

vernements), qui provoque les plus grandes tensions sociales, car elle porte à un niveau supérieur toutes les contradictions du système capitaliste. Il est frappant que Joe Biden ait baptisé IRA (*Inflation Reduction Act*) 400 milliards de cadeaux aux firmes américaines, tandis que la Fed, en montant les taux d'intérêt, pousse tous les pays dans l'austérité sociale.

SEULE RÉPONSE DE LA CLASSE LABORIEUSE : LUTTER POUR PRÉSERVER ET AMÉLIORER SES CONDITIONS DE VIE

Le problème de l'inflation ne peut être isolé de l'ensemble des problèmes de l'économie mondiale, que nous résumons dans la notion de dislocation du marché mondial. Dislocation liée à la crise chronique du capitalisme, sur quoi débouche son stade impérialiste qui perdure depuis plus de cent ans déjà. Cela exclut toute illusion que les graves problèmes sociaux puissent être résolus dans le cadre du capitalisme, puisqu'ils ne sont pas le résultat de sa mauvaise gestion mais des lois qui le régissent, inexorablement. Et parmi ces problèmes, il y a celui que provoque l'inflation, qui ne réside pas dans une pénurie de produits mais dans une pénurie de pouvoir d'achat pour ceux qui vivent d'un salaire, qui n'augmente pas nominale-ment au rythme de l'augmentation des prix des produits dont ils ont besoin pour leur survie.

L'inflation s'envole aujourd'hui en raison de la manière dont les problèmes se sont aggravés après la constatation en 2017-2018 que la crise qui avait éclaté en 2007 n'appartenait pas au passé, et ensuite que l'impact de la pandémie ne provoque pas la crise mais au contraire l'exacerbe (une pandémie qui n'est pas l'agent pathogène respiratoire, mais son impact social, lié aux politiques de démantèlement des systèmes publics de santé en tant que participant à l'ajustement permanent).

Les Etats-Unis eux-mêmes ne peuvent l'empêcher et imposer la stabilité de l'économie mondiale, ni encore moins la Chine, qui a toujours un statut de subordonnée, et que ne méritent même pas d'être mentionnées les anciennes grandes puissances européennes, dont la subordination aux Etats-Unis, notamment par le biais du FMI et de l'OTAN, est pratiquement absolue.

L'inflation peut être éventuellement contenue ponctuellement, bien que cela ne semble pas probable à court ou même à moyen terme, pour ce dernier en gros deux ans. Mais sa menace sera toujours présente, car elle fait partie de l'instabilité inhérente au mode de production capitaliste, exprimant la lutte concurrentielle entre les capitaux et la lutte de la classe capitaliste dans son ensemble contre le salaire et donc contre la valeur de la force de travail (en raison de la nécessité d'augmenter le degré d'exploitation pour tenter de contrecarrer la tendance à la baisse du taux de profit, qui est la force d'impulsion de son accumulation). C'est une véritable fuite en avant.

2019 a été une année très significative en termes d'explosions sociales, qui ont traversé les cinq continents, de l'Algérie dès février jusqu'au Chili, où elle débute en octobre, en passant par la France, les Etats-Unis, Hong Kong, l'Irak, l'Equateur, la Bolivie, etc. Le même FMI qui met en garde de manière récurrente sur le risque d'explosions sociales impose des politiques qui aggravent la situation sociale, faisant exploser ce qu'il considère comme un risque : c'est le pyromane qui dirige les pompiers.

Face à tout cela, que peut faire la classe laborieuse ? Une seule chose : lutter inconditionnellement pour ses aspirations légitimes exprimées en revendications réalisables. En particulier, contre l'inflation, trois mesures : indexation immédiate des tous les salaires

sur les prix, augmentation générale des salaires, blocage des prix des produits de première nécessité. Inconditionnellement, c'est-à-dire sans les soumettre à aucune condition et donc sans aucun compromis devant les chants des sirènes de l'union sacrée : les prétendus intérêts communs de l'ensemble de la population qui ne sont que les intérêts des exploités.

Inconditionnellement signifie aussi jusqu'au bout, ce qui conduira inévitablement à l'élimination de la cause première de tous les problèmes : la propriété privée des grands moyens de production, l'anachronique capitalisme, une société régie par la rentabilité qui doit être dépassée, aux institutions démolies, afin d'entamer la transition vers une société saine, présidée par l'appropriation collective, sociale, commune de ces moyens de production, une société communiste régie par la logique du bien-être collectif, une société d'abondance qui rendra enfin possible le développement de toutes les capacités de toutes et chacune des personnes.

Et le chemin pour y parvenir commence par le regroupement de nous toutes et tous qui partageons notre condition d'exploités, en défendant le salaire, l'emploi dans des conditions dignes, tous et chacun des acquis ouvriers et démocratiques. Une lutte à laquelle participe sans réserve la Quatrième Internationale.

Xabier Arrizabalo
25 novembre 2022

Actualité de la question noire

Première partie : La traite Atlantique et l'esclavage

LA traite Atlantique, c'est-à-dire la déportation de 18 à 20 millions d'Africains réduits en esclavage pendant plus de trois siècles, transportés de force au fond des navires dans la Caraïbe, au Brésil, en Amérique du Nord, a profondément bouleversé, et durablement, les pays directement concernés, au premier rang desquels l'Afrique elle-même. Mais elle a façonné également de bien des manières le monde, les sociétés dans lesquelles nous vivons aujourd'hui.

Songez qu'en 1600, l'Afrique représente environ 30 % de la population mondiale. En 1800, elle n'en représente plus que 20 % et, au début du XX^e siècle, environ 10 %. C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de revenir en quelque sorte sur cette « phase initiale » qu'ont constitué la traite Atlantique et l'esclavage, et leur caractère spécifique en l'illustrant de plusieurs façons. Nous n'aborderons donc pas dans cette partie, ou seulement en l'effleurant, la période qui a suivi, qu'il s'agisse de la colonisation — qui est mondiale — par les puissances capitalistes et impérialistes, les guerres qui l'ont accompagnée pour le partage du monde, ni non plus les mouvements d'émancipation des peuples, les indépendances dans leur diversité au cours des années 1960 sur le continent africain, ou encore la politique de pillage, de prédation organisée par les institutions de l'impérialisme telles que le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque mondiale et d'autres, poursuivant inexorablement leur domination sur les peuples sous des formes différentes. Autant de questions que la IV^e Internationale et ses sections abordent régulièrement.

UN PREMIER ÉCLAIRAGE D'ABORD

L'esclavage a existé comme pratique sociale plus ou moins développée sous toutes les latitudes et à toutes les époques aux différents moments du développement des sociétés humaines. De nombreux ouvrages l'ont documenté et bien fait.

Des sociétés grecque et romaine de l'Antiquité pendant des siècles, de la traite arabo-musulmane qui a couru sur plus d'un millénaire en passant par l'esclavage viking (du VIII^e au XI^e siècle), celui de la Corée au XVIII^e, de l'Inde ancienne, de la Chine ancienne des royaumes combattants à l'empire des Han du VIII^e au II^e siècle avant notre ère, des études sérieuses ont permis d'établir la variété et la réalité de l'esclavage, sous des formes diversifiées mais dûment répertoriées.

Pratique répandue, qu'il s'agisse de l'esclavage pour dettes, des formes de servitude dites « volontaires » ou du résultat de captures (razzias, guerres) que les religions ont approuvé, justifié et codifié jusqu'à un certain point, tout cela est connu et parfaitement établi.

Ce dont il s'agit ici, c'est de bien autre chose. Le commerce — car c'est d'un commerce qu'il s'agit — n'a pas seulement comme caractéristique de s'être exercé sur un laps de temps de trois siècles ni d'être d'une ampleur inégalée dans l'histoire (12 à 13 millions d'Africains, sans compter ni la mortalité lors de la traversée de l'Atlantique ni celle qui s'est produite du lieu de capture jusqu'aux cales des navires négriers estimées à 4 à 5 millions de victimes). Il repose sur une idéologie spécifique dont l'élaboration au fil du temps est destinée à justifier et à maintenir l'oppression, la persécution. Nous

parlons du racisme institutionnalisé, construit, et de tout ce qu'il engendre. Nous parlons d'un système, un système d'airain, et pas de préjugés plus ou moins colportés.

La conquête de l'Amérique centrale et du Sud par les Espagnols et les Portugais a été caractérisée par des massacres perpétrés au nom de la religion catholique et par la destruction d'importantes civilisations (Incas et Aztèques, notamment), ainsi que par le pillage des richesses accumulées par ces civilisations et, enfin, par la mise en esclavage d'une partie des populations autochtones. La colonisation et la mise en esclavage se déployaient principalement dans cette première étape au nom de la foi chrétienne devant « sauver » par le baptême ces populations. Ce qui, la foi en question adoptée de gré ou de force, ne changeait rien à leur situation de colonisés et/ou d'esclaves.

C'est principalement au XVIII^e siècle que va être conceptualisée la hiérarchie des races, c'est-à-dire des classifications fondées sur les caractéristiques physiques des différentes populations humaines. Ces taxinomies raciales ont été l'habillage prétendument scientifique justifiant non seulement la domination et l'exploitation, mais aussi la mise en esclavage des Africains déportés. Les théories raciales sont inséparables d'une époque dans laquelle le capitalisme s'est constitué et, pour se développer, a conquis le monde. Ce que Karl Marx appellera, au milieu du XIX^e siècle, « *l'accumulation primitive* ».

Pour l'historien Frank Snowden (1),

« il faut rappeler que le monde antique ne faisait pas de la couleur de peau le point de cristallisation ou le fondement de jugements catégoriques. Les Anciens acceptaient l'esclavage comme une réalité de la vie (...). On ne trouve rien dans le monde antique de comparable avec les violents préjugés de couleur des temps modernes. C'est le point de vue de la plupart des chercheurs qui ont étudié ces périodes et qui sont parvenus à la conclusion que les Anciens ne s'étaient pas fourvoyés dans le racisme biologique. Pour eux, la peau n'était pas un signe d'infériorité. Les Grecs et les Romains n'ont pas fait de la couleur de peau un obstacle à l'intégration sociale, et dans les sociétés antiques, en dépit de toutes les fautes et les erreurs qu'ils peuvent avoir commises, la couleur de peau n'était pas un critère essentiel de jugement. »

C'est du terme « Slavus » dont est tiré le mot esclave. Idem pour le terme grec de « Doulos », sans aucun rapport avec la couleur ou autre caractéristique physique.

La traite esclavagiste qui se développe dans le Nouveau Monde a ceci de différent des autres systèmes esclavagistes qui l'ont précédée qu'elle est fondée sur la race. Les Africains étaient esclaves même si les raisons de l'asservissement des Noirs étaient économiques et non pas raciales. Ahmed Shawki dit à juste titre (2) :

« Pour satisfaire la considérable — et toujours croissante — demande de force de travail du Nouveau Monde, on tente dans un premier temps de réduire en esclavage les populations indigènes ainsi que certains Blancs. C'est à la suite de l'échec de ces tentatives que les Africains deviennent la première source de force de travail. »

Ajoutons que nombre de Blancs déportés miséreux qui tentèrent, soit avec les esclaves noirs, soit avec les Amérindiens, soit avec les deux, de se rebeller furent traqués et à plusieurs reprises massacrés. Ce n'est pas tant la rébellion qui fut stigmatisée — bien qu'elle le fut —, mais l'alliance entre des esclaves africains, des Indiens révoltés et des Blancs miséreux qui crevaient de faim.

Eric Williams, l'un des pionniers de l'histoire de l'esclavage dans le Nouveau Monde, prend l'exemple de l'île d'Hispaniola (aujourd'hui partagée entre Haïti et la République dominicaine) :

« Selon les meilleures estimations, la population de l'île en 1492 se situait entre 200 000 et 300 000 habitants. En 1508, on n'en comptait plus que 60 000, en 1510 46 000, en 1512 20 000 et enfin 14 000 en 1514. En 1548, Oviedo doutait que l'on puisse encore trouver 500 véritables Indiens. En 1570, de tous les villages sur lesquels Christophe Colomb avait proclamé sa souveraineté et à propos desquels il assurait quelque 80 ans auparavant qu'on ne pouvait trouver "*de gens meilleurs et plus gentils au monde*", seuls deux villages subsistaient. »

Et il poursuit :

« Nous trouvons donc ici l'origine de l'esclavage des Noirs. La cause en était économique et non raciale ; cela avait moins à voir avec la couleur de peau du travailleur qu'avec le bas prix de la main-d'œuvre. Comparé au travail des Indiens ou des Blancs, l'esclavage des Noirs était bien plus profitable (...). Les caractéristiques de l'homme (...) ne furent

(1) Frank M. Snowden, *Blacks in Antiquity : Ethiopians in the Greco-Experience*, Cambridge, Harvard University Press, 1970, 364 pages.

(2) Ahmed Shawki, *Black and Red, Les mouvements noirs et la gauche américaine (1850-2010)*, collection « Radical America », Syllepse, 2012, 260 pages.

qu'une rationalisation ultérieure pour justifier un simple fait économique. »

Ainsi, la traite Atlantique, la déportation de millions d'hommes arrachés à leur continent, l'Afrique, a pour source première la soif du profit et par conséquent un but économique. Mais on passe à quelque chose d'inédit dans l'histoire de l'humanité. L'exclusion s'est institutionnalisée progressivement. Assimiler les Amérindiens (pratiquement exterminés dans la Caraïbe et l'Amérique du Nord, et dans une partie de l'Amérique du Sud) et les Noirs à des animaux permettait, outre la spoliation des terres des premiers, un asservissement généralisé des seconds.

Eric Williams, né à Trinidad, a étudié de manière particulièrement approfondie le rapport entre le capitalisme britannique et l'esclavage, par conséquent la période qui intéresse notre propos.

« Ce qui était la caractéristique du capitalisme britannique valait aussi pour le capitalisme de la France. L'expansion industrielle exigeait des capitaux. Mais dans les trois premiers quarts de siècle, qui pouvait fournir directement ces capitaux, si ce n'est le planteur de sucre antillais ou le marchand d'esclaves de Liverpool ? Liverpool était la métropole de l'esclavagisme, Manchester était la capitale du coton et au XVIII^e siècle de nombreuses banques étaient directement associées au commerce (...). Quant aux forces productives d'Angleterre (...), l'expansion du système colonial les aida à s'épanouir (...) et ce système devint par la suite un frein qu'il fallait lever. »

Et de préciser :

« L'attaque lancée contre les Antillais [il s'agit ici des planteurs et de secteurs financiers et marchands qui leur étaient liés — Ndlr] était plus qu'une attaque contre l'esclavage, c'était une attaque contre les monopoles (...). A l'origine, il y avait bien l'esprit vicieux du système économique antillais, mais c'était sa faible rentabilité qui en rendait la disparition inévitable (...). L'attaque fut menée en trois phases. On s'en prit d'abord au commerce des esclaves, ensuite à l'esclavage et finalement aux préférences douanières accordées au sucre (1807, 1833, 1846). Les trois événements sont inséparables. Les intérêts issus du système de l'esclavage se retourneront contre lui et l'anéantiront » (3).

Examinant de façon détaillée les intérêts en cause, Williams poursuit :

« Si les capitalistes avaient commencé par encourager l'esclavage antillais, ils contribuèrent ensuite à sa suppression. A l'époque où le capitalisme britannique dépendait des Antilles, il fermait les yeux sur l'esclavagisme où le

défendait. Lorsque les capitalistes anglais se mirent à considérer le monopole antillais comme un fléau, ils s'attaquèrent à l'esclavage en vue de détruire ce monopole. Comme le prouve en 1833 leur attitude à l'égard de l'esclavage à Cuba, au Brésil et aux Etats-Unis, l'esclavage était pour eux une chose relative et non absolue, une question de latitude et de longitude » (4).

Mais après l'abolition, les capitalistes restaient impliqués dans la traite des Noirs. Les établissements bancaires anglais établis au Brésil finançaient les marchands d'esclaves et assuraient leur cargaison. Les compagnies minières britanniques possédaient et achetaient des esclaves qu'elles faisaient travailler dans leurs mines. Ce qui fit dire à un homme politique de l'époque, se référant au développement cubain et brésilien :

« Une grande partie de l'énorme capital investi en Amérique latine provient des hommes riches de notre pays » (5).

Par ailleurs,

« la Grande-Bretagne, bien avant le reste du monde, et la France furent les premiers pays à faire leur entrée dans le monde moderne du développement industriel et de la démocratie parlementaire avec ses libertés.

Le commerce avec l'Inde qui constituait l'autre courant étranger venant alimenter l'accumulation du capital en Grande-Bretagne ne pouvait jouer qu'un rôle secondaire pour la période que nous avons présentée. C'est seulement après la perte des colonies américaines, en 1783, que la Grande-Bretagne commença à exploiter sérieusement ses possessions indiennes » (6).

Karl Marx résumera ainsi la situation :

« L'esclavage direct est le pivot de l'industrie bourgeoise aussi bien que les machines, le crédit, etc. Sans esclavage, vous n'avez pas de coton ; sans le coton, vous n'avez pas d'industrie moderne. C'est l'esclavage qui a donné leur valeur aux colonies, ce sont les colonies qui ont créé le commerce de l'univers, c'est le commerce de l'univers qui est la condition de la grande industrie. Ainsi, l'esclavage est une catégorie économique de la plus haute importance » (7).

(3) Eric Williams, *Capitalisme et esclavage*, Ed. Présence Africaine, deuxième édition, mars 1998, p. 178.

(4) *Ibidem*.

(5) L'homme politique cité par Eric Williams est Henry Brougham (1778-1868), *op. cit.*, p. 225.

(6) Eric Williams, *op. cit.*, p. 270.

(7) Karl Marx, *Misère de la Philosophie* (1847), Quatrième observation, La métaphysique de l'économie politique, Ed. Sociales, 1961, p. 121.

Une des expressions de ce qu'écrivit Marx se manifeste de façon éclatante par ces quelques chiffres : de 1750 à 1821, la population de l'Angleterre et du Pays de Galles passe de 6,5 millions d'habitants à plus de 12. De 1760 à 1816, la population de Manchester passe de 40 000 à 140 000 habitants, celle de Birmingham de 30 000 à 90 000, celle de Liverpool de 35 000 à 120 000. De 1750 à 1816, le total des importations et des exportations passe de 20 millions de livres sterling à 92 millions (*Histoire générale du socialisme et des luttes sociales*) (8).

Tout ne s'est pas fait en un éclair, ce processus s'est étalé sur des décennies et a fait de la couleur de la peau une donnée essentielle, et lui a conféré son caractère systématique.

Neil Irvin Painter, dans son livre *Histoire des Blancs* (9), rappelle quelques faits historiques importants précédant l'expansion de la traite Atlantique.

« Le gouvernement d'Olivier Cromwell avait commencé à envoyer des gens à l'étranger en tant que serviteurs sous contrat. Envoyer quelque 12 000 prisonniers politiques entre 1648 et 1655 à La Barbade, où allaient les serviteurs sous contrat depuis 1627, était un moyen de venir à bout d'une insurrection catholique en Irlande. Trimer dans les champs, voilà la place occupée par une classe inférieure blanche dans l'Amérique du Nord du XVII^e siècle. C'était une superbe affaire que de transporter des gens qui ne voulaient pas l'être. Et cela dura. Pour faire face à la surpopulation carcérale, le Parlement édicta le Transportation Act en 1718, autorisant la déportation des convicts [*condamnés — Ndlr*] dans les colonies nord-américaines. Avec cette loi, on en rassembla des dizaines de milliers, les convicts étant considérés comme à peine humains (...). Entre le début de ce marché et sa fin durant la révolution américaine, 500 000 convicts environ furent déportés dans l'Amérique du Nord anglaise. Peu après la révolution américaine, l'Angleterre, qui avait besoin d'un autre débouché, commença à les envoyer, environ 160 000 avant 1868, date à laquelle cette pratique prit fin, vers l'Australie, prolongeant ainsi ce processus de 90 ans encore ; en somme, avant le développement du trafic d'esclaves provenant d'Afrique, au XVIII^e siècle, c'est entre la moitié et les deux tiers des émigrants blancs vers les colonies anglaises du Nouveau Monde qui venaient comme travailleurs forcés, soit de 300 000 à 400 000 personnes. C'est le XVIII^e siècle qui invente l'équivalence à laquelle nous sommes maintenant habitués : qui dit "race" dit "Noir", qui dit "Noir" dit "esclave".

Contraints et forcés, des Anglais, des Écossais, des Irlandais ont fourni une population active qui joue un rôle important aux XVII^e et XVIII^e siècles. On sait par exemple qu'en 1618, la ville de Londres et la Compagnie de Virginie mirent sur pied un accord pour le transport des enfants en vagabondage, Londres payant 5 livres par tête à la compagnie pour le transport à bord du *Duty* d'où provient le nom de "Duty boy". »

Neil Irving Painter précise :

« Prétendument destinés à l'apprentissage, ces enfants qui étaient à la rue — dont un quart étaient des filles — étaient ensuite vendus comme hommes de peine pour vingt livres de tabac chacun. »

La Compagnie de Virginie transportait des femmes sans ressources à bord de « bateaux nuptiaux », les vendant en Virginie et dans le Maryland pour cent vingt livres de tabac. Les bases étaient posées pour préparer ce qui allait devenir le plus gigantesque trafic d'êtres humains que l'humanité avait connu jusqu'à présent : la traite esclavagiste des Africains.

RETOUR EN ARRIÈRE

Le motif officiel principal des expéditions étant la christianisation des peuples païens, le rôle de la papauté fut très important. Tant que le Portugal fut le seul dans la course, avant la découverte de l'Amérique (1492), il se fit octroyer des bulles pontificales. La première, en 1452, accorda au roi du Portugal le droit de conquérir les non-chrétiens et de mettre en esclavage perpétuel les peuples ainsi soumis par la guerre (cela se passe un siècle avant le plaidoyer de Bartolomé de Las Casas contre l'esclavisation des Indiens d'Amérique, décision qui ne s'appliquait pas aux Noirs d'Afrique, dont l'esclavage n'était pas contesté). Avec le traité de Tordesillas (1494), le monde à conquérir fut partagé entre le Portugal et la Castille.

SAO TOMÉ... LE LABORATOIRE

Les îles de Sao Tomé et Principe, dans le golfe de Guinée, furent découvertes par les

(8) Max Beer, *Histoire générale du Socialisme et des Luttes sociales*, IV- Les Temps modernes 1740-1850, Ed. Les Revues, 1931, 204 pages.

(9) Neil Irvin Painter, *Histoire des Blancs*, Ed. Max Milo, collection Voix libres, 2019, p. 47.

Portugais à la fin des années 1470. A cette époque, les Portugais se livraient déjà à la traite des esclaves africains. La colonisation du Cap-Vert par des colons blancs accompagnés de leurs esclaves africains avait commencé en 1462. Initialement, les marchands de Sao Tomé faisaient l'acquisition d'esclaves africains dans le golfe du Bénin et dans l'actuel Gabon. Dès 1509, les marchands de Sao Tomé commencèrent à acheter leurs esclaves dans le royaume du Congo, où les premiers Portugais avaient débarqué en 1483. En 1519, Sao Tomé obtint le monopole de la traite avec Eslima.

La même année, pour la première fois, les autorités de Sao Tomé fixèrent des règles concernant l'embarquement, le transport, le traitement des esclaves. Sao Tomé réexportait également les esclaves noirs vers Lisbonne, pour laquelle l'île fut l'un des plus importants fournisseurs d'esclaves durant la première moitié du XVI^e siècle, et à partir des années 1520 approvisionna de manière croissante l'Amérique hispanique et le Brésil.

En 1519, la couronne portugaise interdit aux marchands privés d'acheter des esclaves au Congo. En 1556, l'Angola se sépara du Congo et, en 1560, la traite angolaise fut légalisée. Durant la première moitié du XVI^e siècle, entre 5 000 et 6 000 esclaves furent importés par Sao Tomé tous les ans.

En 1579, Sao Tomé perdit son monopole en Angola. Sao Tomé fut la première économie de plantation des Tropiques et servit de modèle aux plantations qui furent érigées ensuite aux Amériques.

En 1585, une première révolte d'esclaves de plantations fut réprimée par deux compagnies de soldats envoyées du Portugal. La rébellion la plus importante eut lieu dix ans plus tard, en 1595, quand 5 000 esclaves détruisirent quelque 60 moulins à sucre et attaquèrent la ville par trois fois. D'une certaine façon, les tout débuts de Sao Tomé préfigurent ce qui durera trois siècles.

A la fin du XVII^e siècle, le Brésil avait déjà importé plus de 430 000 esclaves d'Afrique. Lorsque le système de plantation se stabilisa en Caraïbe, dans les années 1710-1720, plus de 400 000 captifs d'Afrique y avaient été débarqués dans les seules îles anglaises, françaises et néerlandaises. En quelques décennies, Saint-Domingue et la Jamaïque ont dépassé la Barbade et la Martinique pour la production de sucre. La population de la Jamaïque atteint 74 000 personnes en 1720, tandis que les planteurs de

Saint-Domingue possèdent plus de la moitié des 25 000 esclaves importés par la France aux Amériques.

« Le caractère hégémonique du travail esclave dans l'économie coloniale, les dimensions de la production créent une situation inédite dans laquelle l'usage systémique de la violence constitue l'unique principe de socialisation » (Aurélia Michel, *Enquête historique sur l'ordre racial*) (10).

L'économie coloniale organisée par le capitalisme mondial est soumise à une exigence de forte rentabilité de court terme. Le cycle de la violence Atlantique commence tout simplement lors de la « production des esclaves », processus qui se déroule quasi exclusivement en Afrique à partir du XVIII^e siècle. Dans la plupart des plantations caraïbes, on ne trouve pas plus d'un sixième de la population esclave qui soit créole, c'est-à-dire née en Amérique, cinquante ans après l'installation des premières exploitations. Une fois capturées, les victimes sont conduites de l'intérieur du pays vers les comptoirs de traite.

Depuis que les Portugais se sont installés sur la côte angolaise au XV^e siècle, des groupes luso-africains se sont spécialisés dans l'activité de traite. Les navires négriers européens restent sur la côte. Navigant en cabotage de fort en fort, ils font affaire et embarquent des esclaves. La capacité de cargaison moyenne a été considérablement augmentée au cours des dernières décennies et un navire peut contenir jusqu'à 600 passagers. Cette évolution est liée aux progrès techniques de conception et de construction navales, et à la pression toujours plus grande sur la rentabilité de l'entreprise. La couronne portugaise fait marquer au fer rouge les esclaves qui embarquent depuis les forts de Guinée ou d'Angola sur des navires afin de les authentifier sur le marché américain. Ils deviennent alors littéralement des marchandises vivantes.

Le transport et les conditions du voyage sont cruciaux pour le succès de l'opération. La traversée, surnommée le « *passage du milieu* » ou « *the voyage* », atteint rapidement ses caractéristiques stables : 500 à 600 personnes dans la cale avec 40 centimètres entre chaque captif pour une traversée de deux mois et demi en moyenne.

(10) Aurélia Michel, *Un Monde en nègre et blanc, Enquête historique sur l'ordre racial*, Ed. Points, coll. Points Essais, 2020, 400 pages.

La mortalité, de 18 % en 1700, baisse à 11 % à la fin du siècle. Les révoltes et les tentatives d'évasion sont le lot commun des expéditions.

QUELQUES CHIFFRES CITÉS PAR AURÉLIA MICHEL

« En 1737, 374 navires négriers quittèrent l'Afrique cette année-là, dont 179 en direction des Caraïbes. Dix ans plus tard, en 1747, 1 023 navires de plus avaient quitté les côtes africaines. Entre 1731 et 1740, en dix ans, 262 000 captifs ont été embarqués vers l'Amérique, dont 75 000 pour le Brésil et 15 000 pour les Caraïbes. Parmi les 220 000 qui ont survécu. Au total, 500 000 esclaves sont arrivés dans les zones de plantation et dans les mines américaines entre 1730 et 1750. Ils ont été envoyés à la Martinique, à la Guadeloupe, en Caroline, en Louisiane, à La Barbade, en Guyane, à Veracruz, à Carthagène, à Panama, à Salvador de Bahia, Rio de Janeiro, au Rio de la Plata (...).

Cinquante ans après le début de la traite vers Saint-Domingue, l'île compte 500 000 esclaves qui représentent 90 % de la population. A la Martinique et à la Guadeloupe, cette proportion est respectivement de 89 % et de 87 % de la population » (11).

Le trafic explose. Des fortunes colossales se constituent sur le continent européen. Noir devient synonyme d'esclave.

En 1415, les Portugais s'emparèrent de Ceuta, en Afrique du Nord, obtenant un port en Méditerranée — à proximité du détroit de Gibraltar. L'événement marque traditionnellement le début de l'expansion impériale des Portugais. Il fallut des décennies de tâtonnements pour qu'un projet impérial émergeât. Pendant deux siècles, les Portugais, rejoints par les Espagnols, exercèrent leur monopole sur ce qui se transforma en une entreprise de partage du monde à la fin du XV^e siècle. Toutes les grandes et moyennes puissances d'Europe occidentale construiront ainsi des empires de dimension mondiale au cours de la période moderne. Sans oublier les Danois et les Suédois. Tous estiment qu'ils peuvent en toute légitimité, par la force (ou par la négociation parfois), s'établir sur les territoires habités par d'autres peuples qui avaient leur propre forme d'organisation politique et leur imposer leur souveraineté, s'appropriant les meilleures terres et les mettre en valeur grâce au travail forcé de populations d'origines diverses, tout cela au profit de leurs

seules métropoles au nom d'une prétendue supériorité religieuse, culturelle et raciale.

La traite des esclaves fut dès le départ l'un des moteurs de la formation des empires atlantiques et, en retour, ces derniers jouèrent un rôle crucial et déterminant dans le développement du système atlantique d'esclavage. Pour Cécile Vidal, dans une contribution dans *Les Mondes de l'esclavage* (12),

« la traite d'esclaves africains vers la péninsule ibérique demeura supérieure à celle vers les Amériques jusque dans les années 1570. Puis la demande américaine prit la première place en raison de la chute démographique des populations amérindiennes [voir par ailleurs — *Ndlr*] et la conversion de l'économie brésilienne à la production du sucre. Le Brésil devint alors le premier producteur mondial de sucre, le centre de l'empire portugais basculant d'Asie en Amérique (...). Au début du XVII^e siècle, la volonté nouvelle des Néerlandais, des Anglais et des Français de contester le monopole des Ibériques sur les Amériques était motivée par le mirage espagnol fondé sur l'exploitation minière (...). Dans le contexte de l'union des deux couronnes ibériques et de la guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies après la proclamation de l'indépendance de ces dernières en 1581, le "grand dessein" fut le nom donné au projet néerlandais de créer en plusieurs vagues un empire atlantique fondé sur la traite et l'esclavage en s'emparant des possessions portugaises en Afrique. Aux guerres luso-hollandaises succédèrent, après 1660, les guerres anglo-hollandaises, qui furent accompagnées de conflits locaux dans la Caraïbe dont l'objectif pour les Anglais était de fermer aux Néerlandais le commerce des esclaves dans les îles et de les remplacer dans la fourniture des colonies espagnoles. La compétition pour "l'asiento de negros", le contrat accordé par la couronne de Castille pour l'introduction d'esclaves africains dans ses colonies américaines, fut une autre manifestation de la révolte des puissances impériales autour du commerce des esclaves. Ce fut notamment l'un des enjeux majeurs de la guerre de succession d'Espagne (1700-1713), conflit qui marque le début de ce qui allait se révéler être une nouvelle guerre de 100 ans entre l'Angleterre et la France. Pratiquée par des marchands et des compagnies privées, la traite Atlantique des esclaves n'aurait donc pu prendre son essor et se développer sans le soutien militaire et diplomatique des puissances européennes

(11) *Ibidem*, pages 144, puis 156.

(12) Contribution de Cécile Duval dans *Les Mondes de l'esclavage, une histoire comparée*, coll. L'Univers historique, Ed. du Seuil, 2021, pages 881 et suivantes.

qui, en retour, tirèrent d'importants bénéfices financiers (...).

Les taxes sur les échanges commerciaux en relation avec la traite et le commerce s'avèrent une manne fiscale cruciale et contribuèrent à financer les marines de guerre et les armées. Les profits directs et indirects poussèrent les Etats à s'impliquer de manière croissante dans les questions économiques et contribuèrent à l'essor de l'économie politique. Ils expliquent le choix de mettre leur puissance militaire au service de l'expansion du capitalisme marchand (...). Le cœur économique de presque tous les empires atlantiques devinrent vite les régions de plantation (...). La mainmise des négociants européens sur le commerce transatlantique des esclaves ouvrit la voie à la domination des métropoles sur leurs territoires ultramarins. L'économie de plantation répondit au rôle de subordination économique assigné aux colonies. Elle fournissait des marchandises à haute valeur ajoutée (...). Le système reposait sur le crédit car les planteurs ne pouvaient rembourser les esclaves fournis qu'avec la récolte suivante et avaient toujours besoin de davantage d'esclaves en raison de leur surmortalité. Il leur faisait ainsi courir un risque d'endettement face aux négociants métropolitains qui fournissaient une grande partie, voire l'essentiel des capitaux nécessaires à la croissance économique (...). La subordination économique des colonies à l'égard de leur métropole devait servir à "gagner la compétition impériale". »

1833, EN GRANDE-BRETAGNE

Concernant les indemnités des propriétaires pour les îles anglaises, Catherine Hall et son équipe (13) ont travaillé sur plus de 3 000 propriétaires non-résidents qui ont reçu en compensation 20 millions de livres (environ 16 milliards d'aujourd'hui), soit à l'époque 40 % des dépenses de l'Etat. Celui-ci avait offert 5 millions, mais les colons en obtinrent quatre fois plus au nom du principe sacré de la propriété privée, ce qui était paradoxal pour les abolitionnistes qui niaient que les esclaves fussent une propriété. C'est une somme énorme, à peu près l'équivalent du plan de sauvetage des banques britanniques en 2008, que l'Etat dut emprunter. Au total, 47 000 propriétaires d'esclaves, de la Caraïbe à l'Île Maurice et en Afrique du Sud, réclamaient une indemnité, les grands propriétaires dominant sur le sol britannique et pas seulement à Londres et dans les ports négriers (Glasgow, Liverpool, Bristol) mais

un peu partout. Entre 1830 et 1860, quelque 10 à 15 % de l'élite britannique soit était propriétaire d'esclaves, soit descendait de propriétaires. D'autres manufacturiers, négociants en cotonnade, transfèrent une grande partie de leurs avoirs aux Etats-Unis où ils continuaient de se procurer le coton produit par les esclaves américains.

« L'argent reçu a contribué à l'essor du capitalisme industriel, notamment dans l'industrie textile, les assurances maritimes ou la construction des chemins de fer dont ce fut la grande époque (...). L'accumulation héritée de l'esclavage fut une pierre de touche de l'entrée occidentale dans la modernité.

Comme pour la Grande-Bretagne, la dépense pour l'Etat français est colossale : 126 millions de francs (comme les plantations étaient souvent endettées, la plus grande partie de la somme reçue leur permit de rembourser leurs dettes) (...). En Martinique, les principaux bénéficiaires ont été les Békés (Blancs). Le résultat fut d'y renforcer les grandes plantations. A partir des années 1860, et plus encore en 1880, le capital se concentre, les propriétés s'élargissent, le mode de production se perfectionne (...). On change d'échelle (...). Apparaissent d'énormes trusts » (Catherine Coquery-Vidrovich) (14).

Comme nous le savons, dans ce qui deviendra les Etats-Unis d'Amérique, la ségrégation raciale a remplacé l'esclavage par une sorte de colonisation intérieure définie par les lois générales, des Codes noirs dans les différents Etats (législation Jim Crow) (15). Cela a fait de la communauté noire une nation colonisée dans le pays qu'elle a contribué à construire de manière décisive [*les lois Jim Crow sont des lois nationales, locales, issues des Black Codes des Etats du Sud — voir éclairage*].

Peut-on évaluer l'apport du travail servile à l'accumulation primitive qui permet le

(13) Catherine Hall, Nicholas Draper, Keith McClelland, Katie Domington Rachel Lang (Enseignants-chercheurs à University College London – UCL), *Legacies of British Slave-Ownership : Colonial Slavery and the Formation of Victorian Britain*, Cambridge University Press, 2014, 338 pages.

(14) Catherine Coquery-Vidrovich, *Les Routes de l'esclavage, Histoire des traites africaines, VI^e-XX^e siècle*, Ed. Albin Michel, 2018, p. 234.

(15) *Jim Crow* : surnom péjoratif donné aux Noirs aux Etats-Unis. Les lois Jim Crow, prises à partir de 1876 et élément majeur de la ségrégation raciale, imposaient une ségrégation de droit dans tous les lieux et services publics des Etats du Sud. Elles ont été abolies par les lois sur les droits civiques et sur le droit de vote de 1964 et 1965.

décollage américain entre 1850 et 1900 ? Cela a été fait pour l'Amérique il y a quelques années. Bien que les données économiques fournies ne soient pas aussi précises que celles dont on dispose aujourd'hui, ces évaluations sérieuses ont été établies, notamment de la proportion des richesses totales produites par le peuple noir du temps de l'esclavage, c'est-à-dire jusqu'en 1900-1910. L'essentiel de la richesse était produit par le travail des esclaves ; on peut même dire qu'ils étaient pratiquement les seuls à travailler en Amérique. Les colons des 13 Etats initiaux étaient commerçants à plus de 40 %, contre moins de 10 % de la population vivant en Europe, et vivaient des échanges des produits tirés de la terre par les esclaves.

“LA RICHESSE INITIALE DU PAYS S'EST CONSTRUITE SUR LE ROI COTON”

Pour Philippe Paraire (*Généalogie d'une exclusion*) (16),

« en 1815, au début du grand boom cotonnier, malgré la domination numérique de la population blanche, 40 % d'hommes-esclaves produisaient 75 % du produit national brut américain. Mais le riz, le café, l'indigo ne généraient que des profits limités (...) (la mise au point en 1743 d'une machine séparant le grain de la fibre permet de récupérer pour la culture directe de la plante tous les esclaves immobilisés auparavant par le tri du grain et des fibres). Une vingtaine d'années après la Révolution américaine, le coton relance le système esclavagiste : en effet, alors que les manufacturiers anglais mettaient au point des métiers à tisser mécaniques, quasi automatiques et très performants, les Américains multipliaient la surface de leur pays par dix en gagnant sur les Français et sur les Indiens d'immenses terres très propices à une culture intensive du coton (...).

Qui donc a cultivé le Roi Coton au point de faire des Etats-Unis le premier producteur de coton brut (75 % de la production mondiale) ? Qui donc a fait passer la production de 80 000 tonnes en 1815 à 1,15 million de tonnes en 1861, si ce n'est le travail gratuit des Noirs esclaves (...) ? Il est notable que les Etats-Unis avaient remboursé leurs emprunts dès 1900 et qu'à la veille de la guerre de 1914, ils étaient en mesure de prêter de l'argent aux belligérants et d'habiller leurs soldats, ce qu'ils firent. Ce qui représentait 60 % des recettes d'exportation du pays. Le reste est consacré au riz, au café, tandis que de plus, dans les Etats du Nord, une main-d'œuvre de

Noirs libres plus ou moins mêlée aux immigrants européens construit la force industrielle future du pays pour des salaires de misère. »

S'agissant de l'accumulation du capital, Marx indique :

« Dans le même temps que l'industrie cotonnière introduisait en Angleterre l'esclavage des enfants, aux Etats-Unis elle transformait le traitement plus ou moins patriarcal des Noirs en un système d'exploitation mercantile. En somme, il fallait pour piédestal à l'esclavage dissimulé des salariés en Europe l'esclavage sans masque du Nouveau Monde » (17).

Au XVII^e siècle au Brésil, l'achat d'un esclave de La Barbade était amorti en un an et demi en moyenne. Environ à la même époque, un esclave africain était amorti entre un an et demi et deux ans. Beaucoup moins s'il était Créole, c'est-à-dire né au Brésil. Le prix moyen d'un esclave africain était le prix de quatre esclaves amérindiens dans ce pays.

Dans les métropoles, les conséquences de cette expansion (Amérique, Caraïbe, Brésil...) sont considérables. D'immenses fortunes se sont constituées. La compagnie Lloyds bâtit un empire financier et la Royal Navy devient une puissance politique en Angleterre.

Ainsi, à chaque déplacement, à chaque cargaison, chaque échange, chaque secteur, chaque rouage de cette chaîne commerciale, il y a un assureur, un financier, une banque, un marchand, un armateur, etc.

« La caractéristique de ces grandes fortunes du XVIII^e siècle est donc, d'une part, la très forte articulation des activités commerciales maritimes (militaires) et financières, qui correspond forcément à une très grande articulation des espaces, et d'autre part, la collusion avec l'Etat émergent, soit qu'il se constitue lui-même en entrepreneur de dimension mondiale (Etat mercantiliste), soit qu'il soit organisé pour servir cette activité » (Aurélia Michel, *Un Monde en nègre et blanc*) (18).

Il est incontestable que le rôle de l'économie Atlantique dans le développement européen qui se déroule sur environ trois siècles a permis cette accumulation primitive dont parle Marx et a permis la révolution industrielle. L'économie Atlantique a participé de

(16) Philippe Paraire, *Les Noirs américains - Généalogie d'une exclusion*, Hachette Pluriel n° 8620, 2003, pp. 100-101.

(17) Karl Marx, *Le Capital*, Livre I, chapitre XXXI, Ed. Sociales, 1977, p. 555.

(18) Aurélia Michel, *Un Monde en nègre et blanc, Enquête historique sur l'ordre social*, Ed. du Seuil, coll. Points Essais, 2020, page 131.

manière essentielle au développement considérable des économies capitalistes européennes et à la structuration des Etats correspondants, qu'il s'agisse de monarchies absolues, libérales, ou de républiques. La production hors d'Europe de marchandises à haute valeur ajoutée et le progrès de leur consommation ont été indubitablement un des piliers du « décollage » européen.

« Dans ce système productif, la question de la main-d'œuvre se pose d'une tout autre manière que dans les domaines féodaux. La main-d'œuvre doit être régulièrement concentrée, son stock géré au gré des fluctuations du marché et des aléas, modulé entre le travail et l'atelier qui transforme le sucre. Les unités productrices sont administrées directement ou indirectement par un propriétaire, lui-même associé à des investisseurs, assureurs, financiers, marchands qui feront la majorité des bénéficiaires.

Cela implique, dans les régions de production presque toutes situées aux Amériques, des relations sociales totalement différentes de celles qui organisent les sociétés d'Ancien Régime. Ces nouveaux territoires fonctionnent comme d'immenses manufactures accueillant néanmoins des centaines de milliers d'individus, bientôt des millions. Les relations entre ces individus sont réglées par l'esclavage. En renonçant au peuplement "naturel" pour assurer la colonisation, les puissances européennes ont dû renforcer l'institution esclavagiste. Les plantations deviennent le laboratoire, bientôt l'usine » (19).

L'éclairage d'Edouardo França Paiva concernant le Minas Gerais du XVIII^e siècle au Brésil offre une illustration de cette accumulation, mais cette fois dans l'exploitation des filons aurifères, et de la grande variété des situations.

D'importants filons aurifères furent découverts dans le Sertão (années 1680-1690). Une partie des territoires regorgeait de gisements variés. Une partie du territoire fut érigée en capitainerie en 1720. A la moitié du XVIII^e siècle, il existait déjà un réseau urbain important (villes, bourgs, hameaux) qui occupait un territoire cinq fois plus étendu que le Portugal.

« Le Minas Gerais était en passe de se transformer en une des régions les plus riches de la planète (...). Malgré des différences, l'histoire de Potosí [*mines d'argent de Bolivie* — *Ndlr*] se répétait (...). Les premières expéditions menées dans le Sertão avaient d'abord en premier but la capture d'autochtones (...). Les premiers esclaves employés dans la prospection furent les autochtones et leurs enfants

métis (nés de l'union des premiers conquérants avec des Amérindiennes). Les esclaves africains furent néanmoins introduits en grand nombre dans la région. C'est à partir de la demande générée par l'arrière-pays brésilien et surtout par la capitainerie de Minas Gerais que les villes littorales du pays devinrent les principaux ports esclavagistes du monde dès le début du XVIII^e siècle (...). Le Minas Gerais fut non seulement à l'origine de l'intensification du commerce transatlantique, mais aussi de traites internes concernant des individus provenant principalement des capitaineries du Nord, de São Paulo, de São Vicente et de Rio de Janeiro. Les Noirs de Guinée (...) ont constitué la majorité du Minas Gerais jusqu'aux années 1790, avant d'être supplantés par des esclaves nés au Brésil. Parmi les natifs, les Créoles étaient les plus nombreux, puis venaient "Muletos", "Pardas", "Cobras" et autres. En matière de genre, le profil n'évolua guère : les hommes étaient beaucoup plus nombreux chez les Africains tandis qu'un certain équilibre tend à se mettre en place chez les natifs (...). Il y eut bien des révoltes d'esclaves, toutes écrasées, mais également des fuites qui conduisirent à l'émergence de communautés de Marrons appelées quilombos aux alentours des centres urbains et parfois même en leur sein » (20).

L'AFRIQUE, UN CONTINENT SACRIFIÉ, PRIVÉ DE SES FORCES VIVES, MUTILÉ

A partir du XVII^e siècle, la traite et l'effondrement des unités politiques, économiques et culturelles africaines firent régresser l'ensemble des facteurs positifs qui auraient pu, sans cette désagrégation imposée de l'extérieur, permettre au continent de se développer normalement.

« Malgré des conditions de circulation difficiles et de grandes inégalités de développement régional, les plus avancés royaumes africains avaient atteint au XV^e siècle un stade de développement préindustriel proche du modèle de la fabrique anglaise. La légende de l'anarchie politique africaine est une invention des puissances négrières : une agriculture diversifiée et complémentaire, un commerce transsaharien prospère, des empires constitués

(19) Aurélia Michel, *Ibidem*, pages 132-133.

(20) Eduardo França Paiva, contribution « Les villes esclavagistes de l'or - Minas Gerais, XVIII^e siècle », in ouvrage collectif *Les Mondes de l'esclavage, une histoire comparée*, sous la direction de Paulin Ismard, coordination Bernadette Rossi, Cécile Vidal, Editions du Seuil, collection L'Univers historique, septembre 2021, p. 233.

levant impôts et battant monnaie composaient une image bien différente de celle qu'une histoire falsifiée a su imposer.

L'esclavage était, avant l'arrivée des Européens, une pratique sociale peu ancrée dans la vie africaine. La traite intérieure était très réduite et absolument pas érigée en principe commercial. Elle avait même un caractère exceptionnel car les besoins en main-d'œuvre nombreuse ne se sont jamais fait sentir dans l'économie de l'Afrique noire, principalement fondée sur l'agriculture vivrière, l'artisanat local et le troc des denrées locales. Les conséquences économiques et politiques de la traite négrière pour l'Afrique ont été déterminantes et dramatiques : le renversement des flux commerciaux, la désorganisation de la production agricole et le déclin des structures d'encadrement local ont renvoyé le continent noir à un stade antérieur de développement. La désorganisation économique et politique générée par le commerce des esclaves a bloqué le développement normal de toute l'Afrique noire.

L'étendue de la ponction démographique a non seulement dépeuplé le continent mais aussi induit des pratiques alors inconnues ou minoritaires. Le manque d'hommes a favorisé la polygamie en Afrique ; la généralisation des razzias et des kidnappings a développé une économie prédatrice et non productive (...). Les populations les plus sédentaires furent contraintes à des exodes précipités, les peuples déjà nomades se sont barricadés dans les montagnes ou enfuis dans les forêts.

Les grandes migrations intérieures ont été accompagnées par un retour vers la savane et un habitat dispersé de pauvres villages moyennement fortifiés.

La spécialisation de certaines ethnies dans le commerce des esclaves a produit des haines terribles qui demeurent aujourd'hui encore (...). Les tribus raziées pendant des siècles ont subi les attaques de leurs voisins armés et soutenus par les négriers blancs (...). Il faut être juste : il est vrai que ce sont les Américains qui ont importé le plus d'esclaves, surtout à partir du grand "boom cotonnier" de 1800 à 1830. On ne peut passer sous silence le fait que ce sont les Anglais qui ont à eux seuls assuré le transport de la moitié des dix millions de personnes parvenues vivantes sur les côtes du Nouveau Monde. Comment oublier que Liverpool n'était qu'un port de pêche avant la traite et que la Hollande serait de nos jours beaucoup plus pauvre qu'elle ne l'est si ce pays n'avait, à l'aide d'une rationalisation considérable du système des transports, fait littéralement la fortune des armateurs d'Amsterdam.

Les Français et les Espagnols ne sont pas en reste, pas plus que les Portugais : les nations latines profiteront elles aussi du commerce des esclaves. Nantes, Bordeaux, Lisbonne Cadix, Séville portent toutes au fronton de leurs plus beaux monuments les traces des profits dégagés par le commerce du "bois d'ébène" (...). Pour l'ensemble de l'Afrique, la perte réelle en vies humaines, établie sur trois siècles, s'élève à 18 millions de personnes. Une dizaine de millions de déplacés ont atteint vivants le continent américain et les Antilles. Deux millions au moins sont morts durant la traversée. Six autres millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont morts en Afrique au cours des razzias ou durant le transfert vers la côte. Entre 1500 et 1700, l'Afrique "exporte" chaque année de 15 000 à 40 000 hommes et femmes vendus en direction des Amériques. Au cours des deux siècles suivants, jusque vers 1860 à peu près, le nombre des déplacés progressera de 80 000 à 120 000 par an. Quatre captifs sur cinq proviennent de la côte ouest, entre le Sénégal et l'Angola, ainsi que de savanes et des forêts centrales. Le cinquième restant était fourni par le Mozambique et la Corne de l'Afrique aux trafiquants arabes et portugais. Il s'agit bien d'une catastrophe démographique qui ne s'explique que par l'importance de la ponction opérée par la traite sur des secteurs particuliers de la population. Les hommes et les femmes les plus valides, les plus féconds, les plus productifs (...). La ponction humaine et les désordres engendrés par la traite ont littéralement bloqué le démarrage du continent (...). Avec cynisme, les puissances occidentales lanceront le grand mouvement de colonisation de l'Afrique [voir autre chapitre — *Ndr1*] en utilisant le prétexte de l'abolition (...). Français, Anglais, Espagnols et Portugais envahirent dès 1850 le continent africain pour mettre fin officiellement à la traite intérieure (...). La falsification de l'histoire de l'Afrique opérée par les idéologues racistes des Etats esclavagistes américains et les faux historiens de l'Europe colonialiste est pour beaucoup dans l'exclusion des Noirs du monde entier hors de l'histoire des hommes. Elle doit être dénoncée aux Etats-Unis et ailleurs pour ce qu'elle est : un trucage conceptuel dont les motivations sont strictement mercantiles » (Philippe Paraire, *Généalogie d'une exclusion*) (21).

Howard Zinn, dans son livre *Une histoire populaire des Etats-Unis*, revient sur cette question de façon détaillée :

« L'Afrique connaissait, à l'instar de l'Europe, un type de féodalisme fondé sur l'agriculture

(21) Philippe Paraire, *Les Noirs américains - Généalogie d'une exclusion*, Hachette Pluriel n° 8620, 2003, pp. 73-74 et suivantes.

et organisé autour de la relation entre seigneurs et vassaux. Mais ce féodalisme africain ne devait rien, contrairement à celui de l'Europe, aux sociétés esclavagistes grecques et romaines qui avaient supplanté l'ancien mode de vie tribal. En Afrique, l'organisation tribale était encore prééminente et certains de ses traits les plus remarquables persistaient — tels l'esprit de communauté et une plus grande mansuétude dans l'application des lois et des châtiments. En outre, comme les seigneurs ne possédaient pas l'armement dont bénéficiaient leurs pairs européens, ils ne pouvaient aussi aisément imposer leur autorité.

Dans son livre *The African Slave Trade*, Basil Davidson confronte les lois régissant le Congo du début du XVI^e siècle à celles en vigueur en Angleterre et au Portugal. Dans ces pays européens, où la notion de propriété privée prenait de plus en plus d'importance, les voleurs étaient cruellement punis. En Angleterre, jusqu'en 1740, un enfant pouvait être pendu pour avoir dérobé un chiffon de coton. En revanche, l'idée de propriété privée paraissait totalement étrangère au Congo, où la vie communautaire subsistait. Les voleurs étaient généralement condamnés à payer une amende ou à subir divers degrés de servitude. Une personnalité congolaise à qui l'on décrivait la législation portugaise demanda ironiquement à son interlocuteur : *“Et comment punit-on, au Portugal, celui qui pose les pieds par terre ?”*

L'esclavage existait dans les Etats africains, et les Européens en prirent parfois prétexte pour justifier leur propre traite des esclaves. Cependant, comme le souligne Davidson, le statut de “esclaves” en Afrique était très proche de celui des “serfs” européens — autrement dit, de l'écrasante majorité de la population européenne. Si la condition des esclaves africains était très dure, ils conservaient néanmoins certains droits que les esclaves transportés en Amérique n'avaient plus. Ils étaient *“à mille lieux du bétail humain qu'on trouvait dans les cales des bateaux de la traite et sur les plantations américaines”*. Au royaume ashanti, dans l'Ouest africain, un observateur remarquait qu’*“un esclave pouvait se marier ; posséder des biens — voire posséder lui-même un esclave ; prêter serment ; être considéré comme un témoin digne de foi et, pour finir, hériter de son maître (...). Un esclave ashanti devient, neuf fois sur dix, membre adoptif de la famille, si bien qu'avec le temps leurs descendants intiment mêlés et parfois même mariés dans la parenté du maître auront bien du mal à déterminer précisément leurs origines.”*

Un marchand d'esclaves, John Newton (qui deviendra plus tard un des leaders anti-esclavagistes), écrivait au sujet du peuple qui vivait

sur le territoire de l'actuelle Sierra Leone : *“L'état d'esclave, chez ce peuple que nous jugeons sauvage et barbare, est bien plus doux que dans nos colonies. En effet, on ne peut pas y pratiquer la culture intensive comme dans nos plantations des Indes occidentales (les Antilles) et, en conséquence, le labeur excessif et continu qui épuise nos esclaves n'y est pas nécessaire. D'autre part, aucun homme n'a le droit dans ces contrées de verser le sang d'un autre, fût-il esclave.”*

Nous n'avons certes pas l'intention de vanter les mérites de l'esclavage africain. Mais il était d'une tout autre nature que celui qui sévissait sur les plantations et dans les mines américaines, où il durait toute la vie, était psychologiquement écrasant, défaisait les liens familiaux et interdisait toute projection dans l'avenir. Il manquait à l'esclavage africain les deux fondements qui firent de l'esclavage américain le plus cruel de toute l'histoire de l'humanité : le désir frénétique de profits illimités, caractéristique de l'agriculture capitaliste, et la réduction de l'esclave à l'état de moins qu'humain par le biais de la haine raciale, fondée sur l'évidence implacable de la différence de couleur : le Blanc était le maître et le Noir l'esclave.

En fait, issus d'une culture fondée sur les coutumes tribales, les liens de parenté, la vie communautaire et les rituels traditionnels, les Noirs se trouvèrent extrêmement vulnérables lorsqu'ils y furent arrachés. Capturés à l'intérieur du continent africain (bien souvent par des Noirs pris eux-mêmes dans le système de la traite), ils étaient ensuite vendus sur la côte puis parqués avec des individus de tribus différentes et parlant souvent des langues inconnues.

Les conditions mêmes de cette capture et de ce commerce apparurent aux Africains noirs comme la confirmation écrasante de leur vulnérabilité face à une force supérieure. Ces marches en direction de la côte — parfois sur plus de mille cinq cents kilomètres, avec des captifs enchaînés par le cou et continuellement menacés du fouet et du fusil — étaient de véritables convois de la mort. Deux prisonniers sur cinq environ en mouraient. Une fois sur la côte, ils étaient enfermés dans cages jusqu'à ce qu'on vienne les y chercher pour les vendre.

A la fin du XVIII^e siècle, un certain John Barbot évoque ces cages de la Côte-de-l'Or : *“A mesure que les Noirs de l'intérieur du pays arrivent à Fida, ils sont parqués dans des enclos ou emprisonnés (...) près de la plage, et lorsque les Européens sont sur le point de les emmener, on les sort et on les conduit dans un vaste espace où le médecin du navire les examine sous toutes les coutures et dans les moindres*

dres détails. Hommes et femmes sont totalement nus (...). Ceux que l'on juge forts et valides sont mis à part (...) et leur poitrine est marquée au fer rouge des sceaux des différentes compagnies hollandaises, anglaises ou françaises (...). Les esclaves ainsi marqués retournent dans leurs enclos où ils attendent parfois dix à quinze jours avant d'embarquer."

(...) Pour certains propriétaires, l'esclavage était extrêmement rentable. James Madison confiait à l'un de ses hôtes anglais, juste après la Révolution américaine, qu'un esclave lui rapportait 257 dollars quand les frais de son entretien ne s'élevaient qu'à 12 ou 13 dollars. Mais d'autres sons de cloche, à ce propos, se faisaient également entendre. Landon Carter, propriétaire d'esclaves, se plaignait dans ses *Mémoires* que ses esclaves ("*qu'ils n'aient pu ou pas voulu travailler*") négligeaient tellement leur travail qu'il commençait à se demander s'il valait bien la peine de les conserver.

Certains historiens, se fondant sur la rareté des révoltes organisées et sur le fait que l'esclavage s'était maintenu pendant deux siècles dans le Sud, évoquent une population d'esclaves que ses conditions de vie auraient rendue passive et soumise. La culture africaine des esclaves ayant été éradiquée, ils ne formaient plus, selon Stanley Helkins, qu'"une société d'assistés maintenus dans la dépendance". Ou bien encore, comme le prétend l'historien Ulrich Philipps, "*leur spécificité raciale* (les inclinait) à la soumission". Cependant, si l'on analyse attentivement le comportement des esclaves en général et leurs modes de résistance quotidienne, qui allaient de la non-coopération passive à la fuite, la réalité se révèle bien différente » (22).

Après les abolitions qui, rappelons-le [voir également l'éclairage sur cette question], mettront des décennies à être mises en œuvre de manière effective, on assistera à différentes formes de travail forcé sous les différentes latitudes (en Asie, en Océanie, en Afrique...). Pour les puissances capitalistes d'Europe, la domination se réalise au nom de la libre concurrence mais surtout de la « lutte pour la liberté » et de la « mission civilisatrice » de ceux qui apportent « la science et le progrès ». Il n'est pas dans le propos de cette partie d'examiner cette période qui va voir l'achèvement de la conquête du monde. Jetons un bref regard sur ce qui s'ouvre.

La déclaration du gouverneur de Martinique en mai 1848 illustre la nouvelle étape dans laquelle nous nous trouvons.

« Je recommande à chacun l'oubli du passé (...), les perturbateurs, s'il en existait, seraient

désormais réputés ennemis de la République et, comme tels, traités avec toute la rigueur de la loi » (23).

Des discours similaires furent prononcés dans toutes les colonies.

Les anciens esclaves nouvellement affranchis sont, dès 1850, soumis à des mesures de contraintes associées à l'abolition.

Elles seront renforcées dans les colonies françaises par le Second Empire avec l'obligation de travailler, obligation contrôlée par le livret de travail (qui, d'ailleurs sera utilisé en métropole sous le nom de livret ouvrier) que chaque individu — dans les faits, seuls les Noirs — devra présenter aux forces de l'ordre pour justifier quotidiennement de son embauche, sous peine d'être poursuivi pour vagabondage. Sous des formes différentes, le principe du travail forcé est reconduit mais, cette fois, sous la responsabilité de la police de l'Etat chargée de la rétention des vagabonds et de leur mise à disposition des planteurs. Comme les propriétaires anglais dix ans auparavant, les propriétaires d'esclaves vont être indemnisés [voir l'éclairage à ce sujet].

En fait, le trafic continue sous un autre nom. On fait venir des travailleurs « libres » du Congo aux Antilles, des Malgaches vers La Réunion à partir de 1851. Ces traites déguisées sont également pratiquées par les Anglais, « champions de l'abolition » qui disent « racheter » la liberté d'esclaves africains pour les faire engager dans leurs colonies.

Les années précédant les abolitions avaient vu les révoltes d'esclaves se multiplier en Jamaïque, à Trinidad, en Martinique, à Puerto Rico, à Cuba, en Guadeloupe. La terreur exercée par les planteurs antillais sur leurs esclaves s'était considérablement aggravée avec la perspective de l'abolition. Et, surtout, la victoire de la première République noire en Haïti. Toutes les puissances négrières, quelle que soit leur situation, savent qu'une page se tourne.

C'est ainsi, par exemple, que la conquête de l'Algérie en 1830 sera justifiée au nom de la « libération des esclaves » à Alger (les

(22) Howard Zinn, *Une histoire populaire des Etats-Unis*, Chapitre 2 – Vers la ségrégation raciale, Ed. Agone, 2007, pp. 35 à 43.

(23) Déclaration du gouverneur de Martinique publiée dans *Le Journal Officiel de la Martinique*, mercredi 24 mai 1848, cité par Aurélia Michel, *op. cit.*, p. 250.

études ont d'ailleurs montré qu'ils étaient tout au plus une centaine).

Un fallacieux prétexte qui sera utilisé partout pour justifier la colonisation au nom de la lutte contre l'esclavage.

Écoutons ce que dit Louis-Napoléon Bonaparte qui, avec son coup d'Etat, a mis fin à la II^e République en France :

« Certaines personnes disent : l'empire, c'est la guerre. Moi, je dis, l'empire, c'est la paix. Des conquêtes, oui : les conquêtes de conciliation, de la religion et de la morale. Nous avons d'immenses territoires incultes à défricher, des routes à ouvrir, des ports à creuser, des rivières à rendre navigables, des canaux à terminer, notre réseau de chemin de fer à compléter. Nous avons en face de Marseille un vaste royaume à assimiler à la France. Nous avons tous nos grands ports de l'Ouest à rapprocher du continent américain par la rapidité de ces communications qui nous manquent encore... » (24).

Écoutons ce que dit en 1874 l'un des intellectuels les plus brillants et les plus cultivés de son époque, Ernest Renan, dans sa *Réforme intellectuelle et morale* (25) :

« Une nation qui ne colonise pas est irrévocablement vouée au socialisme, à la guerre du riche et du pauvre. La conquête d'un pays de race inférieure par une race supérieure, qui s'y établit pour le gouverner, n'a rien de choquant. Autant des conquêtes entre races égales doivent être blâmées, autant la régénération des races inférieures par les races supérieures est dans l'ordre providentiel de l'humanité (...). Dans ces discussions qui impliquent des hommes de gauche, des libéraux, des radicaux et tout ce qui fonde, à partir de 1871, le socle intellectuel de la III^e République, il ne s'agit pas tant de démontrer la supériorité de la race blanche que de justifier l'intervention des Blancs sur la civilisation des autres » (cité par Aurélia Michel, *Un Monde en nègre et blanc*).

Une motivation qui n'exclut pas l'autre.
Pour Williams :

« Les changements sont graduels, imperceptibles, mais ils ont un effet cumulatif irréversible. Les hommes, dans la poursuite de leurs intérêts, sont rarement conscients des buts ultimes vers lesquels tendent leurs activités. Le capitalisme commercial du XVIII^e siècle a développé la richesse de l'Europe par l'esclavage et le monopole.

Mais ce faisant, il a contribué à la création du capitalisme industriel au XIX^e siècle dont l'évolution nouvelle a entraîné la destruction de la puissance du capitalisme mercantile, de l'esclavage et de ses œuvres. Si l'on n'a pas compris ces changements économiques, l'histoire

de cette période reste dénuée de sens (...). Politique et morale, dans l'abstrait, n'ont pas de sens » (26).

Dans son remarquable livre *Evolution d'un grand domaine sucrier dans la Caraïbe (XVIII^e-XX^e siècle)*, Raymond B. Gama relève que

« le sucre de betterave représentait 16 % de la production mondiale en 1850, il passe à 48 % en 1880. En 1882, les sucres d'usine coûtent 65 F/quintal (moyenne). En 1884, le même quintal vaut 45 F. C'est la chute des cours sur tous les marchés. Or en Guadeloupe, la canne c'est 64 % de la surface utilisée, 62 % de la main-d'œuvre, et le sucre 79 % des exportations » (27).

C'est la recherche effrénée de nouveaux investissements. De nouvelles ressources sont mises à jour (sous-sol en Afrique du Sud, en Australie, constructions d'infrastructures telles que le canal de Suez construit par des Français, payé par l'Égypte avec des capitaux anglais). Il faut pouvoir circuler à travers le monde, le plus vite possible, ouvrir de nouveaux marchés, de nouveaux débouchés, par tous les moyens.

Revenons à notre propos initial. Nombre de sociétés de l'Antiquité et de bien d'autres époques ont réussi tant bien que mal, avec des modalités parfois très différentes, à intégrer progressivement ceux qui étaient dotés d'un statut inférieur ou étranger...

La spécificité de la violence, de la déportation en masse sur plus de trois siècles de millions et de millions d'hommes et de femmes venus du même continent a constitué un type de société où le fonctionnement est la terreur pour l'exploitation sans limites. Ainsi, furent bâtis des systèmes qui, sous des formes différentes, se sont perpétués et étendus avec la colonisation.

Le capitalisme industriel lance le coup d'envoi d'un immense mouvement d'investissement à l'échelle mondiale. Nouvelles colonies, nouvelles plantations — travail forcé dans les anciennes colonies, idem dans

(24) Louis-Napoléon Bonaparte, Discours de Bordeaux, 9 octobre 1852, consultable sur le site www.napoleon.org, et cité par Aurélia Michel, *op. cit.*, p. 257.

(25) Ernest Renan, *Réforme intellectuelle et morale*, Paris, Librairie Nouvelle, 1871, Ed. Michel Levy frères, et cité par Aurélia Michel, *op. cit.*, pp. 260-261.

(26) Eric Williams, *Capitalisme et esclavage*, Paris, Présence Africaine, p. 270.

(27) Raymond B. Gama, *Evolution d'un grand domaine sucrier dans la Caraïbe (XVIII^e-XX^e siècle)*, tome 1, Port-Louis, Editions Lespwisavann, 2017, 422 pages.

les nouvelles. Il faudra plus que jamais utiliser la violence pour acheminer la main-d'œuvre (notamment venant d'Asie) et forcer le travail alors même que l'esclavage comme institution, et la traite, ont disparu.

La prétendue science des races, avec des variantes suivant les circonstances et les besoins, est un outil de gouvernement, de domination, de ségrégation, voire pire encore à l'échelle du monde. Tout cela va permettre de développer une politique coloniale — qui s'adapte suivant les nécessités, instillant les nuances entre colons, prolétaires, semi-esclaves, etc., selon que la puissance dominante souhaite peupler, faire travailler ou déplacer les populations.

Cela dans le cadre d'une lutte féroce entre les puissances européennes en lice (ce qui fera l'objet des suites de cette contribution).

Terreur du système pour se perpétuer, terreur d'être apparenté aux « Nègres », d'y être assimilé ou même de s'en approcher — lui qui est un esclave, considéré comme un sous-homme et qui constitue une menace pour le Blanc. En inventant le « Nègre », le Blanc s'invente lui-même comme Blanc. La traite Atlantique, la déportation de milliers et de milliers d'hommes et de femmes ont donné lieu, au fur et à mesure de leur développement, à des inventions, des idéologies, comme celles des races, permettant de justifier a posteriori une domination et une exploitation sans limite. Une nouvelle « race humaine » était inventée : « le Nègre » ! Et quand une partie des anciens esclaves acquit sa liberté, furent inventés les « libres de couleur » ! Libres, certes, mais toujours ségrégués, discriminés, faute d'avoir pu les maintenir avec des chaînes aux pieds et/ou au cou.

Laissons, pour conclure cette partie, la parole au IV^e Congrès de l'Internationale communiste (novembre 1922), qui, dans ses thèses sur la question nègre, consacre une bonne partie aux Noirs d'Amérique :

« (...) L'histoire a dévolu aux nègres d'Amérique un rôle important dans l'affranchissement de toute la race africaine. Il y a 300 ans que les nègres américains ont été arrachés de leur pays natal, l'Afrique, transportés en Amérique où ils ont été l'objet des pires traitements et vendus comme esclaves. Depuis 250

ans, ils ont travaillé sous le fouet des propriétaires américains : ce sont eux qui ont coupé les forêts, construit les routes, planté les cotonniers, posé les traverses de chemins de fer et soutenu l'aristocratie du Sud. Leur récompense a été la misère, l'ignorance, la dégradation. Le nègre n'était pas un esclave docile, il a eu recours à la rébellion, à l'insurrection, aux menées souterraines pour recouvrer la liberté ; mais ses soulèvements ont été réprimés dans le sang ; par la torture, on l'a forcé à se soumettre ; la presse bourgeoise et la religion se sont associées pour justifier son esclavage. Quand l'esclavage concurrença le salariat et devint un obstacle au développement de l'Amérique capitaliste, il dut disparaître. La guerre de Sécession entreprise, non pas pour affranchir les nègres, mais pour maintenir la suprématie industrielle des capitalistes du Nord, mit le nègre dans l'obligation de choisir entre l'esclavage dans le Sud et le salariat dans le Nord. Les muscles, le sang, les larmes du nègre "affranchi" ont aidé à l'établissement du capitalisme américain, et quand, devenue une puissance mondiale, l'Amérique a été entraînée dans la guerre mondiale, le nègre américain a été déclaré l'égal du Blanc, pour tuer et se faire tuer pour la démocratie. Quatre cent mille ouvriers de couleur ont été enrôlés dans les troupes américaines, où ils ont formé les régiments de "Jim crow". A peine sortis de la fournaise de la guerre, les soldats nègres, revenus au foyer, ont été persécutés, lynchés, assassinés, privés de toute liberté et cloués au pilori. Ils ont combattu ; mais pour affirmer leur personnalité, ils ont dû payer cher. On les a encore plus persécutés qu'avant la guerre pour leur apprendre à "rester à leur place". La large participation des nègres à l'industrie après la guerre, l'esprit de rébellion qu'ont éveillé en eux les brutalités dont ils sont les victimes mettent les nègres d'Amérique et surtout ceux de l'Amérique du Nord à l'avant-garde de la lutte de l'Afrique contre l'oppression » (28).

Gérard Bauvert
septembre 2022

(28) *Manifestes, thèses et résolutions des Quatre premiers congrès de l'Internationale communiste 1919-1923*, Librairie du Travail, 1934, réédité en fac-similé par les éditions F. Maspero, 1969, p. 184.

Actualité de la question noire

Deuxième partie : Eclairages

LE TRAITÉ DE MADRID DE 1750

En 1750, le traité de Madrid signé entre l'Espagne et le Portugal fixe définitivement la frontière américaine entre les deux empires. Le Portugal se voit reconnaître un territoire immense dont la superficie est deux fois plus importante que celui concédé par l'ancien traité de Tordesillas avant la conquête. Les espaces intégrés à l'empire, principalement l'Amazonie et le centre actuel du Brésil, n'étaient que très mal connus et à peine occupés par les Européens.

En 1763, le traité de paix conclu à l'issue de la guerre de Sept Ans consacre le retrait de la France de l'Amérique du Nord et son repli sur les îles à sucre. Ayant récupéré la Martinique et la Guadeloupe, la France prend pour la première fois la tête de la production mondiale du sucre.

LA TRAITE ATLANTIQUE EN CHIFFRES

Ce sont 18 millions d'Africains qui ont été capturés au cours des trois siècles et demi. Les estimations sérieuses parlent de trois millions de morts dans la traversée et six millions de morts en Afrique même à la suite des razzias des trafiquants de la traite et des voyages épuisants pour rejoindre les côtes où les esclaves attendaient d'être embarqués parfois des semaines dans des entrepôts-cages. On les estime à environ deux tiers d'hommes et un tiers de femmes. Les Etats-Unis représentaient environ 40 % des Africains déportés.

La traite et l'effondrement démographique du continent africain

En 1600, l'Afrique représente à peu près 30 % de la population mondiale.

En 1800, elle ne représente plus que 20 %. Et au début du XX^e siècle, environ 10 %.

Abolitions

L'abolition, c'est l'interdiction légale de l'esclavage. Précisons : l'abolition de l'esclavage n'équivaut pas à la fin de la traite esclavagiste. La réciproque est vraie. Dans nombre de pays, la fin officielle du commerce esclavagiste dans l'Atlantique n'a pas empêché le système de l'esclavage de se poursuivre. Dans un certain nombre de pays, l'abolition de la traite internationale n'a pas empêché les traites internes de se poursuivre. Tout ce processus s'est étendu sur des décennies. Notons que toutes les puissances européennes, sans exception, ont indemnisé les propriétaires d'esclaves. Ainsi, la France a-t-elle versé 126 millions de francs or sous forme de versement immédiat et de rente annuelle sur vingt ans. Ce qui équivaut à 27 milliards d'euros d'aujourd'hui. En France, c'est la Convention (4 février 1794) qui a voté l'abolition. Cette décision sera abrogée dès la fin de la Révolution. La France est le seul pays (Napoléon Bonaparte en 1802) à avoir rétabli l'esclavage. C'est pourquoi il y a eu dans ce pays une double abolition (voir éclairage à ce sujet). La seconde a eu lieu en 1848.

Quelques dates :

- 1807 : abolition de la traite des Noirs en Angleterre.
- 1833 : suppression du statut de l'esclavage en Angleterre.
- 1851 : abolition en Colombie ; 1854 : au Venezuela.
- 1863 : abolition dans les Etats confédérés (Amérique du Nord).
- 1865 : à la suite de la guerre civile, abolition dans tous les Etats de l'Union.

- 1866 : décret espagnol interdisant la traite.
- 1873 : abolition à Porto Rico.
- 1879 : abolition à Cuba.
- 1888 : abolition au Brésil.
- 1896 : abolition à Madagascar.

Concernant les indemnités des propriétaires, que les régimes soient monarchiques ou républicains, au XIX^e siècle, nul ne pouvait admettre que l'abolition de l'esclavage lèse les colons et donc ne remette en cause la propriété privée d'une manière ou d'une autre.

Ces questions sont très importantes car les anciens maîtres, remboursés de leurs biens meubles, continuaient à être les maîtres, s'appuyant en particulier sur la législation qui obligeait les anciens esclaves à travailler (livret à montrer aux autorités) sous peine d'être considérés comme des vagabonds et d'être arrêtés.

Ainsi, dans la plupart des pays où l'esclavage fut aboli, les lois continuaient à organiser la domination sur les anciens esclaves devenus « libres de couleur » et dans lesquels des formes diverses de travail forcé furent mises en œuvre. Ce travail forcé subsistera dans la plupart des pays européens même après la Première Guerre mondiale et, bien souvent, jusqu'aux indépendances africaines des années 1960.

En résumé, les abolitions furent le résultat d'une combinaison de facteurs. Au premier rang, les révoltes d'esclaves et la plus importante d'entre elles : la révolution victorieuse en Haïti (qui fonda la première République noire du monde). Les luttes abolitionnistes (initiées bien souvent par des groupes religieux dissidents comme les Quakers et certains humanistes liés aux encyclopédistes, la Révolution française, etc.). Les mutations profondes du régime du travail — généralisation du salariat et nouvelles priorités des puissances capitalistes en pleine expansion — ne sont évidemment pas à sous-estimer. Le système esclavagiste était devenu une entrave au développement des forces productives.

C'est en Grande-Bretagne que le mouvement abolitionniste fut le plus puissant, s'appuyant au fur et à mesure sur un mouvement d'opinion de masse. Les Quakers y jouèrent un rôle important. Après la récession de courte durée due à la guerre d'indépendance américaine, le prix des esclaves ne cessa de monter et les plantations de s'étendre, surtout au Brésil et à Cuba.

En France, l'abolitionnisme ne l'emporta que grâce à la révolution de 1848. Dans les plantations, le choc fut énorme, économiquement et psychologiquement. Dans un premier temps, les esclaves de la Guadeloupe et de la Martinique refusèrent de rester sur la plantation. Néanmoins, ils revinrent à cause du manque de ressources et de la répression. Le nouveau système imposé par les maîtres, c'est le travail forcé pour six ans, faute de quoi c'est la prison pour vagabondage.

L'abolition a été tardive au Brésil et à Cuba, où se replièrent en fin de siècle (XIX^e) les planteurs brésiliens et les contrebandiers de l'Atlantique. Avec l'arrivée de la Cour portugaise, Rio était devenue capitale d'Empire, et le resta à l'indépendance. A cette date, en 1822, il y a environ 4 millions de Brésiliens, dont les deux tiers sont des esclaves. Dans la première Constitution brésilienne (1824), l'esclavage, comme institution historique, est présent.

Près de 800 000 Africains supplémentaires furent amenés après la prohibition. L'esclavagisme existait dans tous les secteurs de l'économie et de la société.

En 1871 est votée la loi dite de « *liberté des ventres* », tout nouveau-né de mère esclave sera libre.

LA PLACE DES NOIRS DANS LA GUERRE CIVILE AMÉRICAINE

L'enrôlement des Noirs dans l'armée de l'Union fut lent parce que Lincoln ne voulait pas se laisser entraîner dans une guerre dont le mot d'ordre aurait été « l'abolition de l'esclavage ». C'est au cours de l'année 1862-1863 que Lincoln comprit l'usage psychologique qu'il pouvait faire des Noirs dans sa guerre contre les Confédérés : après avoir échoué dans ses négociations secrètes (il avait proposé au Sud une abolition partielle et progressive de l'esclavage accompagnée de mesures d'indemnisation des planteurs sudistes), il décida d'une part de déclarer libres tous les esclaves noirs des Etats qui persisteraient dans la rébellion contre le pouvoir fédéral et, d'autre part, d'éduquer puis d'armer les esclaves libérés sur les terres conquises par l'armée nordiste.

« Lincoln prit la décision d'enrôler tout Noir libre ou libéré qui désirait se battre contre le Sud au cours de l'été 1863. Le renfort de 200 000 recrues noires (dont 38 000 périrent, c'est le taux le plus élevé de l'ar-

mée de l'Union) jouera un rôle psychologique et stratégique considérable (...). Le 1^{er} janvier 1863, la proclamation d'émancipation de tous les esclaves des Etats confédérés déclencha une vague incoercible d'évasions et de révoltes. Afin de maintenir l'ordre sur leurs arrières, désormais de moins en moins sûrs, les sudistes durent fixer plus de 200 000 hommes sur les plantations tant la situation était explosive (...). Ils ne purent empêcher le flot de fugitifs de grossir sans cesse : près de 600 000 esclaves libérés (...) passèrent au Nord en deux ans. Cette hémorragie désorganisa l'économie sudiste bien plus que le blocus des ports de la marine yankee. Elle alla de plus grossir les rangs des régiments noirs (14 en août 1863, 58 en octobre, 140 un an plus tard en octobre 1864).

Le 30 janvier 1865, Lincoln faisait voter le 13^e amendement à la Constitution des Etats-Unis. Par ce texte, tous les esclaves de tous les Etats rebelles ou loyaux à l'Union étaient déclarés "définitivement libres". Loin d'être un cadeau, cette liberté avait été arrachée à l'administration fédérale par la détermination de 200 000 soldats noirs, la fuite de 600 000 esclaves et le sabotage consciencieux et quotidien de l'agriculture sudiste par les 3 millions d'esclaves restés sur les plantations du Sud (...). On est ici face à un peuple qui s'est concrètement battu pendant deux siècles contre son asservissement et qui a su donner le coup d'épaule décisif à l'édifice esclavagiste en acceptant l'alliance avec les dirigeants blancs qui n'avaient, au début de la guerre, nullement l'intention de libérer les Noirs » (Philippe Paraire, *Les Noirs américains, généalogie d'une exclusion*) (1).

LE CODE NOIR (FRANCE, LOUIS XIV ET COLBERT)

C'est le titre qui a été donné à l'ordonnance royale de Louis XIV de mai 1685 définissant la police des îles de l'Amérique française, puis aux édits similaires de 1723. C'est pourquoi on parle parfois de Codes noirs au pluriel.

Texte important pour comprendre la situation esclavagiste à cette époque aux Antilles et la fonction attribuée aux « Noirs ».

Le système de la plantation mis au point dans les îles atlantiques portugaises puis au Brésil n'a de valeur que si les terres dédiées au travail de la canne à sucre sont associées à un atelier (moulin, etc.) et à la main-d'œu-

vre. Le but des compagnies de traite — pour les îles « françaises », compagnie du Sénégal puis celle de Guinée — est de pourvoir en main-d'œuvre les plantations qui assurent la « gestion » des esclaves.

Comme l'indique Aurélia Michel,

« Colbert ne fait pas confiance aux planteurs pour cela. Il déplore leur manque de vision globale de l'économie atlantique. Pour Louis XIV, la plantation n'est pas vue comme une récompense visant à soumettre une noblesse réticente mais comme un simple moyen de produire des marchandises dont la vente alimente les caisses de l'Etat. C'est le principe même du mercantilisme (...). La richesse du royaume peut augmenter grâce à la production de marchandises valorisées sur le marché et rendre la balance commerciale bénéficiaire (...). Les planteurs doivent comprendre qu'ils ne sont que des intermédiaires d'un projet qui dépasse leur plantation, celui de la production royale de sucre. La réussite de l'entreprise repose sur leur capacité de gestion et en premier lieu sur leur capacité à gérer la force de travail. La plantation ne fonctionne pas comme un domaine seigneurial classique comme c'est encore le cas dans presque toutes les terres de France. Le Code noir officialise et codifie une raison d'Etat qui produit le Nègre, le capture en Afrique, le transporte (passage du milieu), le force à travailler. Et a droit de vie ou de mort sur lui. Du modèle de la Compagnie hollandaise à la gestion publique-privée des Anglais puis à l'Etat mercantile français, nous voyons progresser une gamme d'intérêts mêlant des logiques privées fondées sur la liberté du capital et de la propriété, et des intérêts qui fondent la prospérité et le pouvoir croissant de l'Etat » (2).

Le Code noir prévoit des châtiments corporels pour les esclaves. Le fouet bien entendu, le marquage au fer, ainsi que la peine de mort (articles 33-36 et article 38 : tout fugitif disparu pendant un mois pour marronnage sera marqué d'une fleur de lys avant d'avoir le jarret coupé). Idem pour les oreilles en cas de marronnage. C'est le procureur du roi qui a la haute main, y compris sur les affranchis. Certains historiens ont vu dans le Code noir une sorte d'amélioration, certes relative, de la condition des esclaves parce que le Code noir imposait au proprié-

(1) Philippe Paraire, *Les Noirs américains - Généalogie d'une exclusion*, Hachette Pluriel n° 8620, 2003, p. 96.

(2) Aurélia Michel, *Un Monde en nègre et blanc, Enquête historique sur l'ordre social*, Ed. du Seuil, Coll. Points Essais, 2020, pages 123 à 126.

taire d'esclaves de les nourrir et qu'il était supposé limiter l'arbitraire des maîtres.

Nous considérons cette appréciation comme parfaitement erronée, pour ne pas dire davantage. Le Code noir, c'est la rationalisation par l'Etat monarchique français du système esclavagiste dans son moindre détail, interdisant par exemple à l'esclave de cultiver le moindre lopin de terre car lui donnant une idée d'une possible autonomie.

Le Code noir est une infamie. C'est un système de punitions allant de la mutilation jusqu'à la peine de mort.

LA RÉVOLUTION HAÏTIENNE, PREMIÈRE RÉPUBLIQUE NOIRE DE L'HISTOIRE

L'île d'Hispaniola est découverte par Christophe Colomb en 1492. Elle est habitée par deux populations autochtones : les Arawaks et les Caraïbes. Toutes deux seront décimées en quelques décennies [voir par ailleurs].

Première République noire indépendante, Haïti est le symbole de la résistance victorieuse des esclaves face au système esclavagiste colonial. A l'époque, ce sont 30 000 colons qui dominent et exploitent 500 000 esclaves noirs. Toussaint Louverture, ancien esclave, dirigea cette révolution de 1791 à 1802. Il est mort en captivité le 7 avril 1803 dans le département du Doubs, enfermé sur ordre de Napoléon, à l'isolement dans le fort de Joux.

Le combat héroïque des esclaves fut salué dans toutes les plantations partout où la nouvelle parvint.

Les armées noires parvinrent à refouler les troupes de l'Empire et, le 1^{er} janvier 1804, le général J.-J. Dessalines, lieutenant de Toussaint Louverture, proclame la République d'Haïti. Elle baptisée la « *perle des Antilles* », elle fit la fortune des trafiquants, des courtiers et armateurs de Nantes, Bordeaux, Le Havre... et des banquiers « parisiens ».

Les esclaves prenaient leur sort entre leurs mains et, après avoir résisté aux puissances concurrentes comme l'Espagne, chassaient les troupes des exploités blancs. En 1802, Bonaparte envoie une expédition de 30 000 hommes pour mater la révolte. L'esclavage est rétabli. En 1803, l'armée française est défaite à la bataille de Vertières.

On comprend pour quelles raisons la première République noire fut célébrée par tous ceux qui luttèrent pour la liberté, contre la traite et l'esclavage, et inspira une haine et une crainte jamais démenties aux possédants et exploités du monde entier, quelque soixante ans avant la Commune de Paris.

L'Etat haïtien va payer cher l'obtention de sa reconnaissance par la France en 1825, moyennant d'assurer le dédommagement des anciens planteurs, propriétaires d'esclaves, une somme fabuleuse de 90 milliards de francs or finalement acquittée en 1883, assortie d'emprunts successifs dont les derniers intérêts ne seront soldés qu'au moment de la Seconde Guerre mondiale. Le temps d'avoir épuisé le pays de toutes les manières possibles. Une punition-destruction courant sur deux siècles dont chacun peut mesurer les conséquences aujourd'hui.

NAPOLÉON RÉTABLIT L'ESCLAVAGE. GUADELOUPE (1802-1803)

Le 4 février 1794 (16 pluviôse an II), la Convention abolit l'esclavage et accorde la citoyenneté à tous les anciens esclaves dans les colonies françaises sur proposition du député Levasseur de la Sarthe. Ce décret entérine la proclamation locale du 29 août 1793 abolissant l'esclavage dans la partie nord de Saint Domingue. La proclamation d'août 1793 faite par Sonthonax l'avait été à la fois par nécessité et par principe. Son objectif était d'obtenir le soutien militaire des esclaves contre la Grande-Bretagne et l'Espagne avec lesquelles la France était en guerre. Alors que les abolitionnistes avaient jusque-là défendu une abolition graduelle, l'émancipation immédiate des esclaves en 1794 constitua une nouveauté extraordinaire. Mais l'envoyé de la Convention refusa de l'appliquer et de nombreuses restrictions furent imposées aux anciens esclaves, qui furent même obligés de rester sur leur plantation à l'exception de ceux qui s'étaient engagés dans l'armée : contrôle du temps de travail des esclaves par les anciens maîtres et assignation à résidence.

La prise du pouvoir par Napoléon Bonaparte en novembre 1799 est un tournant. Fin du régime de l'identité législative entre métropole et Outre-mer (département), loi spéciale pour les colons, mise en œuvre par le capitaine général de Guadeloupe en 1801 d'une politique vexatoire et répressive

à l'encontre des officiers de couleur et des républicains jacobins (déportation pour certains, baisse de la solde pour les soldats noirs).

Le 14 novembre 1801, le ministre de la Marine écrit :

« Je veux des esclaves dans les colonies. La liberté est un aliment pour lequel l'estomac des nègres n'est pas préparé » (3).

Puis c'est l'expédition militaire envoyée par Bonaparte en Guadeloupe (Antoine Richepance). Louis Delgrès prend la tête de la révolte. Encerclé par des forces militaires très supérieures en nombre, Delgrès décide de se faire exploser avec 300 hommes.

La répression qui suivit les opérations de mai à juillet 1802 fut sanglante. Tous les rebelles pris les armes à la main furent exécutés, y compris les femmes. Tous les soldats de couleur, y compris ceux qui avaient combattu aux côtés de Richepance, furent déportés en France (2 500 à 3 000 morts parmi les rebelles et autant de déportés).

Le 17 juillet 1802, Richepance supprima la citoyenneté pour les hommes de couleur ainsi que le salaire des cultivateurs et il rétablit les punitions corporelles que les anciens maîtres pouvaient pratiquer contre les anciens esclaves. L'esclavage était rétabli de fait en Guadeloupe. Des ventes d'esclaves furent à nouveau enregistrées chez les notaires. Richepance tenta même de vendre des soldats déportés comme esclaves dans des colonies espagnoles ou britanniques.

En fait, certains soldats déportés furent abandonnés sur des côtes de l'Amérique continentale, mais la plupart se retrouvèrent enfermés dans un bagne en Corse ou furent incorporés à l'armée d'Italie.

Le rétablissement de l'esclavage fut proclamé le 14 mai 1803. Retour des grands propriétaires d'esclaves, manufacturiers qui avaient fui en raison de leur collaboration avec les Britanniques.

Par le traité d'Amiens (25 mars 1802), la France avait récupéré la Martinique où l'esclavage n'avait pas été aboli. Le 20 mai 1802, Napoléon Bonaparte décida d'y maintenir l'esclavage et d'étendre cette mesure à La Réunion et à l'île Maurice, où les colons avaient refoulé les envoyés du Directoire chargés d'y abolir l'esclavage. A cette date, la liberté générale était maintenue à Saint-Domingue, en Guadeloupe, en Guyane. Le rétablissement de l'esclavage le 16 juillet 1802 concernait la seule Guadeloupe. Cela

était avant tout motivé par la volonté de rétablir la prospérité dans la colonie et de punir les rebelles qui avaient abusé de la liberté qui leur était accordée !

Un autre territoire colonial connu lui aussi le rétablissement de l'esclavage : la Guyane. Le 29 mai 1803, la catégorie de conscrits de quartier (statut s'apparentant au servage) fut supprimée et intégrée dans celle des esclaves.

Le Code civil entre en vigueur en Guadeloupe à la date du 9 novembre 1805. Il s'appliquait aux Blancs et aux « libres de couleur », mais seulement au sein de chacune de ces catégories et non dans les relations qu'elles pouvaient nouer. Ainsi, le mariage entre Blancs et « libres de couleur », la reconnaissance d'adoption, la tutelle d'un enfant de couleur étaient interdits, de la même façon que les donations ou le testament d'un Blanc au bénéfice d'un « libre de couleur ».

Le texte promulguant le Code civil en Guadeloupe affirme ainsi que la classe juridique des Blancs est « la seule qui forme politiquement et civilement la colonie ».

Dans l'histoire mondiale des abolitions de l'esclavage, la France se distingue ainsi par la nécessité d'une seconde abolition en 1848, après avoir précocement proclamé l'abolition immédiate en 1794 puis rétabli l'esclavage en 1802-1803. Des esclaves qui avaient connu la liberté générale, au moins nominalement, se retrouvèrent, quelques années plus tard, à nouveau réduits en esclavage en Guadeloupe et en Guyane. Ce phénomène unique et brutal explique peut-être l'histoire distincte de divers territoires « ultra-marins » de la France dans la grande Caraïbe et aux Mascareignes.

QUELQUE TEMPS AVANT LA GÉNÉRALISATION DE LA TRAITE ATLANTIQUE

L'esclavage fut associé à la couleur à partir de la seconde moitié du XV^e siècle. La notion de race fit son apparition dans la péninsule ibérique d'abord en relation avec la religion, le statut des judéo-convers et des chrétiens d'origine musulmane. Pendant un siècle, les juifs d'Espagne furent l'objet

(3) Déclaration du Duc Denis Decrès (1761-1820), ministre de la Marine, vice-amiral, le 14 novembre 1801, consultable sur le site www.potomitan.info

d'une politique dite « *d'homogénéité religieuse et ethnique* » visant à les éliminer à travers les pogroms, la ségrégation, la conversion, les poursuites devant l'Inquisition à partir de 1480 et l'expulsion (doctrine de la pureté de sang). L'un des fondements attachés à l'esclavage était religieux (paganisme, péché, etc.). Les captifs faits de part et d'autre des « frontières confessionnelles » pouvaient être rachetés et un certain nombre l'étaient.

« Mais la démographie des esclaves changea avec l'investissement des Portugais dans la traite des esclaves depuis l'Afrique de l'Ouest à partir de 1441 et le tarissement de l'approvisionnement en esclaves provenant de la mer Noire et des Balkans en raison de l'expansion ottomane (...). "*Le passage du milieu*" (nom donné par la traite à la traversée de l'océan — Ndlr) excluait de fait toute possibilité de rachat pour des Africains sud-sahariens. Pour eux, l'esclavage devint héréditaire et perpétuel. La commercialisation de l'esclavage était dissociée de la captivité et du rachat de captifs. Le passage du milieu condamnait les Africains à l'esclavage, et ainsi à la subordination raciale.

L'émergence de l'esclavage racial ne provient donc pas de l'assignation préalable d'une identité raciale justifiant la réduction en esclavage, il est le résultat de l'acceptation de nouvelles modalités de réduction en esclavage (*conformes aux besoins économiques grandissants* — Ndlr), qui allaient à l'encontre du système idéologique de l'esclavage par les Ibériques (...). Dès la seconde moitié du XVII^e siècle se met en place ce que les historiens ont appelé un système de castes, c'est-à-dire de discrimination et de ségrégation (des personnes d'ascendance africaine ou mixte, etc.) » (Cécile Vidal) (4).

Un esclavage racial était en voie de formation en Amérique espagnole et portugaise. Les Hollandais, les Anglais et les Français se livrèrent immédiatement à la traite transatlantique et à l'esclavage de plantation.

Notons que face à la résistance des esclaves et des engagés européens décrits comme des « *serviteurs chrétiens* », l'assemblée de la Barbade promulga, en 1661, deux codes. L'un consacré au « *bon gouvernement des serviteurs et la régulation des droits entre maîtres et serviteurs* », et l'autre « *ordonnance pour améliorer la discipline et le gouvernement des Nègres* ».

Le premier code de la Barbade ouvrit la voie à une construction juridique commune

de l'esclavage et de la race. En Virginie, dans les années 1660, les esclaves exigèrent la reconnaissance de leur identité chrétienne afin d'obtenir leur liberté devant la justice. En conséquence, dans deux colonies, des lois établirent que le baptême n'affranchissait pas. Parallèlement, les autorités et les colons prirent conscience qu'avec le nombre croissant d'esclaves et « libres de couleur » chrétiens, la religion ne pouvait plus servir à définir l'altérité des esclaves et donc l'identité des maîtres.

Le terme « Blanc » était apparu à la Barbade dès les années 1640 avant de s'imposer dans toutes les colonies anglaises dans les années 1680. L'association entre noirceur et esclavage avait conduit à la formation d'une identité blanche corrélée au statut de maître, avec pour corollaire la sécularisation du lexique utilisé pour décrire le monde social.

À PROPOS DE LA CITOYENNETÉ DES NOIRS AUX ÉTATS-UNIS

Le problème de la citoyenneté des Noirs aux États-Unis est très ancien et prend ses racines à cette époque. Avant la guerre de Sécession, l'une des décisions de la Cour suprême la plus critiquée de l'histoire constitutionnelle américaine, l'arrêt Dred Scott V. Sandford (5), avait contesté aux Noirs américains toute citoyenneté. Après la victoire de l'Union, Dred Scott fut infirmé par les quatorzième et quinzième amendements qui garantissaient en principe aux Noirs le statut de citoyen. Mais avec l'échec de la reconstruction à la fin du XIX^e siècle, les Noirs, notamment dans les États du Sud, mais pas seulement, se virent en réalité privés de véritables droits politiques par toute une série de subterfuges destinés à échapper aux

(4) Cécile Vidal, historienne, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, contribution dans *Les Mondes de l'esclavage, une histoire comparée*, Éditions du Seuil, coll. L'Univers historique, 2021, page 926 ; et cité dans l'article paru dans *Lundi-matin* #315, 29 novembre 2021, consultable sur www.lundi.am

(5) Dred Scott contre (Versus) John F. A. Sandford, arrêt historique de la Cour suprême des États-Unis rendu en mars 1857 (7 voix contre 2), rejetant la demande de Dred Scott. Cet arrêt de 1857 aurait contribué au déclenchement de la guerre civile, quatre ans plus tard, en 1861. Ce n'est qu'en 1865 que le 13^e amendement abolit l'esclavage.

contraintes imposées après la guerre de Sécession par la Constitution.

Le droit de vote en particulier fut en pratique interdit à la quasi-totalité des Noirs vivant dans les Etats du sud du pays. Divers moyens furent employés dans ce but et, notamment, des tests d'alphabétisation, une technique qui avait d'abord été utilisée dans les années 1850 par le Connecticut et le Massachusetts, pour instituer en matière d'immigration des contraintes raciales déguisées pour éviter que les Noirs venant du Sud ne puissent voter. Les tests d'alphabétisation sont une invention juridique américaine qui eut une grande influence dans le reste du monde. Elle fut utilisée par les Autrichiens dans leur législation raciale.

Il y avait également les clauses dites du « grand-père » qui limitaient le droit de vote aux personnes dont les ancêtres votaient déjà avant l'émancipation, les « *poll taxes* » (impôts sur le vote) et toutes sortes de mesures du même type. Et il y avait la violence des bandes armées qui terrifiaient les Noirs et leur famille (menaces, enlèvements, assassinats...). Comme l'indique James Q. Whitman :

« La Cour suprême n'hésita pas à valider ces combines malgré les garanties données par les amendements constitutionnels adoptés pendant la période de la "Reconstruction".

La résolution de tout cela était que les Noirs américains, tout en étant des citoyens *de jure*, n'étaient, *de facto*, que des citoyens de seconde zone » (6).

ROSA LUXEMBURG

Dans son *Introduction à l'économie politique*, après avoir étudié largement ce qu'elle appelle « *la dissolution du communisme primitif* », Rosa Luxemburg conclut ce chapitre de façon magistrale :

« Le commerce des esclaves noirs n'est devenu florissant qu'avec les découvertes et les conquêtes des Européens au XVI^e siècle, et lorsqu'ils en eurent besoin dans les plantations et les mines qu'ils exploitaient en Amérique et en Asie (...).

Les conquérants européens sont les premiers qui ne visent pas seulement l'asservissement et l'exploitation économique des indigènes, ils s'emparent des moyens de production et du sol. Ce faisant, le capitalisme européen prive l'ordre social primitif de son fondement. *Pire que toute oppression et toute exploitation, c'est l'anarchie*

totale et un phénomène spécifiquement européen : l'insécurité de l'existence sociale. La population soumise, séparée de ses moyens de production, n'est plus considérée par le capitalisme européen que comme de la force de travail, et si elle vaut quelque chose pour les objectifs du capital, elle est réduite en esclavage, sinon elle est exterminée. Nous avons vu cette méthode dans les colonies espagnoles, anglaises, françaises ; devant la marche en avant du capitalisme, la société primitive qui a survécu à toutes les phases historiques antérieures capitule (...). La société communiste primitive a sombré — parce que, en dernière instance, elle était dépassée par le problème économique — et a fait place à de nouvelles perspectives de l'évolution. Cette évolution et ce progrès vont pour longtemps être représentés par les méthodes ignobles d'une société de classes jusqu'à ce que celle-ci soit dépassée à son tour et écartée par le progrès. *La violence n'est ici que la servante de l'évolution économique* » [passages en italiques soulignés par nous] (7).

LE SYSTÈME DE L'EXCLUSIF

Qu'il s'agisse du Portugal, de l'Espagne, de la France ou de l'Angleterre, pour toutes les puissances européennes les colonies n'ont été fondées que pour l'utilité de la métropole, comme le résume un commerçant de gros du négoce bordelais. Le système de l'exclusif — avec des variantes — est mis en place par toutes les puissances européennes. A différents moments, ce système est confronté à des intérêts contradictoires — colons, négociants et autres. Des conflits multiformes parfois armés surgissent. Pour Frédéric Régent (*La France et ses esclaves*, pp. 292-293),

« contrebande des marchandises, flibuste, traite illégale, loobying politique, règlement de comptes entre producteurs et négociants, on peut presque considérer que les bénéficiaires de l'esclavage appartiennent à un système mafieux. Ce mode de production et de commercialisation est rentable pour quelques milliers de propriétaires de grandes habita-

(6) James Q. Whitman, *Le modèle américain d'Hitler, comment les lois raciales américaines inspirèrent les nazis* (extrait du paragraphe : La citoyenneté américaine de seconde classe), éd. Armand Colin, 2018, p. 75.

(7) Rosa Luxemburg, *Introduction à l'économie politique* – Chapitre III - La dissolution de la société communiste primitive, 1907 ; l'édition de 1925 est consultable sur le site www.marxists.org, extrait cité pp. 111-112.

tions et quelques centaines de colons. Des deux côtés des océans, ce système profite aux élites aux dépens des masses populaires, qu'elles soient serviles, paysannes ou ouvrières (...). Le maintien des colonies nécessite un puissant soutien militaire et financier payé par le sang et les impôts du petit peuple.»

Deux extraits pour illustrer ce système :

« Le monopole du commerce colonial est d'abord détenu par des compagnies (associations de négociants métropolitains) bénéficiant d'un privilège royal comme la Compagnie de Saint-Christophe (1626-1635), la Compagnie des îles d'Amérique (1635-1649), la Compagnie des Indes occidentales (1664-1674) pour les Antilles et la Guyane, la Compagnie de l'Orient (1642-1664), la Compagnie des Indes orientales (1664-1719), la Compagnie des Indes (1719-1769) pour les îles de l'océan Indien (Madagascar, Mascareignes) et l'Inde. Les compagnies ne parviennent pas à approvisionner correctement les colonies et ont des difficultés financières.

En principe, aucune marchandise ne peut entrer ou sortir des colonies sur d'autres navires que ceux de la compagnie ayant le monopole du commerce. En réalité, pendant la période des seigneurs-propriétaires (1648-1664), les ports des îles d'Amérique ont été ouverts à tous les navires étrangers et notamment ceux des Hollandais. En décembre 1674, la Compagnie des Indes occidentales est supprimée, le commerce devient libre pour les navires français vers les Antilles et la Guyane. Les guerres maritimes continues de la fin du règne de Louis XIV (1672-1678, 1688-1697, 1702-1713) et l'opposition des colons au système de l'Exclusif aboutissent au relâchement des liens commerciaux entre les îles et la France, et favorisent le commerce des colonies avec les navires étrangers » (8).

« Le commerce colonial est régi par le système de l'Exclusif. Le principe de l'Exclusif se définit par quatre caractéristiques structurelles :

- interdiction aux colonies de vendre leurs produits à d'autres pays qu'à la métropole ;
- interdiction de transformer les produits récoltés en produits manufacturés ;
- réserve exclusive au profit de la métropole du droit d'approvisionner ses colonies ;
- réserve aux navires français du transport de tous les objets des colonies à la métropole ou dans les autres colonies.

Le but du système de l'Exclusif est triple :

- procurer aux produits du sol et de l'industrie de la métropole des débouchés constamment ouverts ;
- assurer à ces produits des marchés à l'abri de toute concurrence étrangère ;
- obtenir, par voie d'échange et sans exportation de numéraire, des denrées que la métropole ne produit pas.

Le système de l'Exclusif aboutit à un double monopole (commercial et manufacturier) des négociants et des entrepreneurs de la métropole. Le monopole commercial réserve la production coloniale et le marché colonial aux seuls négociants métropolitains. Le monopole manufacturier interdit le développement dans les colonies des activités susceptibles de concurrencer celles de la métropole, comme la fabrication de textile à partir du coton récolté sur place » (9).

G. B.

(8) Frédéric Régent, *La France et ses esclaves – De la colonisation aux abolitions (1620-1848)*, Ed. Pluriel, Hachette Littératures, 2009, page 90.

(9) *Ibidem*, page 91.

Rédaction, administration et correspondance
(pour tous les pays et pour les versions anglaise, espagnole et française)
87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris - France

Éditée par ACTE. Imprimerie spéciale

**Revue publiée sous la responsabilité du secrétariat international
de la IV^e Internationale**

Directeur de la publication : Pierre Compain

